

La Gueule ouverte

Document
confidentiel
volé

n° 232 / hebdomadaire / 18 octobre 1978 / 5 FF

Suisse 3 FS / Belgique 42 FB

Comment se protéger d'une guerre nucléaire?

(voir pages 9 à 13)



Suite à nos récents articles sur le devenir de la paysannerie (GO n° 229 et 230), nous avons reçu un abondant courrier. Nous publions cette semaine certaines de ces réactions.

Pas besoin du Crédit Agricole

Ca fait plus de dix ans que nous vivons dans une ferme, sans le Crédit Agricole et quand nous lisons des articles sur les pauvres «agriculteurs» à poulets ou à veaux qui se plaignent, ça nous fait rire. Qui est-ce qui se fout dans la merde hein? Ce sont toujours les autres qui sont responsables: le capitalisme, les banques... pourtant il y a des éleveurs de poulets bio, de veaux bio et, eux, ne se plaignent pas.

L'éleveur qui fabrique de la merde est responsable à 100% parfaitement! Pour ma part je remarque que:
- les agriculteurs comme les éleveurs sont jaloux les uns des autres,
- ils ne sont jamais contents et veulent toujours s'agrandir,
- ils n'ont jamais assez de fric,
- ils comptent sur le *Crédit Agricole* pour les renflouer.

Moyen d'y remédier: faire des élevages familiaux avec les moyens du bord, ne pas faire d'emprunt, vivre une vie honnête pour ne pas empoisonner la nature et les hommes, chercher un terrain d'entente avec les autres agriculteurs et les autres professions, ne rien donner aux coop., aux ramasseurs, aux intermédiaires.

En fait: vendre peu mais bien, faire son pain, son beurre, son fromage, son jardin; dépenser le moins d'argent possible en gadgets, (bagnoules), faire ses réparations mécaniques, sa maison, son bois, etc... En un mot, revenir au temps où on savait vivre tout en acceptant une certaine moyenne de confort (machine à laver, eau courante, etc)

Exemple par l'absurde: une ferme à côté de la nôtre. Deux tracteurs de 65 chevaux, deux étables neuves, une quantité de matériel neuf, une maison refaite à neuf avec tout le confort... et des millions à rembourser au *Crédit Agricole*. Ils ont des vaches, des brebis, du blé et le reste; ils achètent leur pain, leur beurre, leur fromage, vendent à la coopé tous leurs produits, se plaignent, achètent des terres continuellement pour s'agrandir, travaillent comme des dingues... pour le *Crédit Agricole*.

Vous voyez pas, non, que vous dites des conneries? Le paysan peut vivre sans le *Crédit Agricole* s'il sait rester paysan et non pas exploitant car qui exploite se fait exploiter.

Jacques ●

La liquidation des ruraux

Votre numéro de fin septembre sur les paysans et l'interview d'un paysan travailleur breton, montre à quel point les paysans, le public et le mouvement écologique restent marqués par l'optique de la société indus-

trielle qui est en train de liquider la campagne et les sociétés rurales, avec l'agriculture, en réussissant à faire participer les paysans à leur propre suicide.

Telle qu'elle est posée par une gauche traditionnelle, qui ignorait les problèmes écologiques, la question de la propriété est une fausse question, les trusts, le *Crédit Agricole* nationalisé et les Etats socialistes étant d'accord pour industrialiser la campagne et exproprier les petits paysans. Là dessus Lénine et Rotschild sont d'accord.

Même les Paysans Travailleurs reprennent la formule «*La terre outil de travail*», qui fait de l'ancien propriétaire un prolétaire livré au pouvoir du capital et de l'Etat, en même temps qu'un exploité (ou plutôt un exploitateur exploité) de cette terre qu'il dévaste parce qu'elle n'est plus un patrimoine que l'on conserve mais un moyen économique.

Propriété ou pas, qu'elle soit individuelle ou collective, il n'y a de paysan et de village qu'enraciné dans la terre qu'il s'est approprié. S'il la ménage et considère le long terme, c'est parce qu'il n'est pas un simple «exploitant» qui s'en va ailleurs comme n'importe quel salarié.

Si le mouvement écologique prend à son compte la défense de ce qui reste de paysans et d'agriculture en France, il doit donc lutter pour établir, ou rétablir, tout ce qui favorise un enracinement et un lien entre l'agriculteur et sa terre. Pour cela il ne faut pas qu'il se laisse enfermer dans le faux débat habituel, et qui continue hélas!, opposant la nature à l'homme ou l'homme à la nature. Il doit défendre tous les paysans qui continuent de pratiquer plus ou moins une véritable agriculture et pas seulement une faible minorité de producteurs de produits plus ou moins naturels ou biologiques (comme si un vrai produit agricole ne l'était pas toujours!)

Ce n'est pas le seul capitalisme qui menace le petit ou même l'agriculteur moyen, c'est la transformation de l'agriculture en industrie qui implique la concentration des entreprises et donc l'élimination de la plupart des paysans. Le petit agriculteur qui se lance dans l'agrochimie ou dans l'élevage en batterie est condamné, dans l'immédiat, à l'endettement indéfini pour acheter des terres ou des machines et, finalement, à la faillite qui fera de lui un employé de la coopé, des trusts ou de l'Etat (...). Le *Crédit Agricole* et la coopé ne sont que les agents de cette transformation.

Dans la mesure où le «mouvement écologique» ne se réduit pas à une idéologie naturaliste, un intérêt profond devrait le rapprocher de tout ce qui subsiste de polyculteurs, d'agriculture, d'élevage en plein air... Sans cela, il se réduira à un gadget vert plus ou moins à la mode chez les citadins. Paradoxalement la nature a besoin de l'homme: la moyenne ou la petite exploitation intensive, non spécialisée, sont nécessaires. Sans elles pas de paysage, pas de nourritures dignes de ce nom, plus de sociétés rurales enracinées dans leur lien, donc de cultures locales.

Ceci concerne les citadins

autant que les paysans. En renonçant à l'agriculture pour l'agrochimie, le petit paysan, victime de la mythologie du progrès industriel, se suicide. C'est ce que le «mouvement écologique» doit inlassablement répéter, notamment aux éleveurs dont les bêtes pacagent librement. Il y en a encore, mais chaque année de moins en moins.

Jean Cadiot, éleveur en Loire-Atlantique, soutenu par les Paysans Travailleurs, a fait une grève de la faim devant le *Crédit Agricole* pour obtenir un financement correct nécessaire à son maintien de l'emploi, et pour porter témoignage des graves difficultés financières de très nombreux petits et moyens paysans étranglés par cette banque.

Pour contrecarrer le refus de la puissance bancaire, soi-disant mutualiste, nous demandons à ceux qui se reconnaissent dans notre lutte d'apporter leur soutien financier, sous forme de prêts, qui seront reçus à l'adresse suivante: Monsieur ou Madame Cadiot Jean (n° compte *Crédit Mutuel* Saint Mars la Jaille 1976151), Le Bourdonnay, 44 440 Pannece, Riaillé.

Cet argent, géré par les Paysans Travailleurs de Loire-Atlantique sera prêté à la famille Cadiot pour les durées qui étaient demandées au *Crédit Agricole*, soit 9 à 12 ans au taux de 6%. Ces prêts seront restitués, dès lors que le *Crédit Agricole* acceptera de financer la famille Cadiot.

Lors de votre envoi, indiquez votre nom et adresse, nous vous demanderons également de préciser si vous souhaitez être remboursé personnellement ou si vous acceptez que tout ou partie de ce remboursement soit versé aux Paysans Travailleurs sous forme de subvention pour soutenir ce jeune syndicat.

Paysans Travailleurs de Loire-Atlantique
46 bis, rue des Hauts Pavés
44 000 Nantes

J'ai quelque peine à ressasser ce que je répète depuis des années à un «mouvement écologique» composé de citadins plus ou moins retournés à la nature. Bien des années ont été perdues pour son alliance avec les derniers agriculteurs (et non tous petits industriels de l'agrochimie)

Pourtant le système n'en a pas fini: l'industrialisation de l'agriculture est en train de se compléter par la promotion de «l'agroalimentaire», annoncée cette année par notre Président. La liquidation de l'agriculture sera complétée par celle de la cuisine. Après quoi on passera du produit alimentaire tout fabriqué à la pilule alimentaire. Je pense que ce ne sont pas les Paysans Travailleurs qui la fabriqueront, mais c'est une autre (et la même) question.

Bernard Charbonneau ●

Respectons la nature

Pour donner mon point de vue sur l'interview de Bernard Lambert et sur l'article concernant Jean Cadiot, et la mort de la petite paysannerie, j'aimerais replacer le débat à l'endroit et ne plus parler en termes de prêts, de production et de rentabilité.

En tant qu'ouvrier agricole et écologiste, je pense que les solutions pour sauver l'agriculture ne peuvent être que radicales, et de toute façon indissociables de l'avenir des hommes et de leur société, donc de toute activité humaine.

«*La nature, n'importe quel paysan te le dira, c'est une vieille garce qu'il faut maîtriser*» déclare Bernard Lambert. Eh bien, il y aura au moins une personne qui ne le dira pas: moi. L'homme, à force de vouloir «maîtriser» est en train de détruire une grande dame qu'il faut comprendre et aimer. C'est là, à mon avis, que divergent agriculture classique et agriculture biologique. Depuis vingt ans, les pionniers de la science biologique et de l'écologie réfléchissent, étudient et proposent des solutions aux problèmes de l'agriculture. Ils disent que le monde capitaliste court à sa perte par la destruction de la vie (...). Tant que les paysans utiliseront massivement des engrais chimiques, tant que ce sera la course au matériel, aux surfaces et à la production, ils crèveront et avec eux tous les autres, malades, pollués (l'agriculteur est un des plus sournois mais aussi des plus grands pollueurs: pollution directe sur l'homme, les animaux, la nature).

L'agro-bio n'est pas une production pour une minorité, ce n'est pas une mode, c'est une prise de conscience, un espoir. C'est montrer concrètement que l'on peut se débarrasser du capitalisme, c'est faire une agriculture à l'échelle humaine, c'est rapprocher producteur et consommateur... tou en étant plus en harmonie avec la nature, plus libre et indépendant, plus heureux.

Le système capitaliste ne peut s'adapter à la pensée biologique car il va dans la direction opposée aux lois fondamentales de la nature. La société de demain sera «biologique» ou ne sera pas. Chacun a entre ses mains les outils pour un monde plus juste et humain. Faire de beaux discours et se présenter aux élections, c'est peut être amusant, mais ça ne fait pas progresser. Le temps n'est plus aux compromis.

Alain Poncet ●

Bien fait pour eux!

Jaimerais vous faire part de mes réflexions à la lecture de l'article «*Les poulets de la misère*» dans la GO du 4 octobre.

Vous prenez fait et cause pour les paysans et il est de bon ton dans les milieux écologiques de défendre les petits

agriculteurs et de verser une larme sur l'exode rural, la prolétarianisation des éleveurs, etc... Mais je voudrais vous poser une question, une seule: «*Pour qui votent les agriculteurs et les éleveurs?*» Vous le savez aussi bien que moi: pour Giscard. Ce sont les paysans qui, en France ont toujours voté à droite. Vérité historique. Alors, allez-vous défendre encore longtemps cette racaille conservatrice, phalocrate, conformiste, religieuse, propriétaire en diable, anti-jeunes, anti-intellectuels, anti mai 68 et tout ce qui peut remettre en cause le système?

Les paysans font semblant de croire que le socialisme en veut à leur petite propriété. La vérité, c'est que le système capitaliste leur aménage certaines compensations: la propriété de la terre, c'est intéressant quand on peut vendre un champ par-ci, une baraque par là. Comme le dit si bien l'interlocuteur de Lavigne/Soulié: «*Le capitalisme existe, je l'ai rencontré! Mais attention, faut pas croire, il y a des compensations! Je suis intéressé.*»

Alors j'en conclus que si cet éleveur se livre à de telles acrobaties professionnelles (au détriment du consommateur faut pas l'oublier) c'est qu'il y trouve, puisqu'il l'avoue, son intérêt. S'il a fait un mauvais calcul, ce n'est pas à nous à l'en plaindre.

Plaignons plutôt ces millions d'animaux soumis à la voracité financière des éleveurs et des trusts agro-alimentaires pour la voracité alimentaire des consommateurs en proie au mythe de la viande riche en protéines et qui donne des forces.

Vous êtes vraiment odieux à la GO car vous défendez:
- des éleveurs qui votent à droite et qui sont partie prenante dans les structures conservatrices de la société,
- des éleveurs qui exploitent des bêtes destinées à la consommation (et vous ratifiez ainsi le viandinisme abject de la masse au lieu de l'éduquer).

En vérité, ces éleveurs ne sont que des prisonniers volontaires des trusts agro-alimentaires. N'ont qu'à créer des coop d'agriculture bio (ou d'élevage bio); mais là, c'est peut être pas assez rentable coco, y a pas assez de fric à gagner. Car le fric, ça les intéresse eux aussi.

La leçon de l'histoire, c'est qu'on n'est jamais gagnant à jouer avec le capitalisme des multinationales. Faudrait leur passer à la télé le film de Comencini «*L'argent de la vieille*». Pas besoin de lire Marx pour comprendre qu'à malin, malin et demi et qu'une société basée sur le vol et la propriété entraîne tôt ou tard le vol de sa propriété. Car la Propriété c'est le Vol (Proudhon 1840) Ça fait 138 ans que ça dure, les gens redemandedent du capitalisme et s'étonnent ensuite qu'on leur fasse des misères.

Les éleveurs sont punis par où ils ont péché!

Evitez donc de copier la presse d'extrême gauche en pleurant sur les petits agriculteurs comme les trotskards pleurent sur les ouvriers.

Amicalement

Roland Ducouret ●

Le libéralisme sécuritaire



L'heure, dit-on, est au libéralisme. Il ne se passe pas un jour sans que les médias répercutent les déclarations du très libéral Giscard, de l'un de ses ministres ou d'un éminent homme politique. Pas un jour sans que l'on nous sonde pour nous donner le sentiment d'exister; sans que l'on parle d'associer la population aux grandes décisions qui engagent le pays.

Bien curieux libéralisme vraiment qui fonctionne à l'autorité! Peut-on nous dire quand, par exemple, la population a été consultée sur les problèmes -capitiaux- que pose la défense de la France? La théorie de la dissuasion place les populations en position d'otages. Quand en ont-elles été seulement averties?

La défense civile est contradictoire -oh combien!- avec la force de frappe (ce n'est pas nous qui le disons, mais les énarques de la promotion Mendès-France placés sous la houlette du très socialiste Dabiezies). Qu'en pensent nos camarades socialistes et communistes?

Curieux libéralisme qui fonctionne à la répression et à la sécurité!

C'est à l'intérieur du nouveau territoire -dont les frontières sont désormais repoussées aux limites des grandes zones d'influence- que celles-ci se mettent en place. L'espace judiciaire européen permettra de poursuivre bientôt, et sans relâche, l'adversaire politique que l'on aura pris soin, préalablement, de criminaliser. L'affaire Croissant doit être pour nous plus qu'un symbole.

Curieux libéralisme qui, en Suisse, permet à un nouveau canton de se créer parce qu'il sait que le pouvoir est déjà ailleurs, à Zurich, là où siègent les banques et les multinationales.

Ce libéralisme musclé, dont nous n'avons rien de bon à attendre, doit nous encourager à être plus que jamais vigilants pour défendre nos libertés. Comme ces paysans du Larzac qui se battent pied à pied contre les mercenaires du complexe militaro-industriel.

Jean-Louis Soulié ●

Administration
Bourg de Saint Laurent
en Brionnais.
71800 La Clayette
Tél: (85) 28 17 21
Télex: ECCPOLE 801 630F

Notre télex est à la disposition des lecteurs. Par l'intermédiaire d'un poste public télex-PTT il est possible de nous envoyer des articles.

De même, nous pouvons recevoir des communiqués, qu'à notre tour avec notre propre télex, nous pouvons rediffuser à la presse (dans ce cas, mettre «à rediffuser» en tête du message pour que nous la mettions sur bande perforée). Pour toute information de dernière minute vous pouvez téléphoner jusqu'à dimanche 16h.

SARL Editions Patatras, Capital de 2100F.

Abonnement 170 à 250F selon vos revenus. 180F minimum pour l'étranger, 150F pour les collectivités 75F pour les cas sociaux patentés, les chômeurs, les objecteurs, les insoumis et les taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des éditions Patatras, Le Bourg 71800 St Laurent en Brionnais (joindre la dernière bande d'envoi et 2,40 F en timbre).

Nous vous demandons un délai de 15 jours pour effectuer les abonnements, réabonnements en retard et changements d'adresse.

Sommaire

Gestapo sans frontières	p. 4	Ce qui attend les petites filles obéissantes	p. 14
Informations écologiques	p. 6	Le Jura suisse : autonome mais pas libre	p. 16
Les réanimateurs sociaux	p. 7		
Le règne de la terreur	p. 9		

Gestapo sans

**Giscard
a lancé l'idée
d'un «espace
judiciaire européen».
L'Allemagne fait déjà
la police en Europe.
Reste plus qu'à
convaincre leurs
sept partenaires...**

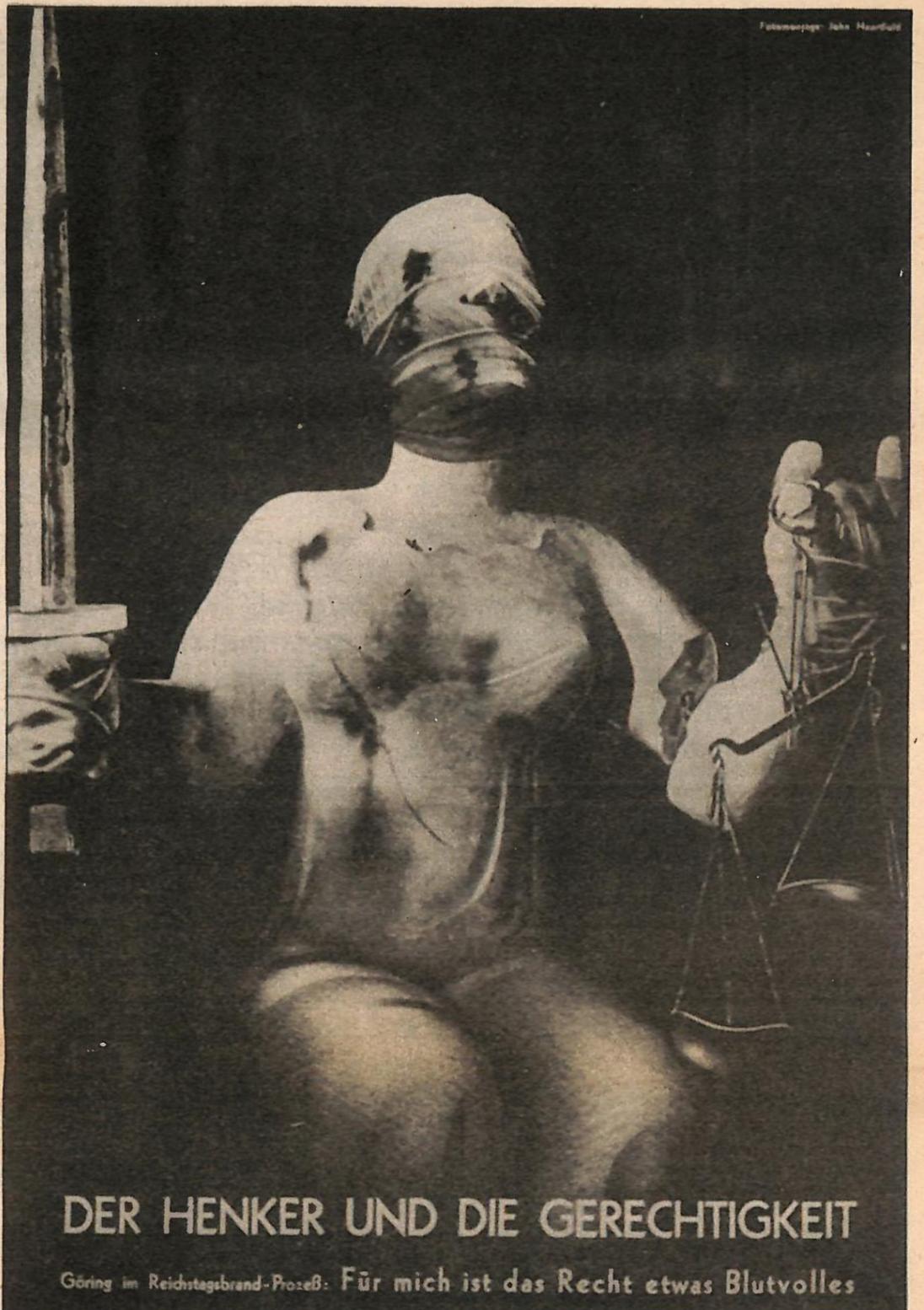
SEPTEMBRE 77 : la police allemande investit l'Alsace dans le cadre des recherches des ravisseurs de H.-M. Schleyer. Mars 78 : l'Office Fédéral de la Police Criminelle Allemande vient en aide aux fins limiers italiens à la recherche d'Aldo Moro. Août 78 : les agents allemands des services de répression du terrorisme interviennent directement en Roumanie pour arrêter deux membres de la Fraction Armée Rouge. Septembre 78 : Astrid Pröll, une des «historiques» de la RAF est arrêtée à Londres par Scotland Yard, en l'absence de tout mandat d'arrêt

contre elle. Octobre 78 : la RFA obtient du gouvernement hollandais l'extradition de Folkerts et Wakernagel, membres de la RAF. 10 octobre 78 : à l'issue de la réunion des ministres de la Justice des pays de la Communauté Européenne, Alain Peyrefitte déclare : «Les frontières laissent passer les criminels mais arrêtent les juges, il faut donc parvenir à créer un véritable espace judiciaire européen».

On pourrait croire que notre vénérable Garde des Sceaux est mal informé et qu'il ne sait pas encore que la justice allemande, quant à elle, ne connaît pas de frontières. Ce serait oublier que c'est le même homme qui, le 16 novembre 1977, a cédé aux pressions des autorités allemandes en autorisant l'extradition de l'avocat Klaus Croissant. Place Vendôme, on sait ce qu'est une frontière. On sait aussi que les limitations territoriales ne sont guères gênantes quand il s'agit de poursuivre déviant et militants. Il faut simplement prendre certaines précautions oratoires et utiliser les garde-fous de la législation nationale, quitte à tordre celle-ci pour lui faire dire ce qu'elle ne voulait pas dire.

Alors, pourquoi parler d'«espace judiciaire européen» quand celui-ci est pratiquement en place ? Et pourquoi justifier l'urgence de celui-ci par les impératifs de la seule lutte contre l'augmentation de la criminalité et de la violence ?

Une analyse détaillée du projet présenté par le gouvernement français peut permettre de répondre à ces questions. Quatre éléments caractérisent celui-ci : renforcer la coopération pénale (c'est à dire laisser aux Etats le choix entre l'extradition et le jugement pour les «criminels» étrangers réfugiés dans leur territoire), augmenter l'entraide judiciaire entre les pays de la CEE, faciliter le transfert des détenus (par «soutien humanitaire», un détenu incarcéré dans un pays étranger pourra être transféré dans une prison de son pays d'origine) et permettre la transmission des poursuites (jugement par un Etat d'un de ses ressortissants ayant commis



DER HENKER UND DIE GERECHTIGKEIT

Göring im Reichstagsbrand-Prozess: Für mich ist das Recht etwas Blutvolles

«Le bourreau et la justice» Photomontage de John Heartfield - Editions du chêne.

un délit dans un pays étranger et ayant fui celui-ci).

Ce qui inspire ce projet, c'est donc principalement le désir d'entraver les possibilités de fuite qu'offrent encore parfois les frontières. Pourtant, les policiers allemands n'ont rencontré que peu de résistance dans leurs interventions européennes. De telles dispositions n'interviennent donc que pour légaliser des pratiques qui sont aujourd'hui possibles que parce qu'un rapport de forces politique a pu s'établir. Institutionnaliser ce qui est encore à la limite de la légalité de pays qui se veulent libéraux, c'est s'éviter dans le futur des campagnes de justification qui, à la longue, peuvent devenir de moins en moins crédibles. C'est réifier un rapport de forces ponctuel en une réglementation qui aura force de loi. C'est ainsi que se construit le droit.

D'autre part, ce n'est pas par hasard que ce projet a vu le jour, en décembre 77. Quand Giscard a lancé, à l'issue du Sommet Européen de Bruxelles, cette idée d'«espace judiciaire européen», c'est à la demande expresse des autorités

allemandes. Celles-ci œuvrent en effet à la mise en place d'un autre volet de ce qui apparaît dès lors comme une vaste entreprise de réduction des libertés fondamentales. Ce second volet, c'est la politique de criminalisation de l'opposition politique. Baader et ses camarades viennent alors d'être assassinés dans la prison de Stammheim. Croissant vient d'être extradé. La presse européenne se déchaîne pour dénoncer ces grands criminels que sont les «terroristes» et tous ceux qui les soutiennent (au premier rang desquels les avocats). Une criminalisation pas innocente, car elle permettra d'appliquer aux opposants politiques ce que propose Giscard pour les criminels et délinquants de «droit commun», ayant assimilé ceux-là à ceux-ci.

Dernier aspect, et non le moindre : cette harmonisation des pratiques judiciaires européennes se fait par alignement sur les aspects les plus répressifs de chacune des législations étatiques. La politique sécuritaire (voir l'article de Paul Blanquart dans le N°188 de la GO), de nationale, devient di-

rectement européenne. En attendant la mondialisation... déjà bien avancée par la promulgation de nombreuses conventions d'extradition et d'entraide judiciaire entre la quasi-totalité des pays du globe.

C'est dans le cadre de cette volonté d'harmonisation que les faits rapportés par l'article qui suit sur les Quartiers de Haute Sécurité français et les violations systématiques des droits de la défense en République Fédérale Allemande prennent valeur de symboles prémonitoires. Car, si nous n'y prenons garde, Lisieux ou Fresnes deviendront monnaie courante et les audiences des cours de Justice ne seront plus que les représentations répétitives d'un pouvoir qui anéantit toute possibilité d'opposition ou de déviance.

Et, pour combattre l'établissement de cet enfermement planétaire, il ne nous reste plus qu'à dénoncer le mécanisme de celui-ci et à nous accrocher de manière radicale aux rares espaces de liberté que nous avons su préserver.

Marc Thivolle ●

la solution finale du problème terroriste

Il y a un an, le 18 octobre 77, l'Etat allemand, toujours à l'avant-garde des solutions finales, résolvait brillamment le problème terroriste. Baader, Raspe et Enslin étaient retrouvés «suicidés» dans leur cellule. Depuis la chasse au terroriste continue. Les commandos spéciaux tirent à vue et discutent après. La presse européenne s'offre des petits Munich quotidiens en se réjouissant officiellement de cette efficacité allemande. Les justices européennes extradent à tour de bras les terroristes vers leur cimetière d'origine.

Aux terroristes, il ne manque que l'étoile jaune. C'est ainsi qu'apparaît une nouvelle forme de déviance, de folie, de dissidence, d'anormalité. Mais tous les dingues de nos pays développés ne meurent pas sous les balles des tireurs d'élite. Restent les milliers de jeunes qui se suicident - réellement, ceux-là, et tout seuls - pour dire à leur façon qu'ils sont tous des Baader, et refusent de vivre dans le monde des Schmidt.

Ce sont les déserteurs de la Fraction Armée Rouge.

A.

Q.H.S: l'assassinat au goutte à goutte

Censure du courrier, de journaux. Isolement et sur-isolement, restriction de nourriture. Transferts sur transferts malgré l'avis défavorable des psychiatres. Roger Knobelspiess, bien connu des lecteurs de la GO paie actuellement la rançon de sa «dangerosité». Dangerosité qui vient de sa plume, qui refuse de se taire, qui dénonce, qui dévoile, qui accuse. «Ma mort est programmée par le Quartier Haute Sécurité, tuer ceux qui refusent de se taire. Et c'est en refusant de me taire que je choisis de crever. Non, je ne choisis pas, il ne peut pas en être autrement...» écrivait-il le 3 août à *Hebdo TC*. Les QHS sont la forme futuriste de la peine capitale. On y assassine le mental en mettant en place le système de l'oppression carcérale à outrance, conduisant à la mort par misère psychologique. Nous, Roger, on ne veut pas que tu y laisses ta peau et c'est pourquoi nous incitons les lecteurs de cet hebdo à répondre très largement à l'appel de ton comité de défense dont nous publions ci-dessous le «manifeste d'autoproclamation.»

Mandrin

La flambée des mutineries de 74 qui embrasa toutes les prisons de France en même temps, et que n'avait prévu ni le pouvoir ni l'opposition est une des manifestations les plus éclatantes ou l'esprit novateur de Mai 68, enfin sorti du trou, du souffleur, a repris le premier rôle sur le devant de la scène politique. Alors que Mai 68 avait tout remis en question dans les têtes et rien dans les structures, ici l'on voit pour la première fois la remise en question pratique, par son sabotage radical, d'une institution qui n'a plus lieu d'être : la prison.

La réaction du pouvoir fut à son image; isoler des prétendus leaders d'un mouvement dont le synchronisme même démontrait à l'envie le caractère spontané, massif et global. Caractère spontané, massif et global que le pouvoir ne veut pas considérer puisque ceci correspondrait pour lui à admettre d'y lire et d'y reconnaître les signes de sa propre fin.

La réaction du pouvoir par le biais de l'administration pénitentiaire ne se fit pas attendre; briser la solidarité de la base par le partage irrationnel des responsabilités, construire en vitesse les Quartiers de Haute Sécurité pour y faire mourir à petit feu les prétendus responsables. C'est à ce moment qu'on voit apparaître dans les textes le concept de *dangerosité*, critère éminemment subjectif pour justifier une politique irrationnelle de répression aveugle. Bien entendu, ce que le pouvoir entend enfermer ainsi à jamais dans le fond de ses coffre-forts, c'est l'esprit subversif qui souffla sur les taules en cette année 74 et dont il est l'unique responsable.

En effet, quand se manifeste une révolte de cette ampleur avec cette spontanéité, c'est qu'elle est profondément juste et qu'il ne devrait plus y avoir de geôles, ces reliquats féodaux, dans la société du «design» et de la télévision à télécommande. Rien d'étonnant qu'avec un critère aussi subjectif, le pouvoir, par le biais de l'administration pénitentiaire en général et le bureau de l'individualisation en particulier, soit amené - comme naturellement, - à y concentrer de plus en plus les «intellectuels» qui refusent de se taire, qui revendiquent un droit à la parole et qui ne sont en fait que les porte-paroles d'une pensée partagée par le plus grand nombre. Les détenus mis en Quartier de Haute Sécurité sont condamnés injustement à payer pour les mutineries de 74.

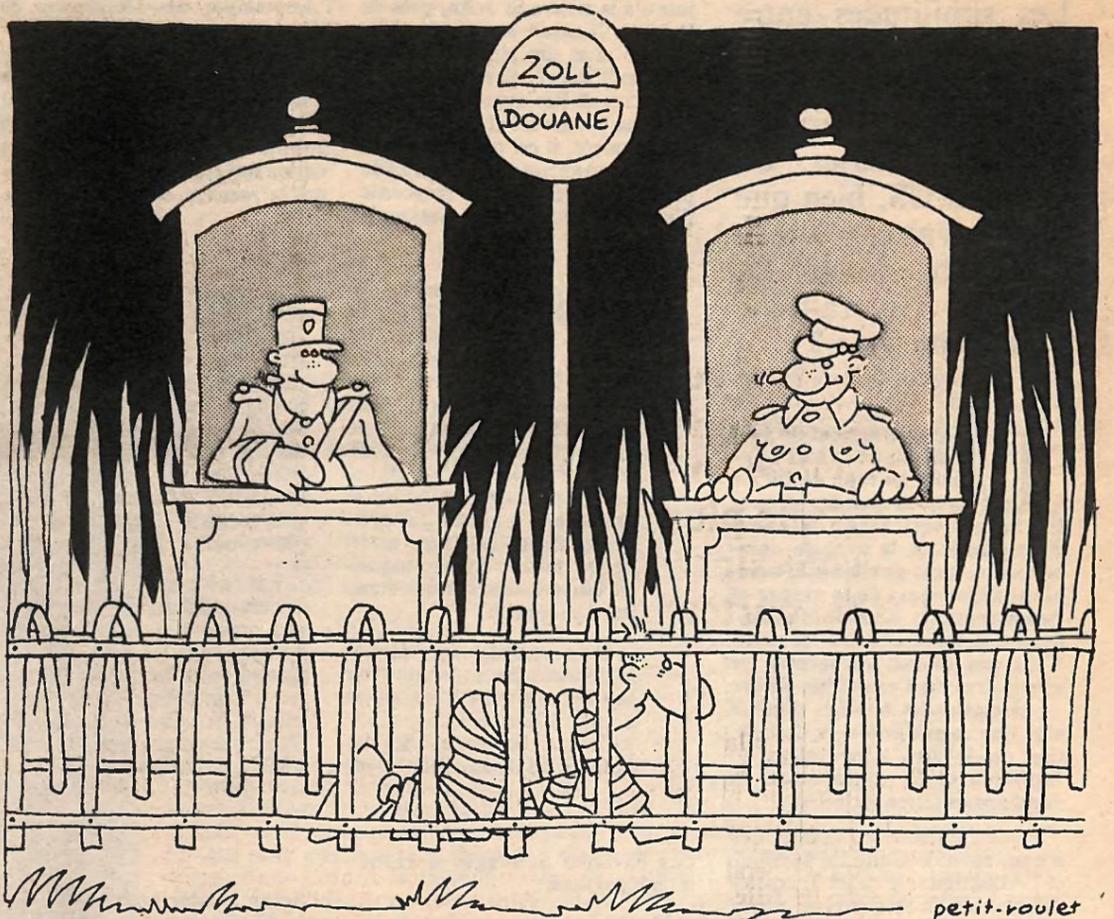
Ainsi, par exemple, Monsieur Poincenneau, surveillant-chef à la prison de Château-Thierry a-t-il reconnu devant nous en l'absence du nouveau Directeur, Monsieur Bonnet, que Roger Knobelspiess n'avait fait l'objet d'aucun rapport défavorable du personnel de base. Autrement dit, la seule raison pour laquelle Roger Knobelspiess se retrouve en QHS en ce moment est d'avoir osé dénoncer dans un article de «Libération» du 17/18 juin 1978 les pratiques répugnantes et inqualifiables du nouveau directeur de Château-Thierry.

Quant à nous, gens du dehors, que pouvons-nous faire en attendant d'exciser ce chancre social que représente les QHS? Faire barre à l'injustice et à la logique du pouvoir qui pue comme une odeur de chambre à gaz. C'est pourquoi nous nous proclamons comité de défense de Roger Knobelspiess.

Notre but est d'obtenir par tous les moyens la sortie de notre camarade de QHS. Le comité ne se dissoudra que lorsque son but sera atteint. Au-delà de l'intégrité physique et psychique de notre camarade menacée dans de brefs délais, nous sommes conscients de nous battre pour la liberté d'expression en général et des détenus en particulier.

Comité de soutien
Librairie Le Rhododendron
53, rue de l'Ouest
Paris 75 014

P.S. Nous préparons par ailleurs un dossier approfondi, que nous voudrions publier en 500 exemplaires, pour commenter certains abus de pouvoir manifestes de la censure pénitentiaire, que nous destinons aux journalistes et à ceux qui nous soutiendront. Or, tout cela demande du fric, et nous avons déjà vidé nos poches dans la campagne de presse que nous venons de faire. Libeller vos chèques à : Gérard Hof, 58 rue Racine, 92 120 Montrouge, avec la mention «pour Roger».



petit-roulet

R.F.A: l'exception devient la règle

Depuis janvier 1975, le Code Pénal et le Code de Procédure Pénale Allemands sont l'objet d'un bien curieux ballet. En trois ans, quatre lois d'importance ont été promulguées en toute hâte par le gouvernement ouest-allemand. Exclusion des inculpés et des avocats des audiences, renforcement de la répression des «organisations terroristes», rupture des contacts avec l'extérieur en cas de «danger» restriction des libertés fondamentales : toutes ces mesures concourent à aligner les possibilités de la législation sur les besoins politiques d'une répression étatique impitoyables.

En ce sens, les autorités allemandes se montrent d'une «souplesse» remarquable. Une situation nouvelle se présente-t-elle que l'arsenal répressif existant ne suffit pas à contrôler entièrement. Qu'à cela ne tienne ! Modifions la loi. Avec un double avantage : une réponse au coup par coup de plus en plus efficace, et la création d'une législation plus apte à défendre les intérêts du pouvoir politico-économique.

Plus qu'une longue analyse, les citations que nous vous proposons ci-dessous suffisent à nous éclairer sur la fonction politique d'une «bonne» législation. Avec, en prime, cet aveu étonnant du législateur allemand qui se trouve contraint, dans sa loi du 14 avril 1978, de reconnaître que deux droits fondamentaux se trouvent restreints par les nouvelles dispositions.

Quand la loi se met directement, et sans détours, au service de la répression, les intentions ne trou-

vent même plus le moyen de se cacher derrière les arguties du discours.

«Un défenseur est à exclure de la participation à une procédure lorsque, de manière évidente, ou dans la mesure même où se justifie l'ouverture de la procédure principale, il est suspect d'être impliqué dans les faits qui font l'objet de l'instruction, ou qu'il est suspect d'avoir commis des actions qui pourraient, en ce qui concerne la condamnation de l'inculpé, biaiser la situation en sa faveur, entraver l'application de sa peine ou le soustraire à l'action de la justice.» (Article 138a de la réforme de janvier 1975 du Code de Procédure Pénale Allemand).

«Si l'accusé s'est mis de propos délibéré et par sa faute, hors d'état d'assister à l'audience et en empêche ainsi volontairement le déroulement normal, l'audience sera poursuivie en son absence, tant que le tribunal ne considère pas sa présence indispensable, même s'il n'avait pas encore été interrogé.» (Article 231a de la réforme de janvier 1975 du Code de Procédure Pénale Allemand).

«En cas de danger actuel menaçant la vie, l'intégrité physique ou la liberté d'une personne, si certains faits sont de nature à justifier le soupçon que ce danger émane d'une association terroriste et si la prévention de ce danger exige que soient interrompues toutes formes de contacts des détenus entre eux et avec le monde extérieur, y compris la communication écrite et orale avec leur défenseur, une décision déclaratoire en ce sens peut être prise.»

(Article 31 de la loi du 30 septembre 1977 portant modification de la loi d'introduction au code de l'organisation judiciaire).

«Un défenseur doit nécessairement être exclu de participer à une procédure s'il est très fortement soupçonné ou suffisamment soupçonné pour justifier l'ouverture du procès à proprement parler : d'avoir participé à l'infraction qui constitue l'objet de l'instruction ; d'abuser des contacts avec l'accusé en détention pour commettre des infractions ou mettre considérablement en danger la sûreté d'un établissement pénitentiaire ; ou d'avoir commis un acte qui, en cas de condamnation de l'inculpé, constituerait un acte de nature à favoriser l'infraction, à déjouer la répression ou un recel.»

(Alinéa 1 de l'article 138a de la loi du 14 avril 1978 portant réforme du Code Pénal).

«Le droit fondamental à l'inviolabilité du domicile (article 13 de la «loi fondamentale») est restreint, par le chapitre 1 numéro 1 de la présente loi et le droit fondamental à la liberté individuelle (article 2 phrase 2 de la «loi fondamentale») est restreint par le chapitre 1 numéros 4 et 10 de la présente loi.»

(Chapitre 4 de la loi du 14 avril 1978 portant réforme du Code Pénal).

Coup de grâce pour le Grand Canal

Les similitudes entre le canal à grand gabarit Rhin-Rhône et son homologue américain sont nombreuses. Or le projet US, bien que plus avancé, vient d'être abandonné. La France suivra-t-elle cette même voie ?

Le gouvernement de Floride et son cabinet ont porté un coup décisif au plus ancien des projets fluviaux américains : le canal Transfloride. A la suite de nombreuses séances publiques rassemblant défenseurs de la nature et promoteurs, la décision d'abandonner la construction a été prise. Voilà qui devrait encourager les adversaires du Canal Rhin-Rhône à mettre les bouchés doubles afin que soient évitées la destruction du Doubs, l'éventration du Sundgau et la stérilisation de nombreuses terres agricoles.

Pour faciliter le passage des barges entre le Golfe du Mexique et l'Atlantique, le canal Transfloride semble un raccourci tellement logique qu'il est réclamé depuis plus d'un siècle et demi. Mais le point faible du projet est sa rentabilité.

Si jamais il était réalisé, le canal serait long de 175 km depuis Yankeetown sur la côte du Golfe,

jusqu'à la rivière St John, près de Palakta. Il aurait une profondeur de 3,65 m et son alimentation en eau serait assurée par 3 réservoirs dont l'un, le Réservoir Rodman, a déjà été construit et mis en eau; actuellement, il est obstrué par de la flore aquatique. Une grande partie du tracé du canal emprunte l'inscription sur la Liste Nationale

l'Association des Défenseurs de l'Environnement basée à Gainesville. D'autres organismes de protection de la nature, y compris la Société Audubon de Floride, sont venus à la lutte et, petit à petit, les populations de Floride et de la nation ont été amenées à comprendre la menace écologique du canal(...)

et l'eau qui coulerait du canal dans la nappe phréatique «serait plus ou moins polluée, comme dans toutes les voies d'eau exploitées».

Quant à Joseph L. Carroll, de l'Institut des Transports de l'Université de Pennsylvanie et ancien conseiller auprès des Ingénieurs de l'U.S Army, il déclarait: «jamais

Avec un taux d'intérêt de 4%, le projet devient non rentable. Carroll déclare que «la plupart des économistes indiqueraient un taux 3 ou 4 fois plus grand que 2,87%».

Chiffrés avec le dernier taux d'intérêt attribué par le Congrès, 6,12%, les bénéfices s'élèveraient à 68cents par dollar investi (...)

Cependant, les Ingénieurs ont découvert par la suite d'autres bénéfices éventuels pour les glisser dans leur calcul. La Direction de l'Electricité à Jacksonville a déclaré qu'il y avait «une probabilité de 70% à 90%» qu'elle se convertisse au charbon, malgré l'existence d'autres voies disponibles et éventuellement moins chères (...)

A la fin de la session de Tallahassee, le vote officiel donna 6 voix contre une en faveur d'une demande au Congrès de ne plus financer le canal Transfloride. De plus, le gouvernement et son cabinet votèrent une demande de fonds fédéraux pour financer une étude des problèmes posés par le canal abandonné. On étudierait le meilleur usage à faire des terrains achetés pour le projet, ainsi que la restauration de l'Oklawaha. Le cabinet demandera aussi la suppression de l'Administration du Canal de Floride (...)

George Laycock ●

Article tiré du magazine américain Audubon, traduit par Janet Cochrane et Pierre Parreaux, diffusé par le Comité de Liaison Anti-Canal Rhin-Rhône, CLAC, 92, rue des Granges, 25 000 Besançon, Tel (81) 81 28 91

Plus que jamais les opposants à la mise à grand gabarit du canal sont décidés à obtenir l'abandon du «projet dément» et à faire triompher le bon sens. De moins en moins nombreux sont d'ailleurs les promoteurs enthousiastes et désintéressés de la voie d'eau à grand gabarit. Les quelques partisans attachés au projet s'en sont inquiétés bruyamment et ont obtenu des apaisements.

On a «rectifié» et bétonné la Moselle pour promouvoir la sidérurgie lorraine, et on licencie à Neuves-Maisons... «Alors, se demandent les opposants au Rhin-Rhône, est-

ce vraiment le moment de réaliser un nouveau projet ruineux? N'y a-t-il rien d'autre à entreprendre, pour conjurer la crise, que d'éventrer le Sundgau, de stériliser de nouvelles terres agricoles et de détruire le Doubs, simplement parce que pour quelques personnalités influentes le progrès consiste à faire toujours plus grand?»

Dès le mois d'août 9 communes ont chargé Maître Huglo, avocat à la cour, de déposer dans les délais réglementaires un recours en Conseil d'Etat contre l'utilité publique du Canal à Grand Gabarit avec une demande de sursis à exécution.

Maître Huglo désire prendre contact avec tous ceux qui ont des réserves à exprimer sur la liaison Rhin-Rhône, qu'il s'agisse de la forme de l'enquête publique ou du fond du problème, afin de compléter, le cas échéant, son dossier déjà bien fourni.

Maître Christian Huglo
19 rue de Madrid
75 008 Paris
Tel : 387 86 81 - 293 55 02

P.S. Il n'est pas trop tard pour les associations ou communes qui veulent se joindre au recours. Elles peuvent le faire sous la forme d'intervenants : elles ont autant de poids que les requérants.

des Rivières Sauvages à Haut intérêt paysager.

Marjorie Carr, membre de la Société Audubon, section de Alachua, est un des environnementalistes qui a compris la nature de la vallée qu'on était en train de sacrifier. Ses efforts pour rassembler les forces de lutte contre le projet ont amené la création de

Selon les déclarations de Gerald G. Parker, professeur en hydrologie et hydrogéologie à l'Université de Floride, le creusement sur 45 km du canal en dessous du niveau de la nappe phréatique pourrait perturber le réseau des eaux souterraines de Floride en des milliers d'endroits,

je n'ai assisté à un tel effort désespéré des Ingénieurs pour tirer de la farine d'un sac de son».

Les ingénieurs disent que le canal pourrait rapporter 1,29 dollar par dollar investi (...) mais ils ne tiennent pas compte d'une manière réaliste du taux d'inflation, en basant leurs calculs sur un ancien taux d'intérêt de 2,87%.

Vers un Programme Commun anti-nucléaire

Les assises internationales de La Hague à Equeurdreville permettront-elles enfin l'élargissement des luttes écologiques



- Voyage au centre de la terre.
- Mets pas les doigts dans ton nez, ils sont radioactifs.
- Golfch mon amour.
- Littoral dévasté.

Une animation est prévue, ainsi qu'une garderie pour les enfants. Les repas pourront être pris sur place et l'hébergement sera assuré aux participants qui en feront la demande (faites vous connaître dès maintenant).

Accueil dès samedi matin sur le lieu des assises. Les organisateurs essaieront, dans la mesure du possible, d'être à l'arrivée des trains en gare de Cherbourg.

Pour tous renseignements adressez vous au :
Comité Contre la Pollution Atomique dans La Hague (CCPAH)
BP 156
50 104 Cherbourg
Téléphone : (33) 53 79 73

PROGRAMME

Samedi 21 octobre

A 14 h, deux réunions d'information :

- «Les réalités de La Hague côté habitants», exposé de synthèse par le CCPAH.

- «Les réalités de La Hague côté travailleurs», exposé demandé à la CFDT.

A 15 h: Trois forums animés simultanément :

- **Forum retraitement** : vitrification, transports, stockage, déchets, extension (UP3), contrats étrangers, rejets, normes...

Avec la participation de : JP Schapira (GSIEN), R. Belbeoch (GSIEN), Y. Lenoir (RAT), Van de Sand (BBU Heidelberg), P. Samuel (RAT), D. Lalanne (GSIEN).

«Concern» (Gersey), BBU Hambourg...

- **Forum santé** : Reconcentrations, chaînes alimentaires, irradiations, contaminations, petites doses, normes, rejets...

Avec la participation de : C Richard Mollard, Cherriot (N et P), Christiani (UFC), C.S.C.V., Pignero (APRI), B. Belbeoch, les docteurs Gires, Marie, Rochard, Flood...

- **Forum Luttes** : Bilan des luttes locales, GFA.

Avec la participation de : Lienard (Belgique), Maître Huglo, Trades Unions, de suisses, basques, canadiens, allemands, anglais.

Dimanche 22 octobre.

A 10 h : trois forums simultanés

- **Forum société du plutonium.** Armement Atomique, transport du plutonium, état policier, militarisation de la société, plan OR-SEC-RAD, société du secret, structure industrielle, Information.

Avec la participation de : Puisseux, MDPL MCAA, Chesneaux, RAT, Schapira, H. Van de Sand, BBU Hambourg, Gorleben, Le Henaff, GRANV, CFDT UR

Forum alternatives énergétiques.

Projet à terme. Avec la participation de Christiani, Samuel, Goldmith, Lalanne, J.P Marie, Crepan, Giry. Et peut-être de l'IEJE (Grenoble), Bosquet, J. Pain, Finon.

Forum perspectives de luttes.

Avec la participation de Belges, Australiens, Suisses, Basques, Anglais, Canadiens, Allemands et tous comité français.

14 h : La place de La Hague dans la chaîne du nucléaire.

- Exposé de synthèse par Yves Lenoir Amis de la Terre.

15 h : trois forums (animés simultanément)

Forum politique nucléaire internationale.

- Prolifération, ventes d'installations nucléaires, contrats étrangers, l'Uranium, politique Africaine, la politique de Carter.

Avec la participation de : MDPL MCAA, D.Brox, Genestout, Goldsmith, Samuel, Belbeoch, H. Van de Sand, Lalanne, Lenoir, Schapira, Chesneaux, Puisseux, CCPAH, Le Henaff, CFDT, Pignero. Ont également été contactés : Kowarsky, Bosquet, Syndicat des Transports Anglais, CFDT Arsenal.

Forum alternatives régionales pour l'énergie et l'emploi.

Avec la participation de : JP Marie, AT Caen, Nature et progrès, CREPAN.

Forum perspectives.

Avec la participation de : Tous comités français et étrangers. Réseau des Amis de la Terre, CFDT UR, Tous partis politiques et syndicats.

Départ en car organisé par le Mouvement Ecologique Parisien le samedi 21 octobre à 7h 30 (heure impérative!) de la place Denfert Rochereau. Aller-Retour : 60 F. Prévoir tente et duvet. Camping assuré. Retour dimanche soir.

Inscription par téléphone : de 18h30 à 20h30, Pierre et Alain 337 69 67 ou toute la journée, Eric 636 61 59

Participeront aux Assises :

- Le Comité Contre la Pollution Atomique à La Hague (CCPAH)
- Le Comité Régional d'Information et de Lutte Anti-Nucléaire (CRILAN)
- Le Réseau des Amis de la Terre (RAT)

- Le Groupement des Scientifiques Pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN)
- L'Union Régionale CFDT
- Nature et Progrès
- L'Union Fédérale des Consommateurs
- Le Comité Régional pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature (CREPAN)
- La Confédération Syndicale du Cadre de Vie (CSCV)

- Des Burgerinitiativen allemands
- Les Friends of the Earth anglais
- Les Amis de la Terre de Belgique
- «Concern» de l'île de Jersey
- Des Trade Unions australiens...

Les réanimateurs sociaux

La société ne va pas bien
Certains s'appliquent à négocier
le changement social sans douleur.
Ce sont les expérimentateurs sociaux
qui se sont réunis à Metz.
Et les pratiques qui se disent
«d'expérimentation sociale»
ne sont pas sans quelque ambiguïté.

La revue *Autrement* (1) organisait les 6 et 7 octobre une rencontre sur le thème de «l'expérimentation sociale». Cette initiative se tenait à l'Institut Européen d'Ecologie de Metz, qui, dans le cloître des Recollets, se donne pour objectif «de promouvoir et de développer toute initiative visant à l'amélioration de la qualité de la vie, de l'environnement et des rapports entre les hommes, les sociétés et la nature». Un objectif que l'Institut se propose d'atteindre dans le cadre d'une collaboration européenne, en contact avec les scientifiques, les pouvoirs publics et les «diverses collectivités humaines».

La revue *Autrement*, de son côté, s'efforce depuis cinq ans de rendre compte de ce que l'on appelle les «innovations sociales» tant dans le domaine de l'urbanisme, des femmes, de la médecine, des formes d'habitat ou des actions culturelles. C'est pour répondre à un besoin de coordination entre ces différents domaines qu'Henri Dougier et son équipe ont conçu le principe de ces rencontres où une centaine d'expériences alternatives étaient représentées.

Bien que nous n'ayons pas pu suivre l'intégralité des travaux des huit commissions, nous avons retiré l'impression de ce que nous avons vu qu'une telle confrontation permettait tout d'abord d'évaluer l'importance du phénomène «innovation sociale». Un phénomène difficile à saisir, dans la mesure où toutes les expériences décrites ne se situent pas forcément sur le même plan politique. Nombre d'expérimentateurs nous sont apparus comme très institutionnalisés, comme par exemple les travailleurs sociaux et les animateurs culturels qui perçoivent des salaires venant de subventions soit gouvernementales, soit locales. Seule, une quinzaine de projets présentait un caractère nettement alternatif. En ce domaine, ce sont incontestablement les boutiques de droit qui vont le plus loin. Mais, comme nous a affirmé Henri Dougier «on ne peut pas mettre l'exclusive sur les alternatives totales, du genre Christianian».

Dans ces conditions, comment regrouper sous la même étiquette des expériences aussi différentes? Pour *Autrement*, est «expérimentation sociale» tout ce qui émane d'une initiative, qu'elle soit individuelle ou collective, qui manifeste un certain sens du risque, que cette initiative ait pour cadre ou non une institution. En bref, tout ce qui ne suit pas un «modèle». Les acteurs? Ce peut-être n'importe qui, dans n'importe quel domaine.

De là vient sans doute l'ambiguïté de ces expérimentations. On se demande souvent quel est le projet politique qui les sous-tend. Elles interviennent généralement auprès des «laissés pour compte» et des victimes du système. Elles soulignent les carences d'un certain nombre d'organisations et elles proposent des solutions. Elles peuvent donc devenir le dernier maillon d'institutions «à bout de souffle», et permettent à ces dernières d'augmenter leur emprise sur l'ensemble des activités sociales. Elles peuvent être aussi le ferment de réelles alternatives. Mais si nous penchons pour la première hypothèse, c'est que nous n'avons rien vu qui puisse nous laisser penser qu'il y ait là des pratiques de rupture, notamment vis à vis de l'Etat. Le fait de ne pas poser ce problème politique risque de permettre la récupération par certaines fractions des partis politiques qui tentent d'intégrer efficacement tout ce qui relève des mouvements sociaux. Pour Henri Dougier, il s'agit de «miner le système de l'intérieur».

Voire, car la dépendance que crée, pour les innovateurs sociaux, le principe des subventions, pour ne citer que cela, ne favorise pas un travail de sape, mais amène bien au contraire un peu d'air frais au dit système. Réanimateurs sociaux plutôt que sabordeurs...

Qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas de déprécier systématiquement toute initiative qui n'a pas son label de bonne moralité politique délivré par le comité central. Les mouvements de citoyens du type Burgerinitiativen allemands sont souvent signe de bonne santé démocratique et un premier pas vers une radicalisation de la vie associative. On ne peut pas non plus exiger des gens qu'ils «innovent» dans la pénurie, qu'ils se condamnent à rester marginaux. Les personnes que nous avons rencontrées ne sont ni de celles qui scrutent la société au microscope, ni de celles qui «sautent le pas» vers un ailleurs quelconque. Ce sont «des gens en lutte pour sauver leur vie» comme devait le déclarer l'un d'entre eux. Pour nous, écologistes, il y a là une piste à creuser.

Catherine Decouan.
Jean-Luc Lavigne

(1) *Autrement* : 73 rue de Turbigo
75 003 Paris

Péchiney : la mort parfumée des lyonnais

Péchiney a-t-il l'intention de gazer les Lyonnais ? Jeudi dernier un nouveau nuage toxique d'acroléine a fait des ravages au quartier de la Saulaie, à Oullins. On aurait dit l'ambiance d'un film-catastrophe réussi. Les yeux et la gorge qui commencent à picoter : «bien vite, raconte un commerçant à une jeune journaliste du *Progrès*, on commença à être opprésés. Une terrible sensation d'étouffement. Puis nous étions pris de nausées. Chacun tenait un mouchoir devant sa bouche, un véritable étan nous enserrait la poitrine. C'était un spectacle véritablement affolant. On ne savait pas ce qui nous arrivait. En quelques minutes, les habitants du quartier tombaient évanouis sur la chaussée.»

Ce qui leur arrivait, c'était un nouveau nuage d'acroléine un produit de catalyse du propylène qui est utilisé pour parfumer les aliments du bétail (sic). Des centaines de Lyonnais ont été intoxiqués et souffrent encore de nausées trois jours après ce que Péchiney appelle un «incident». Plus grave: des enfants sont touchés et des conséquences sont possibles sur les voies respiratoires. Encore de futurs candidats pour la «bof génération»...

Le maire d'Oullins, le socialiste Bernard, a fini par s'émouvoir et demander la fermeture de l'usine Péchiney de Pierre-Bénite. La colère gronde chez ses concitoyens. Le Préfet de région accordait samedi l'interdiction de la remise en route de cette unité de fabrication. On peut en effet parler de «troubles de l'ordre public» par un gros pollueur, lequel sera poursuivi en justice sur plainte des habitants d'Oullins.

Ce pollueur là est un récidiviste. Depuis 67, démarrage de la fabrication de l'acroléine, les «incidents» se sont multipliés. En juillet 76, plusieurs tonnes de poissons crevèrent à la suite du déversement accidentel d'une citerne d'acroléine dans le Rhône. Péchiney fut condamné à une amende que l'on peut dire symbolique pour un groupe

multinational. Il faut préciser que le rendement dans cette usine est passé de 40 à 80% en quelques années et que les conditions de sécurité s'en ressentent. Les ouvriers qui sont en première ligne demandent une humanisation des conditions du conflit, sans pour autant réclamer la fin de la guerre. C'est qu'ils en vivent...

Et il y a 250 tonnes d'acroléine à Pierre-Bénite, de quoi tuer un million de lyonnais en cas de gros «incident», c'est-à-dire d'explosion des stocks.

Encore une fois, le capitalisme est surpris en flagrant délit. La contradiction entre la recherche du profit et la vie humaine est patente. On pourra certes améliorer ponctuellement la sécurité de l'usine... jusqu'à l'accident, le vrai. Quant aux usines nucléaires, rassurez-vous, les nuages radioactifs ne picotent pas les yeux. Indécélables. Cela permet à EDF de dire que toutes les précautions sont prises. Le bilan du nucléaire se fera dix, vingt ans plus tard, dans les centres pour cancéreux.

Rencontre internationale

Pour sortir la contestation anti-nucléaire de l'impasse où elle se trouve depuis l'échec de Malville, un grand nombre de groupes ressentent de plus en plus le besoin d'internationaliser leurs expériences et leurs actions.

C'est ainsi que, les 24 et 25 juin, s'est tenue à Bâle une rencontre internationale de groupes anti-nucléaires. Un appel à une manifestation internationale au printemps 79 a été lancé et une campagne pour un moratoire sur les programmes nucléaires proposée.

Afin de préparer ce rassemblement, la coordination Rhône-Alpes propose une réunion des groupes français les 28 et 29 octobre à Lyon.

Compte-rendu détaillé de la réunion de Bâle: Daniel Montet, 12 rue Royale, 69001 Lyon.

Braud : procès et entrave de chantier

Vendredi 13 octobre, le journal «Presse Océan» annonçait l'avis favorable du Conseil d'Etat concernant l'enquête d'utilité publique de la centrale nucléaire du Pellerin. Aucune confirmation n'a été donnée officiellement : Quoique qu'il en soit, face à ces rumeurs, la coordination des comités de la Basse Loire a décidé de relancer la mobilisation : entre autres choses, elle organise une marche du Pellerin à Nantes le samedi 28 octobre, en parallèle avec la journée nationale d'action pour le Larzac. Car c'est en luttant ici et maintenant contre la centrale du Pellerin que nous luttons là-bas pour garder le Larzac.

Pellerin : ça repart !

Le mercredi 29 juin 1977, à 11 heures, huit militants écologistes de la région de Royan subtilisaient le dossier d'enquête d'utilité publique concernant la prise et le rejet des eaux de la centrale nucléaire de Braud et St Louis dans la Gironde. Ils étaient inculpés de vol de documents administratifs.

Leur procès aura lieu le jeudi 9 novembre 1978 à 14 heures devant le Tribunal de Police Correctionnelle de Bordeaux. Contacts : Mouvement Ecologique. Royan Meschers, Presqu'île d'Arvert, 42 boulevard Albert 1er, 17 200 Royan.

La contestation visant la centrale de Braud et St Louis présente de multiples aspects. C'est ainsi que le 11 octobre 1978, des propriétaires touchés par la construction de la ligne très haute tension La Gaudière-Verfeil (partie intégrante du projet de Braud et Saint Louis) se sont opposés à l'exécution des travaux que devaient engager un énorme bulldozer pour construire un transformateur sur cette ligne. Et agriculteurs et anti-nucléaires n'en sont pas restés là : une occupation du site a débuté ce dimanche.

Contacts : Association Toulousaine d'Ecologie, 3 rue Danton, 31 400 Toulouse. Tel: 08 56 18



Larzac: mobilisation générale

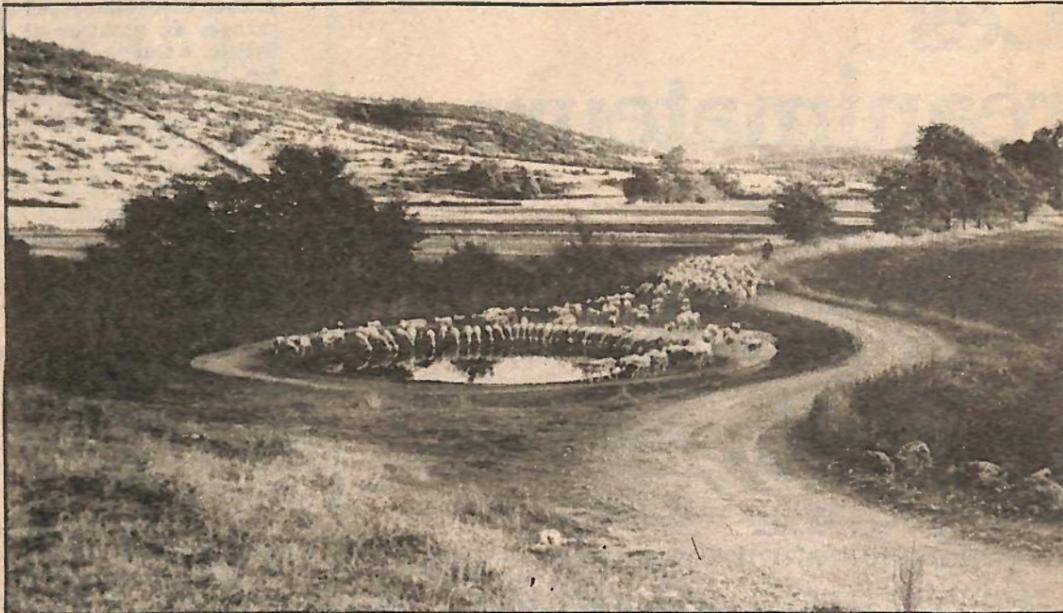
Au Larzac, la vie continue. En riposte aux arrêtés de cessibilité qui veulent les expulser au profit de l'armée (école de la mort), les paysans appellent à une journée nationale d'action le 28 octobre. Partout en France, le coup de force gouvernemental a redonné du souffle aux comités Larzac qui préparent des manifestations offensives et originales, ainsi que des jeûnes publics. Les paysans du Larzac demandent un soutien très décentralisé mais très effectif. Une affiche nationale vient d'être imprimée : elle est à commander au Comité Larzac de Paris, 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris. (Tel : 531-43-38, entre 18 et 20h).

Sur le plateau, des gendarmes locaux faisaient des rondes nocturnes la semaine dernière, autour de la ferme des Truels. Il semble que l'armée ait acheminé des troupes

fraîches pour occuper les Truels. On leur souhaite plus de chances qu'à Dien-Bien-Phu...

Côté politique politicienne, on ne peut pas dire que la gauche socialiste montre un grand degré de détermination pour stopper l'offensive militaire. Pourtant il y a là un beau sujet de mobilisation pour un PS qui se cherche et qui cherche surtout à rencontrer les «lutes différentes». Verra-t-on Mitterrand et Rocard surenchérir pour sauver le Larzac ? Tous les espoirs sont permis.

Enfin le comité Larzac-Lyon fait imprimer une carte postale destinée à Giscard qui sera postée au soir de la manifestation du 28 octobre. Elle est disponible à l'adresse suivante : François Bel, 8 D avenue De Gaulle, 69 300 Caluire (Tél. : 78. 23 53 56).



Ch. Weiss, ADJA

C'était marqué sur le journal

David Lee Powell, 27 ans, condamné à mort pour le meurtre d'un policier, doit être le premier Américain à bénéficier d'une exécution «propre» par injection de thio penthal de sodium. Au lieu de surveiller sa santé afin d'être en forme pour cette grande première, David Lee refuse de s'alimenter depuis plus de deux semaines. «Il souhaite mourir comme il l'entend» a déclaré son avocat.

«Pas question» ont répondu les organisateurs du spectacle. Alors, comme les oies que l'on sacrifiera sur l'autel des fêtes de fin d'année, David Lee Powell est régulièrement gavé par ses matons.

Plus chiant mort que vivant

Achille Galucci, le magistrat romain chargé de l'enquête sur l'affaire Moro, a interdit la publication des minutes du «procès» infligé par les Brigades Rouges à l'ancien dirigeant de la Démocratie Chrétienne.

Raison officielle : l'authenticité du document n'est pas prouvée. En fait la classe politique n'est pas chaude pour que soient révélés au public certains scandales récents. Aldo Moro a déjà, estime-t-elle, suffisamment semé l'embrouille entre les signataires du compromis historique. Quant aux services secrets italiens, ils voient d'un sale oeil le fait que l'on puisse, preuves à l'appui, démontrer leurs liens avec la CIA. Sans parler de leur participation à l'attentat de Milan qui avait fait, en 1969, la bagatelle de douze morts.

Un tiens vaut mieux...

Jacques Chirac, patron du RPR, voulait partir en guerre contre les giscardiens. Ambition personnelle oblige. Il n'a pas été suivi par ses troupes qui craignent qu'un affrontement entre les deux grands partis de la majorité ne provoque de nouvelles élections.

Répondant à une question d'un parlementaire de l'opposition qui s'étonnait que les réquisitoires du RPR contre le gouvernement se concluent toujours par l'acquiescement, Jacques Marette, député RPR de Paris, a répondu de son banc : «C'est parce que, dans les circonstances présentes, l'ouverture d'une crise donnerait toutes ses chances (à la gauche) et que je ne le souhaite pas du tout».

Ons'en doutait un peu, mais maintenant on en est sûrs !

Budget

Chaque Français consacrerait, l'année prochaine, 1727,34 F au fonctionnement et à l'équipement de l'armée contre 9,33 F pour la défense de l'environnement. Sans commentaire.

Evidence

A l'issue du bureau national de la CFDT, Edmond Maire a sévèrement critiqué la CGT et les partis de gauche. «Chaque fois que nous avons cédé devant le PC, on a constaté un renforcement de sa volonté hégémonique et de son sectarisme», a-t-il déclaré. Bon Dieu, mais c'est bien sûr. Dire qu'on allait l'oublier !

Petit galopin

«Nous ne voulons pas laisser le champ libre au réformisme moderne se parant des couleurs de l'autogestion», a déclaré Victor Leduc, le pèpe du PSU, en faisant référence à Rocard, son ancien secrétaire général. Pour Victor, les rocardiens «acceptent la restructuration capitaliste comme une nécessité et ils veulent l'aménager pour la rendre supportable.» Pour une fois qu'il sait ce dont il parle...

«Justice»

Condamné à 30 mois de prison en quelques minutes par le tribunal des flagrants délits comme complice de deux cambrioleurs, M. Le Piniéc a fait appel. Il faut dire que le fait que

sa voiture ait été garée à proximité ne peut pas être considéré comme une preuve suffisante. C'est ce que le Président de la 10^e chambre de la cour d'appel a reconnu en déclarant «qu'il était un peu aventureux de juger cette affaire en flagrant délit».

Pour un qui a quelques chances de s'en sortir, combien de condamnés par erreur ?

La ferme

«J'ai été privé de mes avocats. Si en plus il m'est interdit de parler, alors coupez-moi la tête tout de suite et qu'on n'en parle plus !» s'est exclamé Habib Achour avant d'être condamné à dix ans par la cour de Sécurité de l'Etat Tunisienne. Son crime ? Avoir, en tant que dirigeant syndical, provoqué la grève générale et les émeutes du 26 janvier dernier.

En Tunisie comme en France, les juridictions d'exception sont à la botte du pouvoir politique.

L'aveu

Le révérend Thriot, ci-devant président de la 10^e chambre correctionnelle de Paris a eu récemment un mot malheureux. Comme il devait juger quatre jeunes manifestants antinucléaires appréhendés dans la nuit du 13 au 14 juillet 77 et qui se plaignaient d'avoir été tabassés par les flics, il a dit sans rougir : «c'est malheureusement ce qui arrive quand on est pris dans une manifestation». La police frappe après les manifs, mais c'est normal. Le président Thriot l'a avoué.

Au fou !

Les psychiatres privés, réunis en congrès, contestent le système de santé et s'inquiètent de la prise en charge croissante par l'Etat du bien-être de tous. «La santé n'est pas un concept scientifique, mais un accord heureux entre celui qui se sent bien et son entourage. Cela a-t-il à voir avec le droit à la santé que nous accorde l'OMS ou le système de santé étatique qui se met en place, un peu

partout ? ont-ils déclarés avant de conclure : ce qu'on gagne en garanties, en «assurance tous risques», on a souvent à le perdre en liberté».

Du côté du pouvoir, on doit penser qu'il y a des coups de seringue qui se perdent.

Mai 68: on liquide?

Vincennes, l'université symbole, avec ses enseignants parfois passionnés et ses disciplines qui allient le classique et l'original, disparaîtra-t-elle l'an prochain ?

C'est ce que craignent étudiants et enseignants qui voient dans le transfert des locaux à St Denis une façon de remettre en question le fonctionnement et les objectifs de Paris VIII.

Le nom du croque-mort ? Alice Saulnier-Séité dont Pierre Merlin (président de l'Université de Vincennes) dit qu'elle est «animée par le ressentiment et qu'elle n'a pas l'envergure des fonctions qu'elle exerce.»

L'ennui c'est qu'Alice est l'outil d'un gouvernement qui «après les dernières élections pense satisfaire ses désirs les plus profonds, de la liberté du prix du pain à la disparition de Vincennes».

Nécrophages

Des mulets d'une maigreur extrême couverts d'ulcérations et dont la peau ouverte par endroits laisse passer des boyaux; des poissons plats qui perdent leurs nageoires au contact des sables mazoutés... sept mois après le naufrage de l'Amoco-Cadiz les fonds marins sont en folie.

Une consolation : les crevettes ont doublé de taille et les fossoyeurs des mers (crabes et homards) sont en pleine forme. Il faut dire qu'ils ont eu de quoi se nourrir.

Couïc

Le prix Nobel de médecine a été décerné à trois microbiolo-

gistes qui ont mis au point les «enzymes de restriction», c'est à dire une sorte de bistouri chimique qui permet de modifier l'hérédité. Appliqué à des militaires, ça peut avoir de l'intérêt, mais j'ai bien peur que ce genre de découverte ne nous promette encore des lendemains bien sombres.

Lycées, c'est reparti

Trente mille manifestants samedi dernier à Paris à l'appel de quatre organisations du second degré et de l'UNCAL. Ils étaient encore 12000 boulevard St Germain après l'ordre de dispersion. Pourvu que ça dure.

Marx et Jésus

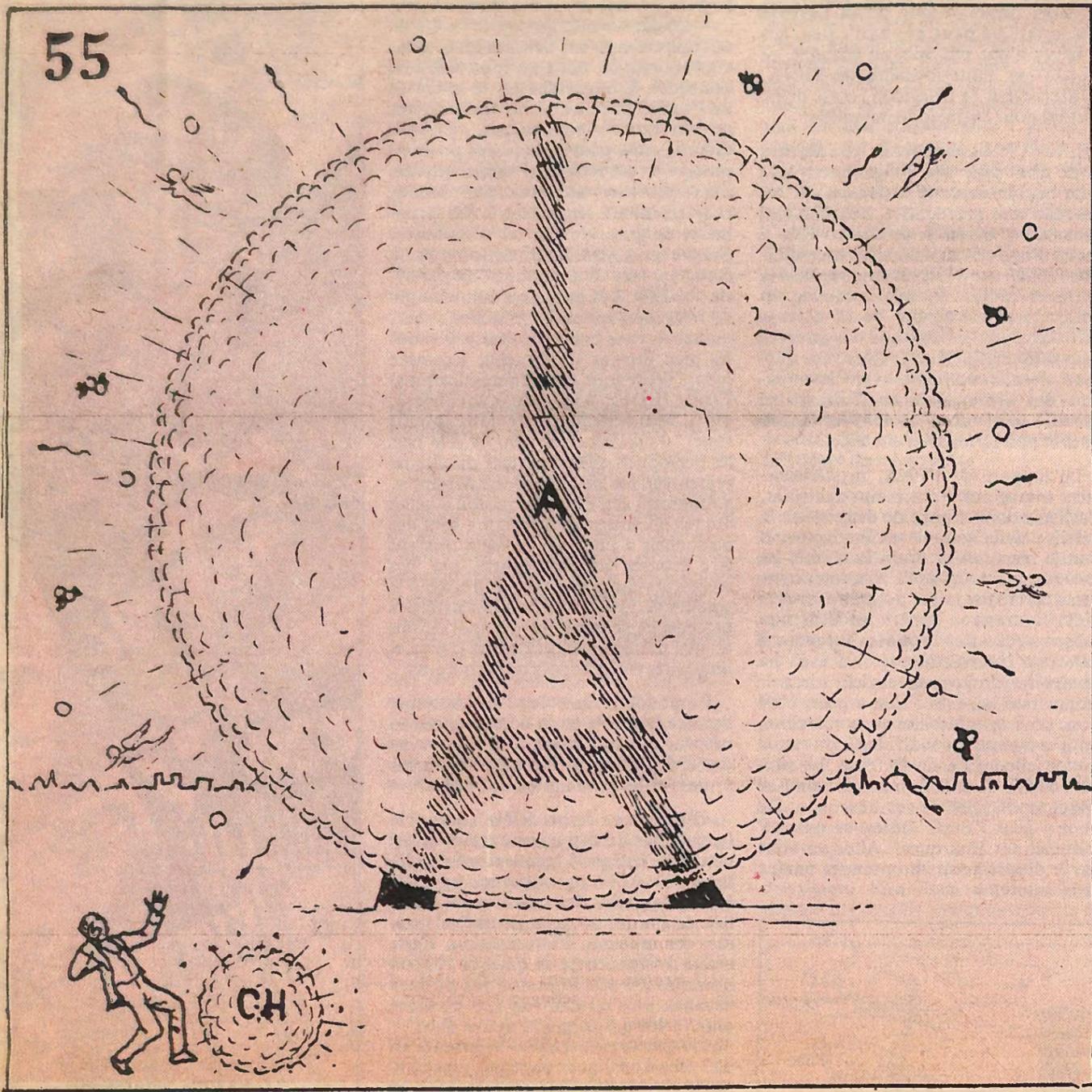
Jean Ellenstein, ex stalinien repent, philosophe tous les lundis dans «Le Matin». La semaine dernière il s'interrogeait sur la manière de concilier, en politique, la pratique et l'idéologie, le pouvoir temporel et la transcendance. «Un parti politique peut-il défendre une philosophie? Et s'il le fait, n'est-il pas entraîné, indépendamment même de sa propre volonté, à se donner un rôle qui dépasse singulièrement celui d'un parti politique dans une société démocratique et pluraliste?»

Cette philosophie est scientifique, nous répondra-t-on (sous entendu le Parti Communiste Français). Elle serait la vérité parce qu'elle serait la science. C'est là qu'il y a dérapage. Ne confondons pas sciences et idéologie. Continue, Jean, tu brûles. Normal, à une époque, les bûchers tu savais les allumer.

Si vous étiez abonnés à Libé, Rouge, Le Matin, Le Monde, l'Huma... voilà ce que vous auriez appris cette semaine. Mais vous lisez la Gueule Ouverte (le Reader's digest du pövre) et c'est aussi bien. Nous, ça nous arrange! Alors, abonnez-vous, les tarifs sont indiqués page 19.

Jean-Louis Soulié

**Vrai
terrorisme**



**Une étude
confidentielle
de l'E.N.A
définit le sort
des civils en
cas de guerre
nucléaire :
celui de
chair à neutrons.
En fait
de dissuasion,
la force de frappe
dissuade
l'ennemi intérieur
de troubler
l'ordre établi.**

Le règne de la terreur

I L n'y a jamais eu, en France, de débat public sur l'arme nucléaire. La droite a mis en place la stratégie de la dissuasion. La gauche s'y est ralliée, jugeant l'existence de la force de frappe compatible avec une défense populaire et une société autogestionnaire. Le PCF est même allé jusqu'à envisager une décision « collégiale » d'appuyer sur le bouton des représailles mégatonniques, chose techniquement impossible (Giscard devrait décider en quelques minutes de son « emploi »).

La raison de l'absence de débat public est simple : on ne demande pas leur avis aux victimes d'une prise d'otages. Car la dissuasion nucléaire c'est ça : la prise en otage des populations civiles. Le territoire est vitrifié, le civil atomisé. Allons plus loin : il ne faut pas abriter les civils sous peine d'atténuer la crédibilité de la dissuasion.

La guerre nucléaire est donc une guerre des militaires aux civils. Une guerre de l'Etat aux individus. La meilleure façon de les faire tenir

tranquilles et, en dernier ressort, une technique de maintien de l'ordre intérieur. C'est pourquoi la notion de défense civile n'a aucun sens. Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Une étude confidentielle des élèves de l'ENA (promotion Mendès-France) de décembre 77 animée par le socialiste Dabezies -et qui n'engage que leurs auteurs- démontre implicitement la vanité de toute défense civile et les privilèges incroyables -en bonne démocratie- de la super-technocratie militaire. Les larges extraits que nous publions, de ce document exceptionnel, illustrent les propos de Paul Virilio : « la guerre construit l'Etat dont l'utopie se réalise par la destruction du monde, elle est donc pour lui une sorte de pratique religieuse fondamentale, la grande expression de sa mystique scientifique, la révélation et la construction de son identité. Aujourd'hui toutes les différences s'effacent devant la capitalisation de la violence comme ultime expression étatique... » (1)

(1) Paul Virilio, « L'insécurité du territoire » (Stock)

Vrai terrorisme

Les grands serviteurs de l'Etat que sont les Enarques de la promotion Mendès-France se sont donc penchés avec amour et sollicitude sur les problèmes de la sécurité intérieure et extérieure des Français. Il ne s'agirait pas de nous refaire le coup de la ligne Maginot... La Défense du sol sacré de nos aïeux est, on finira par le savoir, assuré par les Armées et la Force nucléaire stratégique. C'est la Défense Nationale.

A côté des militaires, les civils, jadis théoriquement en dehors du coup (de feu), sont aujourd'hui en première ligne puisqu'ils sont les otages de la dissuasion nucléaire. Est-ce pour cela que la défense civile est héritée de la défense passive? Non, bien sûr! La découverte de l'atome a permis d'actualiser la notion de passivité qui est appliquée aux civils. Hier, sous les Zeppelins, le civil résistait passivement en organisant sa vie de termites. Il refusait passivement de collaborer avec l'éventuel envahisseur. On connaît la résistance non-violente des Tchèques devant les chars soviétiques, en 68. La force de frappe nucléaire a rendu caduques toutes ces formes de résistance. En fait de passivi-

té, le civil en est réduit à attendre passivement la dose de neutrons qui «vitrifiera» le territoire. C'est pourquoi le débat démocratique sur la Défense Nationale ne peut pas avoir lieu: les cobayes n'ont pas voix au chapitre. Si l'Etat, par l'intermédiaire de l'ENA, s'intéresse à la question, c'est donc surtout pour se défendre lui-même.

L'ENA le dit elle-même. «La défense civile n'est plus une obligation vivante pour la communauté nationale, elle est devenue une prérogative, souvent mal assumée d'ailleurs, de l'Etat. Elle a perdu d'une certaine manière sa crédibilité. La défense civile est apparue, dès la première moitié du siècle, comme un complément nécessaire de la défense militaire. Mais l'époque des guerres conventionnelles semble close. Les quarante dernières années, avec l'intervention des armements nucléaires, ont modifié totalement les données techniques et politiques de la stratégie.»

Le rapport de l'ENA, mystérieusement tombé entre nos mains apatrides, s'articule donc autour de deux idées: la défense civile actuelle est inadaptée. Il faut la réactualiser. Dans la réalité, les menaces qu'examine l'ENA, intérieures ou extérieures, sont du même ordre: c'est la menace contre un Etat aux prises avec «des troubles internes à caractère insurrectionnel» ou avec les doutes des citoyens envers leur force de frappe nucléaire. Si l'Etat a peur, c'est donc pour la crédibilité de la coercition qu'il exerce sur les individus à travers la notion elle-même de Défense. Le rapport de l'ENA se lit comme une analyse psychanalytique de ses névroses. De quoi a peur l'Etat? Qu'est-ce qui fait trembler les Enarques? Allongez-vous sur le divan, jeune homme, et parlez sans crainte!

Chef, c'est une insurrection

Il est donc acquis qu'une invasion du territoire n'aura pas lieu par les moyens conventionnels, nous verrons plus loin pourquoi. L'important est le maintien de l'ordre public et la protection des ressources et des populations. «L'hypothèse retenue pour l'étude des plans de protection est celle de troubles internes à caractère insurrectionnel. Les plans de crise intérieure répondent à des hypothèses de grève de gravité croissante.» Contre cet ennemi intérieur, ouvrier ou étudiant, Mai 68 a démontré la paralysie de l'Etat. Les militaires sont chargés de remplacer les civils défaillants dans quinze services publics majeurs. Ce sont les plan Stentor (radio-télé), Fontaine (eau), Télémaque (télécommunications) Etoile (EDF), Aspirateur (ordures), etc... Mais ces plans ne sont jamais testés, d'où l'échec en Mai 68. De plus les personnels de ces services publics ne présentent pas de garanties suffisantes, notamment aux PTT. La moitié à peine des téléphonistes de Préfecture sont des personnels d'Etat. Les réseaux peuvent être écoutés clandestinement par des récepteurs-radio en vente libre dans le commerce. Quant aux points sensibles à protéger en priorité, ils sont mal définis ou mal protégés, en dehors des centrales nucléaires et des dépôts de carburants.

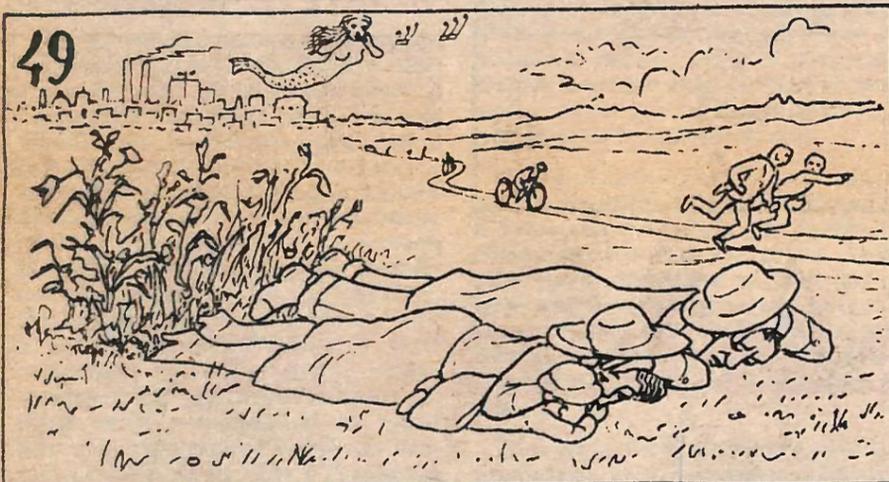
Finalement, conclut l'ENA, seule l'armée est fiable en ce domaine, car on ne peut accorder crédit à la réquisition des civils. Mais quelles sont ces forces armées utiles au maintien de l'ordre?

«Les forces de première catégorie (gendarmerie départementale) et de deuxième catégorie (gendarmerie mobile) assurent en permanence avec les forces de police des missions de maintien de l'ordre proprement dit, c'est-à-dire des missions d'intervention. Cette masse de manoeuvre de quelque 170 000 hommes (80 000 hommes des polices urbaines plus 60 CRS de 230 hommes plus 75 000 gendarmes d'active dont 18 000 gendarmes mobiles regroupés en 123 escadrons) peut paraître importante. Mais il faut avoir conscience que ces forces ont d'autres missions que le maintien de l'ordre, et que les impératifs combinés du soutien logistique et du repos des hommes ne permettent guère d'employer simultanément sur le terrain plus de la moitié des effectifs d'un CRS ou d'un escadron de gendarmes mobiles.»

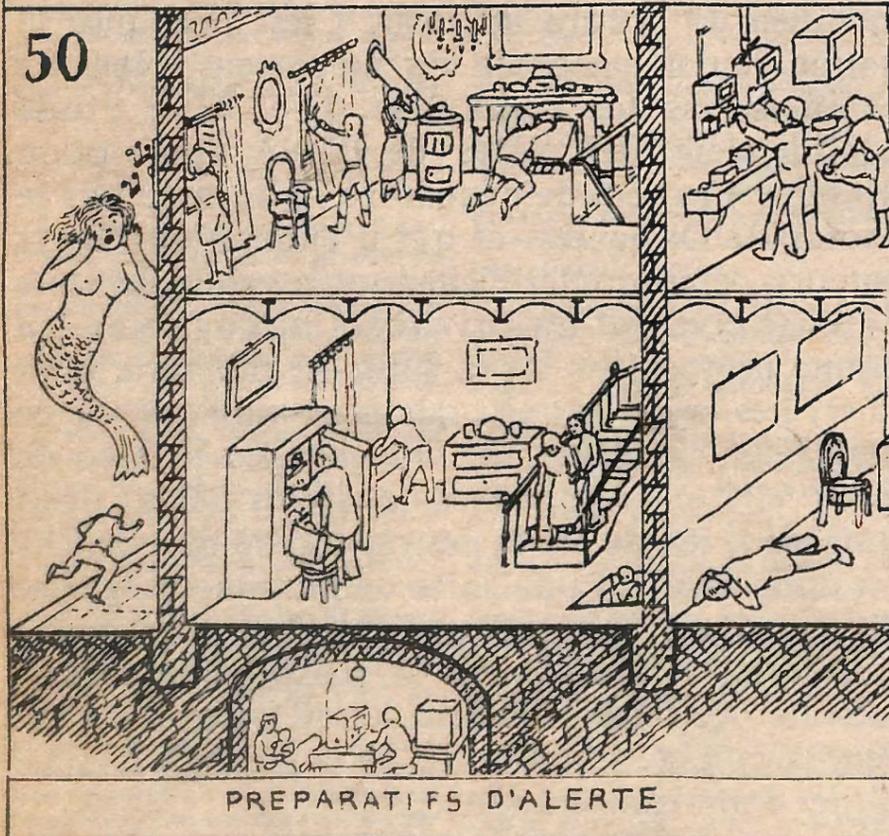
Les forces de troisième catégorie (forces armées terrestres, aériennes ou maritimes) au premier rang desquelles les ex-forces du territoire (50 000 hommes en 1976), sont plus particulièrement désignées, compte tenu de leur organisation, de leur armement, de leur instruction et souvent de leur technicité, pour les missions de défense des points sensibles ou, exceptionnellement et en dernier ressort, pour des opérations de force, c'est-à-dire de rétablissement de l'ordre. A cet effet, et en fonction des besoins qui leur sont exprimés par les Préfets de zone, les Généraux commandant les légions militaires sont censés établir un tableau régional de prévision d'emploi des moyens militaires dans les plans généraux de protection.

Ainsi réglée, la participation rapide des forces armées au maintien de l'ordre ne poserait pas de problème particulier si ce n'est celui d'un arbitrage difficile, en situation de pénurie globale d'effectifs, entre les besoins des préfets et la satisfaction des missions que les armées ont vocation première à assumer de façon permanente, si ce n'est aussi le sentiment vivace chez les militaires, et pas seulement ceux du contingent, que le rôle qu'ils pourraient alors être amenés à jouer n'est pas vraiment le leur.

Quoi qu'il en soit, les militaires ne sont pas toujours préparés à remplir les missions qui leur seraient dévolues. Ainsi, la mise en oeuvre des plans de remplacement supposerait que les personnels militaires soient entraînés à



POSITION DE DEFENSE HORS DE LA VILLE



PREPARATIFS D'ALERTE

Les illustrations de ce dossier sont extraites de «Comment échapper à la mort atomique», succulent petit recueil du colonel Herrera et du lieutenant colonel Gallard paru en 1952... et, hélas, épuisé!!

servir des matériels parfois nouveaux pour eux. Ce problème s'est posé de façon cruciale lors des événements de mai 1968, ainsi que le relate le Préfet de Police de l'époque: «On découvrirait jour après jour que les spécialistes de l'armée ne pouvaient pas se substituer aux civils pour faire marcher les centrales électriques, car l'on avait totalement omis de leur en apprendre les dernières techniques qui n'avaient que de faibles rapports avec celles figurant au plan Orion ou Belphegor d'il y avait vingt ans, ainsi que les conducteurs du Génie ne savaient pas comment manipuler les énormes camions citernes de distribution de fuel ou d'essence. Ainsi de la radio, des locomotives électriques ou des centraux téléphoniques». Certes, depuis, les techniciens de la marine s'entraînent sur les centrales d'EDF actuellement en activité, et à TDF, des spécialistes s'initient aux technologies les plus récentes. Mais les incidents survenus récemment lors du remplacement des contrôleurs de la navigation aérienne en grève, permettent de penser que certaines techniques se prêtent mal à une substitution et qu'un entraînement sporadique trouve rapidement en lui-même ses limites sur le plan opérationnel.»

Heureusement, tout n'est pas si noir: c'est ainsi que l'éventualité d'une guerre nucléaire règle le problème des stocks. Le conflit sera court. Les problèmes de



MOYENS DE PROTECTION

ravitaillement et d'intendance ne se posent plus comme en 14: L'autonomie pétrolière est de trois mois depuis la crise de 73. Et les coupons de rationnement alimentaires sont toujours là, comme en 40. «Seule la destruction et la contamination des récoltes en cas de retombées radioactives mettrait le pays en situation de pénurie brutale aiguë...»

Tous aux abris

Mais allez donc construire des silos hermétiques ? Où ? A quel prix ? Plus inquiétant est le problème des fréquences radio pour la conduite de la défense : «Il y a pénurie de fréquences. La nécessité de satisfaire en permanence des besoins civils toujours plus nombreux a conduit à attribuer à des utilisateurs civils des fréquences normalement réservées aux armées. On conçoit les difficultés que poserait leur récupération en temps de crise». On conçoit aussi pourquoi l'Etat s'oppose aux radios-libres qui seraient aux mains de pacifistes...

Faute de moyens d'expressions libres, comment le populaire sera-t-il averti, en cas de guerre ou de crise? Cette question préoccupe fortement l'Etat.

Partant du PC de Taverny, relié à 22 bureaux de diffusion dans les Préfectures puis à 4 000 sirènes, le réseau

d'alerte aérien fonctionnerait correctement et pourrait prévenir 55% de la population (et les autres?), à condition que l'ennemi ait la bonté de bien vouloir attaquer lentement et surtout, sans ces engins balistiques trop rapides. Le réseau d'alerte à la radioactivité est inefficace. Les personnels sont mal entraînés, le matériel de détection est dépassé. Un exercice de l'OTAN a montré que 70 seulement des 500 sous-sections départementales sont actives. Et puis à quoi bon alerter les foules si l'on n'a rien pour les protéger? De ce côté-là, en haut lieu, c'est la pagaille: on ne sait pas quelle politique adopter. Faut-il abriter les populations sur place, les déplacer? L'exode et la panique ne risquent-ils pas d'entraver les mouvements de l'armée?

L'ENA commence par noter l'absence de toute politique cohérente en la matière, hormis la plaquette de protection civile Savoir pour vivre qui recommande de tourner le dos à l'explosion. L'ENA explique ainsi cette carence :

«- d'abord dans des raisons historiques: lassitude éprouvée par les populations au lendemain de la guerre d'Algérie à l'égard des problèmes de défense et climat d'incrédulité qui a accompagné la mise en place de la force de frappe.

- ensuite et surtout dans les raisons d'opportunité politique : extrême sensibilité des populations à toute information sur les risques qu'elles encourent, et risque mal assumé par les gouvernements de voir les élus remettre en cause les options fondamentales de la politique de défense à l'occasion d'un débat national.»

En clair, l'ENA reconnaît l'impossibilité de la démocratie, dès lors que l'outil (la bombe atomique) est-en lui-même- antidémocratique. Un seul homme décide de son application. Le peuple n'a rien à dire.

Nous sommes là au cœur du paradoxe de la défense civile : comment faire participer les gens à une action dont ils sont exclus? Comment les abriter alors qu'il n'y a pas d'abris? Comment les secourir alors qu'il n'y a pas de secouristes? Comment éviter la panique alors qu'ils ne savent rien de l'épée qui les menace, etc...

Attention aux pacifistes

En même temps qu'ils délimitait précisément les frontières du village planétaire, le conflit atomique à venir bornait définitivement la participation des civils à un rôle secondaire de figuration stupide. Les notions dépassées de la guerre classique n'ont plus aucun sens. L'ENA en convient:

«La sécurité de la France repose essentiellement sur la force nucléaire stratégique dont la menace d'emploi doit dissuader l'agresseur éventuel. Il doit être techniquement possible à tout moment et présente deux caractéristiques: la contraction du temps découle de la rapidité de la mise en œuvre de l'arme nucléaire stratégique, de l'ampleur de l'instantanéité de ses effets. L'anéantissement de l'adversaire et probablement des deux antagonistes (merci pour nous!) survient dans des conditions telles que la durée du conflit n'a plus de sens.

- l'autonomie technique de la force nucléaire stratégique est indissociable de la possibilité constante de son utilisation. Le déclenchement de la force de frappe ne réclame qu'une décision du Chef de l'Etat et l'intervention de quelques opérateurs spécialisés.»

Dans ces conditions que peuvent faire les civils? D'abord, suggère l'ENA, soutenir la politique d'extermination virtuelle du Chef de l'Etat pour la rendre crédible. Il ne faut pas, par exemple, que les installations de la force nucléaire stratégique soient neutralisées par une marche pacifiste (sic). De même, une absence de consensus national dans cette solution finale du problème français ferait douter de la détermi-

nation du Chef de l'Etat à appuyer sur le bouton. Dans ce cas, la dissuasion serait gravement affaiblie par «la panique d'une population ou l'action d'une minorité. Devant les dangers que ferait surgir une montée en crise et dont la menace pourrait être agitée par l'ennemi lui-même, la panique des populations mal contrôlées pourrait prendre une ampleur considérable : afflux de réfugiés sur les routes, vers les zones rurales, abandon des grandes villes, arrêt des entreprises. Cette panique pourrait être suscitée ou amplifiée par l'action défaitiste d'une minorité, contrôlée par des agents de l'ennemi ou simplement favorables à l'agresseur. Par des moyens divers (sabotage, appel à la grève, propagande subversive, alerte des organisations internationales), cette minorité pourrait faire pression sur les autorités et les amener à céder aux exigences de l'ennemi adoptant pour l'heure un discours de compromis, sans qu'aucune des parties ait fait usage de ses armes.»

Vous avez repéré le danger : les pacifistes, les défaitistes. Quand l'ENA emploie le discours de Maurras, Debré ou Déroulède, on se remémore l'assassinat de Jaurès. «Plus jamais ça», disait la gauche, avant 14, et avant de partir pour Berlin, la fleur au canon. L'Etat avait gagné. Quand les peuples s'entre-tuent, l'Etat gagne. Rien d'étonnant, donc, à ce que les énarques de 1978 s'inquiètent en priorité de savoir si les peuples attendront calmement l'apocalypse. Dès lors, la démonstration sur la défense civile du futur tourne toute autour de cet impératif : éviter la prise de conscience populaire. Contrôler. Toujours contrôler.

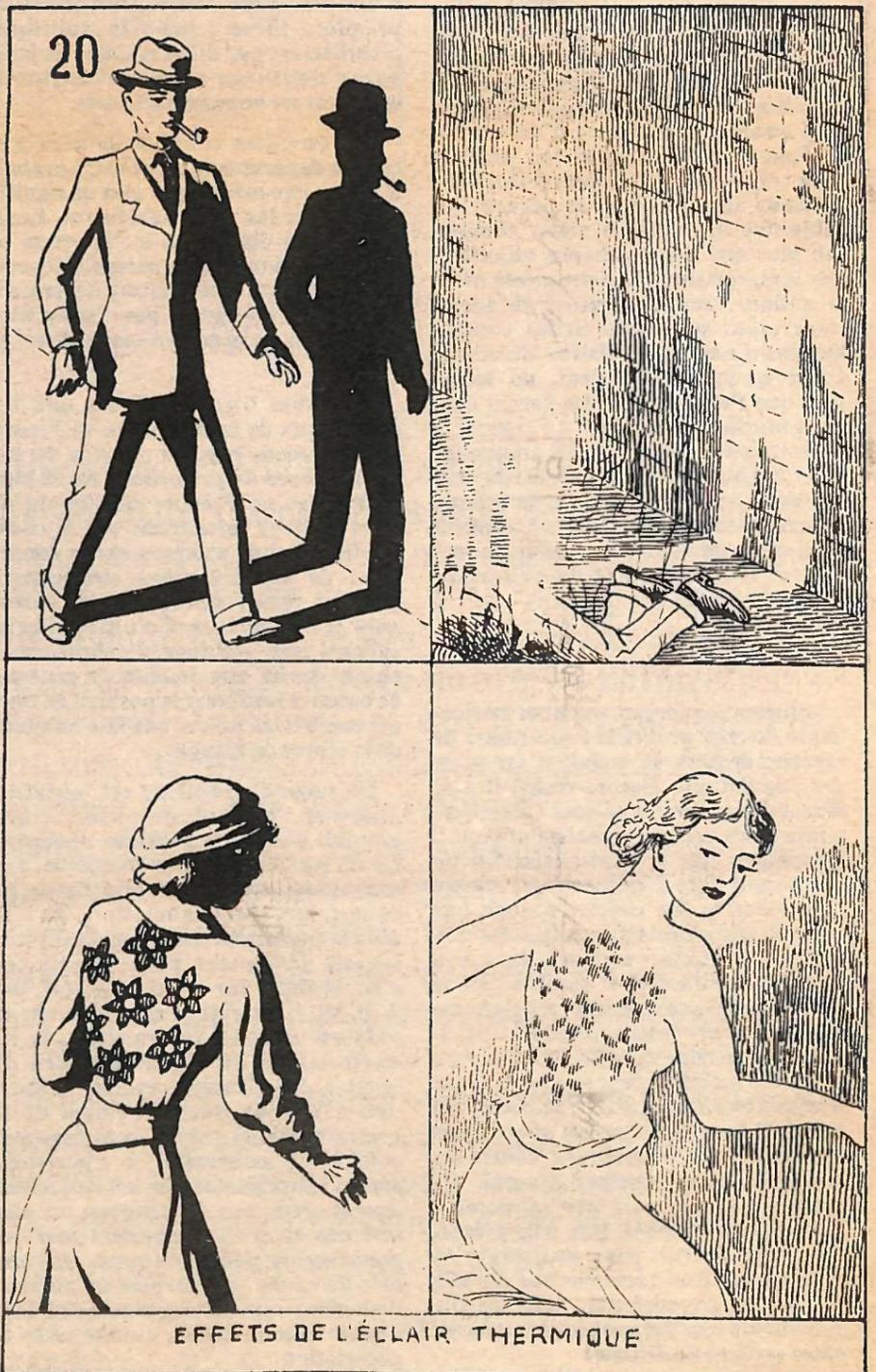
Les missions de la défense civile s'analysent bien dans ces hypothèses comme le contrôle des mouvements de

Vrai terrorisme

populations en cas de montée de crise. Il ne s'agit pas de mettre au point des mesures brutales de contrainte, dont l'efficacité serait réduite, mais d'associer les populations, par un effort tout particulier d'information, à la conduite d'une crise dont elles sont, en dernier ressort, l'enjeu. L'encadrement des populations doit donc s'entendre comme la volonté d'obtenir leur adhésion aux principes d'action qui engagent leur propre sécurité et celle du pays.

Contrôler l'information

La place qu'occupent dans notre société les moyens d'information de masse font de leur attitude un problème essentiel, et de leur utilisation un atout majeur pour l'Etat en cas de crise. Il importe que les pouvoirs publics puissent, si les circonstances l'exigent, diriger l'information. Ceci suppose l'existence de moyens juridiques et pratiques préparés dès le temps normal. Surtout, le contenu de cette information dirigée ne saurait se prêter à l'improvisation : dans une société habituée à la plus grande liberté, les maladresses pourraient conduire une opinion troublée à des réactions inver-



EFFETS DE L'ECLAIR THERMIQUE



EFFETS DE L'EXPLOSION

EFFETS DESTRUCTEURS

MOYENS DE PROTECTION

servir des matériels parfois nouveaux pour eux. Ce problème s'est posé de façon cruciale lors des événements de mai 1968, ainsi que le relate le Préfet de Police de l'époque : «On découvrait jour après jour que les spécialistes de l'armée ne pouvaient pas se substituer aux civils pour faire marcher les centrales électriques, car l'on avait totalement omis de leur en apprendre les dernières techniques qui n'avaient que de faibles rapports avec celles figurant au plan Orion ou Belphégor d'il y avait vingt ans, ainsi que les conducteurs du Génie ne savaient pas comment manipuler les énormes camions citernes de distribution de fuel ou d'essence. Ainsi de la radio, des locomotives électriques ou des centraux téléphoniques». Certes, depuis, les techniciens de la marine s'entraînent sur les centrales d'EDF actuellement en activité, et à TDF, des spécialistes s'initient aux technologies les plus récentes. Mais les incidents survenus récemment lors du remplacement des contrôleurs de la navigation aérienne en grève, permettent de penser que certaines techniques se prêtent mal à une substitution et qu'un entraînement sporadique trouve rapidement en lui-même ses limites sur le plan opérationnel.»

Heureusement, tout n'est pas si noir: c'est ainsi que l'éventualité d'une guerre nucléaire règle le problème des stocks. Le conflit sera court. Les problèmes de

ravitaillement et d'intendance ne se posent plus comme en 14: L'autonomie pétrolière est de trois mois depuis la crise de 73. Et les coupons de rationnement alimentaires sont toujours là, comme en 40. «Seule la destruction et la contamination des récoltes en cas de retombées radioactives mettrait le pays en situation de pénurie brutale aiguë...»

Tous aux abris

Mais allez donc construire des silos hermétiques ? Où ? A quel prix ? Plus inquiétant est le problème des fréquences radio pour la conduite de la défense : «Il y a pénurie de fréquences. La nécessité de satisfaire en permanence des besoins civils toujours plus nombreux a conduit à attribuer à des utilisateurs civils des fréquences normalement réservées aux armées. On conçoit les difficultés que poserait leur récupération en temps de crise». On conçoit aussi pourquoi l'Etat s'oppose aux radios-libres qui seraient aux mains de pacifistes...

Faute de moyens d'expressions libres, comment le populaire sera-t-il averti, en cas de guerre ou de crise? Cette question préoccupe fortement l'Etat.

Partant du PC de Taverny, relié à 42 bureaux de diffusion dans les Préfectures puis à 4 000 sirènes, le réseau

Vrai terrorisme

ses de celles recherchées. Enfin, il existe probablement un seuil d'information sur les problèmes de défense dès le temps normal au-dessous duquel l'efficacité de «l'information de crise» serait douteuse. Ce seuil ne semble pas atteint. C'est pourquoi l'effort majeur devrait avant tout porter sur la recherche des modalités efficaces permettant d'assurer une information générale et permanente de la Nation sur la défense du pays, de nature à préparer les populations au rôle qui serait le leur lors du déroulement d'une crise.

Les moyens d'information de masse ne sauraient suffire à contrôler les mouvements de populations. Le rôle des cadres, au sens le plus large du terme, est essentiel. Si un certain nombre de responsables politiques et intuitionnels (élus en particulier) seraient efficaces en zone rurale, il n'en va pas de même en zone urbaine où ces intermédiaires, par la force des choses, demeurent éloignés de la population. Il existe cependant une multitude de relais potentiels parmi les cadres du secteur public ou privé et dans le tissu très riche des associations, qu'une information appropriée préparerait à assurer un encadrement authentique de la population en temps de crise.

En dehors des mesures d'exception qui permettraient de contrôler le comportement des populations, l'arsenal des mesures héritées du passé, liées à la mobilisation, ne semble guère approprié quant l'objectif est d'assurer la continuité aussi normale que possible de la vie du pays. Mais dans le domaine où nous nous situons, la perception subjective des mesures prises compterait plus que leur cohérence objective. Dès lors, certains des instruments liés à la notion surannée d'effort de guerre pourraient se révéler utiles comme moyens d'une «gesticulation de crise». Outre qu'ils permettraient, au même titre que l'engagement des forces conventionnelles, de signifier à l'ennemi la détermination nationale, ils pourraient aider les populations à surmonter leur angoisse. Ainsi, l'affectation de défense pourrait «aider» ceux qui en seraient l'objet à trouver une raison de ne pas quitter leur emploi et de rester sur place.

Contrôler la peur

Information, encadrement et gesticulation de crise pourraient contribuer de manière décisive au maintien sur place des populations. Encore reste-t-il à se demander au service de quel «discours» seraient mis ces instruments. Suffirait-il d'expliquer que la désorganisation du pays peut être l'objectif même de l'agresseur et que chacun a donc une contribution décisive à apporter à la défense du pays en continuant son activité habituelle? Il semble que le problème de la sécurité des populations, si le pire se produisait, pourrait difficilement, dans une montée en crise, être éludé. Le maintien sur place ne manque d'ailleurs pas de justifications à cet égard. Il en aurait d'autant plus qu'une protection des populations contre les effets des armes nucléaires aurait été préparée et pourrait être rappelée à l'opinion en désarroi. Une telle protection renforcerait sans nul doute la capacité de l'Etat à soutenir une montée en crise à l'ère nucléaire. Mais est-elle par ailleurs opportune et cohérente avec notre système de défense?



petit-voulet

Certains pays ont entrepris depuis les années 1950 une politique d'abritement de leurs populations. Il s'agit notamment de la Suède et de la Suisse, pays non nucléaires et pays neutres. A l'inverse, les puissances nucléaires, à l'exception de la Chine, ont négligé cet aspect, bien que l'URSS semble aujourd'hui lui porter un nouvel intérêt. La France ne s'est pas distinguée à cet égard. (NDLR : voir tableau p. 13).

Certains voient dans une éventuelle protection des populations un affaiblissement de la dissuasion ; celle-ci étant une doctrine de «non-emploi» des forces, ce serait montrer que l'on envisage son échec. Pour ceux-là, le seul fait que la France protège ses populations conduirait l'ennemi à douter de sa détermination à tirer ses propres vecteurs. D'autres considèrent à l'inverse qu'admettre la possibilité d'une frappe ennemie sur le territoire, c'est montrer qu'on envisage une frappe antérieure française ; la protection des populations renforcerait la dissuasion. Les exemples étrangers n'éclaircissent pas le débat. Celui des pays européens non nucléaires dotés d'une protection conforterait plutôt la première thèse ; mais la politique d'abritement que mène la Chine ne jette aucun doute sur sa détermination à employer ses bombes nucléaires.

Ces exemples contradictoires suggèrent un dépassement du débat. Les abris n'ont en eux-mêmes pas plus de signification que les têtes nucléaires. Leur effet sur la dissuasion est incertain et largement imprévisible puisqu'il dépend de la manière dont l'effort de protection serait interprété par l'adversaire éventuel au moment où surviendrait la crise.

Il semble bien d'ailleurs que les promoteurs de la dissuasion en France n'aient jamais érigé en principe doctrinal l'absence de protection. Aussi bien la directive du Premier ministre du 18 mars 1964 ne rejetait-elle pas la construction d'abris spéciaux sur le fondement de considérations stratégiques, mais en raison de contraintes techniques et financières. En outre, à cette époque, une politique d'«abritement» aurait suscité une inquiétude générale de nature à renforcer la position de ceux qui manifestaient leur hostilité à l'égard de la «force de frappe».

Un second problème est toutefois posé par l'effet destabilisateur que pourrait avoir une politique d'«abritement» sur l'équilibre international. Les super-puissances ont implicitement reconnu, lors des négociations SALT, qu'une protection des populations présentait un danger pour la paix, en s'accordant sur l'interdiction des A.B.M. L'équilibre reposant sur la «Mutual Assured Destruction», la réduction à un niveau «tolérable» du nombre des victimes rendrait «rationnel» l'acte de déclenchement de la guerre nucléaire. Si ces considérations conduisent assurément à s'interroger sur les conséquences des efforts actuellement prêtés aux Soviétiques, on peut se demander si elles importent pour une puissance nucléaire mineure. En tout état de cause, un surplus de moyens destabilisateurs ne constituerait jamais, dans le monde actuel, qu'une carte de négociation.

Refus d'obéissance

«Nous savons donc maintenant très nettement de quoi il s'agit. L'état capitaliste a besoin de la guerre. C'est un de ses outils. On ne peut tuer la guerre sans tuer l'Etat capitaliste. Je parle objectivement. Voilà un être organisé qui fonctionne. Il s'appelle Etat capitaliste comme il s'appellerait chien, chat ou chenille bifide. Il est là, étalé sur ma table, ventre ouvert. Je vois fonctionner son organisme. Dans cet être organisé, si j'enlève la guerre, je le désorganise si violemment que je le rends impropre à la vie, à sa vie, comme si j'enlevais le cœur au chien, comme si je sectionnais le 27ème centre moteur de la chenille, cette perle toute mouvante d'arcs-en-ciel et indispensable à sa vie. Reste à savoir ce que je préfère : vivre moi-même, permettre que les enfants soient des enfants et jouir du monde, ou assurer, par mon sacrifice, la continuité de la vie de l'Etat capitaliste. Continuons à être objectifs. A quoi sert mon sacrifice? A rien! (J'entends!) Ne criez pas si fort dans l'ombre. Ne montrez pas vos gueules épouvantables de massacrés de l'usine. Ne parlez pas, vous qui me dites que votre atelier a fermé et qu'il n'y a pas de pain à la maison. Ne hurlez pas contre les grilles du château où l'on danse. J'entends! Mon sacrifice ne sert à rien qu'à faire vivre l'Etat capitaliste.

Cet Etat capitaliste mérite-t-il mon sacrifice? Est-il doux, patient, aimable, humain, honnête? Est-il à la recherche du bonheur pour tous? Est-il emporté par son mouvement sidéral vers la bonté et la beauté et ne porte-t-il la guerre en lui que comme la terre emporte son foyer central? Je ne pose pas les questions pour y répondre moi-même. Je les pose pour que chacun y réponde en soi-même.

Je préfère vivre. Je préfère vivre et tuer la guerre, et tuer l'Etat capitaliste. Je préfère m'occuper de mon propre bonheur. Je ne veux pas me sacrifier. Je n'ai besoin du sacrifice de personne. Je refuse de me sacrifier pour qui que ce soit. Je ne veux me sacrifier qu'à mon bonheur et au bonheur des autres. Je refuse les conseils des gouvernants de l'Etat capitaliste, des professeurs de l'Etat capitaliste. Ne vous dérangez pas. Je sais où c'est. Mon père et ma mère m'ont fait des bras, des jambes et une tête. C'est pour m'en servir. Et je vais m'en servir cette fois.

Jean Giono

1937

(Ecrits Pacifistes, collection Idées, N° 387)

Il n'existe qu'une certitude : la France n'aurait pas intérêt au développement de l'ensemble des puissances nucléaires d'une protection des populations, car sa propre capacité de dissuasion, basée sur les pertes inouïes que peuvent causer un petit nombre d'armes, serait la première à être remise en cause dans une «course à l'abritement». C'est pourquoi, si sa propre politique doit influencer sur celle des super-puissances en la matière, la France n'a pas intérêt à protéger ses populations. Mais si, comme il est plus probable, elle n'exerce pas d'influence de cet ordre, rien ne s'y oppose.

L'hypothèse doctrinale et stratégique étant levée, il reste que des obstacles techniques et financiers limitent, singulièrement la portée de l'effort que la France pourrait consentir en faveur de la protection des populations et dont les modalités possibles seront exposées ultérieurement.

Contrôler l'ennemi intérieur

Une crise intérieure peut constituer en soi une menace qui engage à terme la sécurité de la Nation. Soit que la désorganisation du pays s'analyse comme un élément de la stratégie indirecte d'un ennemi éventuel, soit que cette désorganisation soit le résultat de convulsions exclusivement internes, elle peut mettre en cause la permanence de l'Etat, en laquelle se résoud pour une large part l'intégrité de la Nation.

Les sociétés industrielles semblent sujettes à des accès de contestation violente, qui apparaissent moins comme des insurrections organisées que

comme des mouvements incontrôlés de mécontentement : mai 1968 en fut le dernier exemple en France, mais le développement des mouvements autonomistes, l'ampleur de la protestation anti-nucléaire et l'impact des actes terroristes de minorités s'inscrivent dans cette perspective. Or, la complexité croissante des sociétés modernes les rend particulièrement vulnérables à de telles menaces et conduit à rendre de moins en moins tolérables les crises intérieures majeures. L'Etat doit pouvoir faire face à de telles convulsions, si elles portent atteinte à la sécurité nationale. A cet égard, les ambiguïtés liées à la notion de crise intérieure doivent être levées sur le plan administratif. La vie démocratique est faite d'une succession de débats entre l'Etat et les citoyens où l'autorité de celui-là peut légitimement être mise en cause par ceux-ci. Il est difficile de préciser à quel moment la crise fait peser une authentique menace sur la sécurité du pays, de même que le lien entre crise intérieure et agression extérieure est souvent difficile à établir. Aussi, la qualification du type et la définition du seuil de crise qui doivent engager des mesures spécifiques de défense incombent-elles à l'autorité politique qui est légitimement apte à porter une appréciation au nom de l'intérêt national. La crise intérieure met donc en jeu la sécurité du pays si le Gouvernement en juge le déroulement intolérable de ce point de vue.»

Et les rapporteurs de l'ENA concluent cette brillante démonstration de manipulation des foules par cet aveu : «En 1978, la vocation de la défense civile est moins d'ordre mobilisateur que stabilisateur».

Deux minutes pour survivre

Ce mépris technocratique du peuple ne serait pas complet sans la création d'un corps de défense spécial para-militaire envisagé par l'ENA, dont on veut bien reconnaître qu'il : «soulèverait des problèmes d'ordre politique et institutionnel par la rupture qu'il constituerait de la tradition républicaine». Il s'agit de commandos de spécialistes (30 000 hommes) qui auraient surtout pour rôle la stabilisation des populations, la défense des «points sensibles», et la protection des foules.

Mais là, on navigue en plein brouillard. L'ENA reconnaît qu'il est pratiquement impossible de protéger les populations : «Entre l'alerte et l'explosion, le délai n'excède pas aujourd'hui quelques minutes. L'évolution technologique ne fera que le réduire.» Mais quels sont donc les scénarii de l'impossible?

« - Cas d'une frappe anti-forces : c'est l'hypothèse la plus généralement retenue. Les effets directs, thermiques et mécaniques, atteindraient les installations de la FNS elles-mêmes, mais aussi les cités situées dans leur proximité immédiate (ce serait par exemple le cas de la ville de Brest située en face de l'Île Longue). Une évacuation des populations de ces «zones-cibles» s'imposerait.

- Cas d'une frappe anti-démographique : Une politique globale «d'abritement» est théoriquement nécessaire dans la mesure où cette hypothèse, quoique moins probable que celle d'une frappe anti-forces, ne peut être totalement exclue. Une frappe anti-démographique, dans la mesure où elle serait atmosphérique, porterait à leur degré

maximum les effets directs de l'arme et présenterait pour l'adversaire éventuel l'avantage de rendre la vie en surface possible peu de temps après l'explosion. Corrélativement, le séjour intermédiaire en abris reste concevable. Mais cette politique est pratiquement aléatoire et très coûteuse :

- elle est pratiquement aléatoire en raison du problème de l'alerte. Entre cette dernière et l'explosion, le délai n'excède pas aujourd'hui quelques minutes. L'évolution technologique ne fera que le réduire encore, avec l'accroissement de la vitesse des vecteurs. Dès lors, un «abritement» exigerait une information, voire un entraînement intensif de la population, sur la possibilité desquels on peut s'interroger dans une démocratie libérale.

- elle est également très coûteuse. La protection totale ne peut être obtenue que par la construction d'abris en béton armé, à l'occasion du renouvellement progressif du parc immobilier, moyennant un coût supplémentaire de 2 à 7x selon les types d'habitation. D'après les études menées par la Sécurité Civile, une politique systématique permettrait de doter la France d'une protection générale en vingt ans avec un coût de deux milliards de francs par an. La protection serait alors assurée pour une explosion de une mégatonne à 2,6 km. Mais les expériences étrangères montrent que le progrès incessant des armements entraîne un risque d'obsolescence rapide, et que les coûts de l'entretien sont très lourds. Il serait donc illusoire de tenir pour un investissement définitif ce qui serait le début d'un effort financier permanent. Dans ces conditions, une politique globale de construction d'abris spécifiques ne peut être retenue (...)

- La protection contre les effets indirects d'une explosion nucléaire : Le risque de contamination radio-active consécutif à une explosion nucléaire au sol ne doit pas être négligé, dans la mesure où une frappe anti-forces est plus probable qu'une frappe anti-cité, et où les destructions humaines seraient les plus importantes (avec toutefois des variations sensibles selon la vitesse et la direction du vent). (...)

- La «manœuvre de protection» : Dès le déclenchement d'une crise, et avant même toute menace immédiate de mise en œuvre de la force nucléaire de dissuasion, le risque serait grand d'une panique et d'un exode des populations, propres non seulement à désorganiser la vie économique du pays et à poser de graves problèmes de circulation, de ravitaillement et d'hébergement, mais à entamer la crédibilité même de la dissuasion. Pour cette raison primordiale, il appartiendrait aux pouvoirs publics, en utilisant au mieux les moyens dont la préparation a été proposée, de conduire une «manœuvre de protection» tendant à rassurer les populations et à stabiliser la Nation.»

Eclairons les aveugles

Pas protégés, les foules devront donc être maintenues sur place. Les autorités devront «préparer des mesures de contrainte, suspension du carburant, blocage des routes». Ceux qui échapperaient cependant à la fixation sur place seront secourus très modérément, «cette hypothèse restant l'exception, car elle va à l'encontre de l'objectif fondamental de stabilisation de la nation en temps de crise».

La philosophie (si l'on peut dire) qui chemine dans les galeries souterraines

de l'étude de l'ENA est donc la suivante: contraintes et discipline. Il va sans dire que la chute de quelques mégatonnes sur les têtes tricolores poserait incidemment des problèmes inédits, entrevus par Barjavel dans *Ravage*. Les gens auraient tendance à s'affoler. Mettez-vous à leur place : ni alerte, ni abris, ni soins. Et l'ENA va plus loin : on ne peut pas protéger sérieusement les gens sans nuire à la crédibilité de notre force de frappe.

Alors que faire? L'ENA reconnaît l'échec de la politique actuelle du secret. L'ombre inquiète. L'Etat aurait donc intérêt à informer pour trouver une sorte de consensus : «tout justifie qu'à l'occasion des grands débats parlementaires soient abordées les perspectives d'une nouvelle défense civile : débat sur la force nucléaire stratégique, sur le service national, ou même sur l'énergie nucléaire civile. L'information est un impératif fondamental de la défense civile».

Oui, mais attention, danger! L'obscurantisme est un auxiliaire patenté du contrôle étatique. Si tu informes, tu prends le risque de rendre les informés conscients. Sauf si, en fait d'information, tu entends propagande. Ou alors, informer, oui, mais lorsque toutes les décisions sont prises, les silos construits et les morgues plombées. Comme pour le nucléaire civil : dans le cadre de la participation du citoyen à la conduite de sa vie, nous vous informons qu'une centrale est construite près de chez vous!

Bon, ben, d'accord! une information comme ça, c'est bon!

Dossier autopsié par Arthur ●

«Protection» des populations dans le monde

Puissances nucléaires	Effort principal	Alerte et contrôle radioactivité	Abris	Eligement	Secours	Financement
FRANCE	Lutte contre le feu	Système lié à l'OTAN Alerte aux avions en cours de réalisation Alerte aux missiles inexistante Réseau détection et alerte radioactivité insuffisant Exercices annuels pour entraînement des équipes de détection et contrôle	Pas de programme de construction Utilisation des constructions traditionnelles pour protéger contre les retombées prévue mais non préparée Etude d'abris improvisés	Plans de desserrement inexistants	1 corps de défense dont 2 unités de secours seulement existent en temps de paix Unité d'ébergement Utilisation des pompiers du temps de paix	Budget annuel : 1977 : 5,850 MF (crédits civils de défense affectés à la sécurité civile)
U.S.A.	Protection contre les retombées radio-actives	Très bon système d'alerte aux avions et aux missiles Contrôle de la radioactivité suffisant	201 millions de place d'abris contre les retombées (dont 65 millions comportent des stocks de vivre) sont recensés. Postes de commandement de défense civile protégés	Etude du desserrement pour les zones voisines des cibles	Système d'opérations de secours très complet à la charge des Etats et collectivités locales	Budget 1977 : environ 600 millions de francs pour le budget total (échelons fédéral et locaux)
CHINE	Autoprotection et stockage des vivres	Inconnus	Complexes souterrains en zone urbaine et rurale	Plans et nombreux exercices	Inconnu	Budget inconnu
GRANDE-BRETAGNE	Evacuation	Système d'alerte de détection et de contrôle de la radioactivité de très bonne qualité.	Maintien en état des abris de la 2ème guerre mondiale	Plans d'évacuation et exercices	Unités de la «Home Guard»	Depuis janvier 1968, la défense civile a été mise en position de non développement et de maintenance. budget annuel : 11 millions de F.
U.R.S.S.	Evacuation Abris pour les cadres et la population active	Système d'alerte mal connu Contrôle de radioactivité très efficace	Protection estimée contre tous effets pour 1/3 de la population	Plans et nombreux exercices d'évacuation	Les grandes unités de secours dépendent des forces armées et les organisations du Parti ont en charge les secours au niveau des entreprises	Budget annuel estimé à 5 milliards de francs

Puissances non nucléaires - Membre d'une alliance	Effort principal	Alerte	Abris	Eloignement	Secours	Financement
R.F.A.	Entraînement secours	Système comparable au système français	1,2 millions de places d'abris entretenus depuis la 2ème guerre mondiale Le gouvernement vient d'élaborer un programme de construction d'abris dans les constructions neuves	Maintien sur place	Dès le temps de paix, plusieurs grandes unités (brigades) sont constituées et peuvent intervenir loin de leurs bases	
BELGIQUE	Alerte Colonnes mobiles	Système comparable au système français	Pas de programme d'abris	Pas de plan d'évacuation		
PAYS-BAS	Abris pour la population et les œuvres d'art	Système comparable au système français	Depuis 1955, un décret prescrit la construction d'abris dans les immeubles collectifs 2 millions de places sont disponibles Des vivres sont stockés	Pas de plan d'évacuation	Colonnes mobiles de secours équipées par les forces armées. Les services civils du feu et de secours médicaux sont organisés pour être utilisés en temps de guerre	

Ce qui attend les petites filles obéissantes

En disant toujours «oui, mon oncle!», on peut en arriver à l'inceste...

On parle beaucoup du viol des femmes : faut-il envoyer le violeur en taule? Comment remédier au viol? Il est pourtant un sujet que je n'ai pas encore vu abordé dans la Gueule Ouverte : le viol des fillettes.

Voici les faits : j'avais treize ans, j'étais en vacances dans le village d'origine de ma famille. Un cousin de ma mère, âgé d'environ soixante-cinq ans, est secrétaire local de la mutuelle agricole. A ce titre, il va dans les champs et les fermes voir les agriculteurs. Il propose à ma mère de m'emmener dans ses tournées : «Ça lui fera voir la campagne, ça lui fera de belles vacances». Ma mère accepte. Pendant tout ce mois d'août, presque tous les jours, il m'emmène avec lui dans les champs, et là... là, il essaie d'avoir des rapports sexuels avec moi. Mais il ne parvient pas à me pénétrer : il a soixante-cinq ans, j'en ai treize, je suis pétrifiée par l'angoisse, je serre les jambes, je suis tendue, une vraie statue. Lors il remet ça : 3 ou 4 fois par jour, presque tous les jours, pendant un mois. Je ne dis rien, je subis en silence.

Mon calvaire s'arrête avec la fin du mois : on revient à la maison. Mes parents ne savent rien. Je reprends l'école. C'est alors l'angoisse : suis-je enceinte? Durant

six mois, j'observe mon ventre, pour voir s'il grossit. Oh, bien sûr, j'ai mes règles, mais voilà : j'ignore absolument que les femmes enceintes ne les ont pas. La seule chose que je sais de la grossesse, c'est que ça dure neuf mois et qu'au bout de six mois environ, ça se voit car le bébé en grossissant, fait grossir le ventre de la maman. Alors je m'observe, je me regarde dans la glace, je vérifie que mes pantalons ferment toujours. Non, tout est normal. En mars, je suis tout à fait rassurée : six mois ont passé, je n'ai pas grossi. Je ne suis donc pas enceinte. Six mois d'angoisse pour une fillette qui ne sait rien de la sexualité.

Hélas viennent les vacances de Pâques, nous retournons au village, et ça recommence. Cette fois, je me rebiffe : «Je n'en ai pas envie». «Ne fait pas l'idiote». Je n'ose pas me rebeller. On arrive à un accord : il me violera une fois par jour seulement. Ça dure quinze jours, puis les vacances prennent fin. Alors recommencent mes angoisses : suis-je enceinte? A nouveau je surveille mon poids. Et puis, il y a la religion. J'ai eu droit au catéchisme d'avant le Concile. Ce que j'ai fait avec G..., est-ce un péché? Est-ce que je vais quand même aller en enfer? Je pense qu'il faut en parler à mon confesseur. Oui mais voilà : J'oublie. Ce n'est pas du mensonge ou de la dissimu-

lation : à chaque fois que je vais me confesser, j'oublie ce qui s'est passé avec G... c'est comme ça. D'ailleurs aujourd'hui, douze ans après, je suis incapable de vous raconter la première fois : j'ai oublié, je n'ai aucun souvenir, tout est enfoui dans un coin paumé de mon inconscient, impossible à débloquent. Autre angoisse : me marierai-je un jour? Normalement, les filles se fiancent, puis elles se marient, puis elles font l'amour avec leur mari, puis elles ont des enfants. Alors que se passe-t-il dans ces cas-là? Ma seule source d'information (ne riez pas, ce n'est pas drôle) ce sont les Veillées des Chaumières. Le courrier du cœur est formel : quelquefois les garçons couchent avec les filles qui acceptent, mais quand il s'agit de choisir une mère pour leurs enfants, ils veulent une fille sérieuse. Je ne suis pas une fille sérieuse moi, puisque je ne suis plus vierge. Alors je ne me marierai pas. Entrer au couvent, alors? Non, impossible, je n'ai pas la vocation, ça ne vient pas comme ça. Et puis, pour épouser Dieu, il faut être vierge. Alors quoi? Je n'aurai sans doute pas de mari et pas d'enfants. Que faire de ma vie? Voilà ce qui pouvait se passer dans l'esprit d'une fille de treize ans. Non, pas au Moyen Age, mais en 1966.

Plus tard, je vais au bal. Les

garçons qui dansent le slow avec moi sont super-collants. Ils veulent m'embrasser. Je ne dis rien, je reste comme une statue. J'ai horreur de leurs baisers : ils ressemblent à ceux de G..., ces baisers de violeurs. Mais je n'ai pas l'énergie qu'il faut pour résister. Quelquefois : «Tu ne veux pas qu'on sorte?». «Non, je préfère rester ici et danser». Je sais qu'il est impossible de se faire violer en plein milieu d'une salle de bal.

A vingt et un ans, je me retrouve à l'hôpital psychiatrique. Second séjour deux ans plus tard. Je ne m'étend pas là-dessus, j'en ai déjà parlé dans la Gueule Ouverte (voir n° du 16/2/78). A vingt-trois ans, je sors de l'hosto. L'été, je suis en cité U, je prépare un concours. Je me fais draguer. Pourquoi pas après tout? Puisque je ne suis plus vierge, quelle importance? Et puis, comme ça, je saurai si je suis frigide. Le premier soir : «- Tu es vierge? - Non. - Ah bon tant mieux». C'est comme ça qu'il me déflore. Car je ne savais pas que G... ne m'avait jamais pénétrée. A vingt-trois ans, je n'avais pas suffisamment d'information sur la sexualité pour comprendre que j'étais vierge. Je croyais ne plus l'être et c'est comme ça que, bêtement, je me fais déflorer par le premier dragueur venu. Décidément, cet article débile, complètement absurde, ça nous change de la rubrique «attention incérence». Alors, en 1976, il pouvait y avoir une fille de vingt-trois ans qui ne savais pas en quoi consistait la virginité. Et cette fille-là lisait déjà Combat Non Violent. Eh oui camarades, c'est comme ça, pensez-y la prochaine fois que vous pondrez un article là-dessus. «M..., tu me fais mal - Allons, ne fait pas l'idiote, tu n'es pas une enfant». «Ben voilà, c'est fait, je suis une femme!»

Décidément, ce journal devient de plus en plus débile, on ne va pas se réabonner. Qu'est-ce qu'ils ne vont pas chercher comme conneries! Une mère de treize ans violée trois fois par jour qui ne dit rien à ses parents, qui ferme sa gueule et se laisse faire. Une fille de vingt-trois ans, déjà militante, qui se laisse baiser par le premier venu, comme ça sans réagir! Ben oui, je sais bien camarades, je n'ai qu'une excuse pour écrire ces inepties : je dis la vérité. Parce que mon histoire est vraie, j'ai peur. Combien de filles ont connu une histoire semblable? Je n'ai jamais rien dit, personne n'a rien su de ce qui s'est passé entre G... et moi. Douze ans après, je me suis demandé si je devais tout raconter. Pourquoi faire? Révéler à ma mère qu'à treize ans elle m'a abandonné aux mains d'un violeur? Pourquoi la culpabiliser? Lui révéler que je lui ai toujours menti, que je n'avais aucune confiance en elle, qu'elle n'a jamais rien su de mes tourments d'adolescente? Que mon masque de petite fille sage, toujours première à l'école était une mascarade. Hein pourquoi? Ma mère est une femme au foyer, sa fierté, l'œuvre de sa vie, c'est d'avoir élevé ses cinq enfants. Puis-je lui révéler que son éducation a été un échec complet? Et puis, maintenant, mes parents sont revenus au village. Vous savez ce que c'est, un village? Non, ce n'est pas bucolique, écolo et tout, un village. C'est le règne du cancan et du sous-entendu. Un

inceste dans la famille X! Que ne va-t-on pas raconter! «Pas foutue de tenir sa gosse, la D... Ah, elle nous en disait des merveilles de sa mère, vous savez bien, elle a été deux fois chez les fous!». Non, je préfère me taire, pauvre maman, ce n'est pas sa faute : Comment a-t-elle elle-même été élevée? G... va sur ses quatre-vingt ans, qu'il crève et qu'on me foute la paix!

Alors, combien d'histoires semblables dans nos campagnes? Combien de petites filles qui subissent en silence et qu'on retrouve plus tard aux mains des psychiatres? Et aussi combien de mères de famille dont la vie conjugale est un viol légal? Parce que mon histoire n'est pas unique, parce qu'elle ne s'est pas passée au Moyen Age, mais dans cette fin du 20ème siècle, je cherche à comprendre les causes. Pourquoi n'ai-je jamais rien dit? Pourquoi cette soumission passive à la volonté du Mâle? Tiens, au fait, pourquoi Stanley Milgram n'a-t-il fait ses expériences (sauf une seule) qu'avec des hommes? La soumission des femmes, ce n'est donc pas un sujet de recherches intéressantes? Il faut comprendre la psychologie des violeurs, peut-on lire dans la Gueule Ouverte. N'y a-t-il pas aussi une psychologie de la violée? Il me suffisait de dire non, et j'y échappais. Je n'ai pas dit oui, je n'ai rien dit du tout. Silence et soumission. Pourquoi? J'y vois deux raisons majeures : la première est l'atmosphère de tabous dans laquelle j'avais été élevée. Quatre ans : «Maman, où j'étais quand j'étais pas née? - Je te le dirai plus tard, tu es trop petite». Plus tard, j'aurai perdu l'habitude de poser des questions, je serai une petite fille bien sage, toujours première à l'école, une enfant sans problème, facile à élever. Onze ans, visite médicale au lycée : «Est-ce que tu as tes règles? - Mes quoi? - Bon, tu demanderas à ta mère de t'expliquer. - Maman, c'est quoi les règles? - Ecoute, finis ton bifsteck, tu vas être en retard pour le lycée».

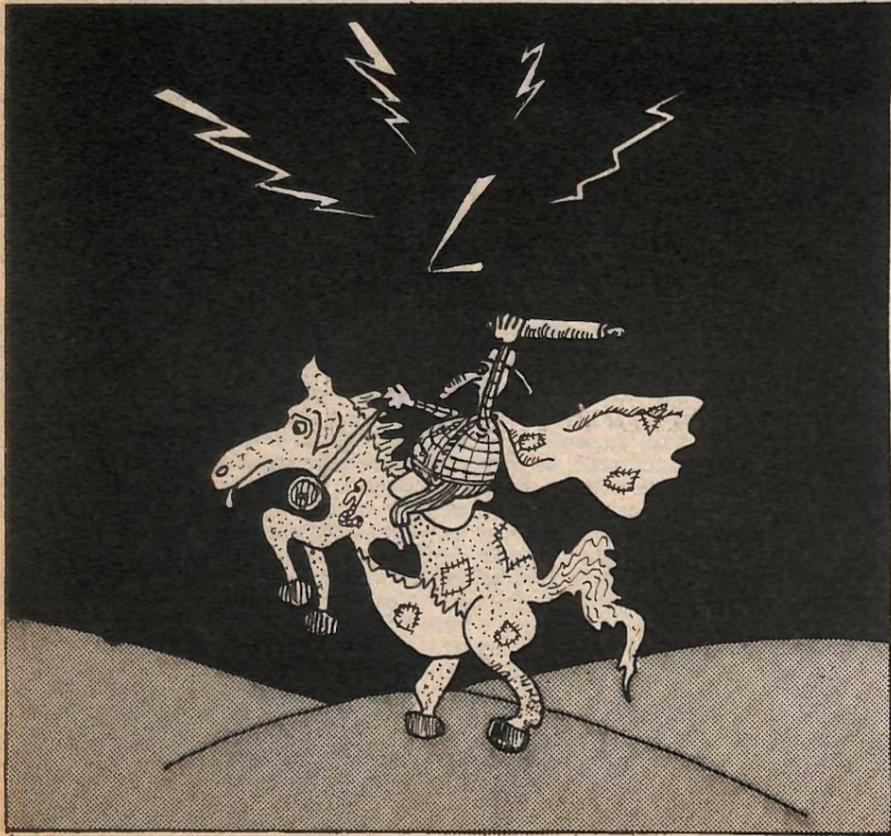
Bien sûr qu'ils ne me battaient pas, mes parents. Je prenais une trempe à chaque fois que je n'obéissais pas immédiatement à un de leurs ordres. Mais ce n'est pas battre un enfant ça, c'est de l'éducation. C'est tout à fait normal de gifler les enfants obéissants. Les enfants sont fait pour obéir aux parents, c'est comme ça, depuis que le monde est monde. «Allez, obéis, sinon tu sais ce qui t'attend!» La dernière fois que j'ai entendu cette phrase, c'était dans la salle d'attente de la prison Maurice Barrès. Le même, environ quatre ans, s'impatientait, il voulait voir son papa, il ne tenait plus en place : «Yann, si tu ne t'assois pas ici tout de suite, tu sais ce que tu vas recevoir». Oui, il le sait, Yann, à quatre ans, il sait déjà ce qu'il en coûte de s'insoumettre à l'autorité parentale : «Obéis Yann, sinon les gendarmes viendront te prendre!» Obéis Yann, sois un bon citoyen, un bon soldat, un bon ouvrier, tu vois bien ce qui arrive aux enfants désobéissants, ce n'est pas drôle la taule : «Jacqueline, obéis quand on te parle! Sinon, tu sais ce qui t'attend». Oui maman, mais maintenant j'ai vu aussi ce qui attend les petites filles obéissantes...

Jacqueline



La croisée des mots

Le désir de justice
ne peut qu'engendrer la violence



Vous aurez beau tourner sept fois votre plume dans l'encrier : certains mots partiront toujours trop vite. C'est ainsi qu'à propos de non-violence, je me suis laissé aller à écrire que la violence c'était quand on se prenait pour un juste. Quand on s'imaginait avoir la justice avec soi...

Le carton était facile. On ne l'a pas loupé.

J'avais pourtant précisé : «La justice, ou la raison, l'Urgence, la Nécessité, l'ordre, la Nature, la science... l'Histoire!» Pas question là-dedans d'inégalité ni d'oppression. Je ne pensais pas spécialement à la justice sociale. Je me bornais à dire la violence de ceux qui se prennent pour des justiciers.

J'ai eu droit à un sermon sur les bons justes selon la bonne justice. Il m'a évidemment donné à réfléchir. Ou bien j'aurais pu dire ces justes-là et leur justice en considérant que leur non-violence était forcément bonne, même si elle n'était au fond qu'une autre violence. Mais mon propos était comprendre les conditions de la non-violence, pas de m'ériger en professeur de morale. Ou bien j'enfonçais mon clou en démontrant un peu moins vite que tout «juste» est nécessairement violent. Mais je n'aime pas répéter. Finalement, j'ai choisi d'aggraver mon cas en fourrant le concept même de justice dans le paquet des pièges qui nous veulent du bien... Canonnier, à vos pièces!

Le mot est un des plus filandreux de la liste bleue. Vous n'entendez jamais personne se déclarer contre la justice, sinon bien sûr pour critiquer celle qui existe et qui n'est de toute évidence pas juste du tout... Mais la véritable justice, la bonne, la juste justice, essayez donc de la définir ! Les modèles qu'on vous propose ne diffèrent pas sensiblement les uns des autres. Ils ressemblent même tous très curieusement au modèle actuel, dont on vous déclare pourtant bien haut bien fort qu'il n'est pas un modèle du tout. Et si vous avez le malheur de poser trop de questions, vous aurez droit, en sus de l'air agacé du monsieur, à la phrase rituelle : «Écoutez donc, qu'est-ce qu'on demande ! Des bonnes lois bien appliquées et un minimum de bonheur pour tous...» Voilà. Des lois, encore des lois, et du minimum pour faire le poids : c'est pas la fête à l'imagination, la justice...!

D'un modèle à l'autre, cependant, vous aurez peut-être le loisir de dégager certaines constantes. Une sorte de syndrome de justice, qui se caractérise par l'idée de respect - respect du droit, des gens, etc. - et un ensemble d'attitudes proprement infantiles.

C'est l'idée de respect qui me semble la plus intéressante. On parle couramment de «respecter la loi». Mais la loi obéit elle-même à une loi supérieure, qui est de vous respecter. Tous les problèmes de la justice viennent d'ailleurs de là. On pourra toujours accuser la loi, en effet, d'être partielle, datée par l'accès au pouvoir de telle classe sociale. Mais cette accusation est elle-même inscrite dans la logique du droit. Elle pose en principe que vous pouvez être reconnus. En d'autres termes, que vous n'avez pas le droit d'échapper au droit. En d'autres termes encore, que vous êtes fait pour le droit et les devoirs comme la souris pour l'arsenic et la souris.

Il y a là un nœud à ne pas négliger. Le discours de la justice parfaite est hautement séduisant... Mais qu'on accuse la justice actuelle, trop coulante ou trop sévère, ou qu'on développe la perspective d'une société fondée sur une justice enfin juste, il va de soi, chaque fois, que tous les individus peuvent être ramenés à un certain nombre de définitions. Sous les dehors gratifiants de droits, celles-ci garantissent le fonctionnement aveugle de la machine étatique. Ce n'est pas un hasard si la justice est représentée avec un bandeau sur les yeux... En fait vos «droits» sont autant de règles pour la direction de votre vie, et la notion de respect n'est qu'une introduction à la respectabilité, c'est à dire à la mise en concurrence des citoyens sur la base de normes précises (propriété, travail, famille, etc.)

On voudrait que la justice soit une instance réparatrice supérieure dans un monde de violences regrettables. Mais le désir de justice est en réalité violent dans son principe même, et il ne peut qu'engendrer la violence. On vous dit que la loi doit être la même pour tous. Cela suppose, au-delà des bons comportements qu'on exige de chacun de nous, que nous partagions tous uniformément le même culte des mêmes valeurs. Que pour aller au même nous soyons

fondamentalement tous les mêmes... Quel que soit son niveau et ses variantes, le discours de la justice est réducteur et totalitaire. Qu'il s'agisse de poids et mesures ou du minimum de prestations qu'une société doit fournir à ses citoyens, il ne cesse de sacrifier l'identique. Aussi faut-il craindre non pas qu'il n'y ait plus de justice mais tout au contraire que le règne grandissant de la Justice nous conduise à l'automatisme sociale pure et simple. On peut toujours protester contre l'arbitraire. Mais quand il se confond avec la rationalité absolue des fins à poursuivre et des moyens à mettre en œuvre? Un tsar, on l'assassine. Mais le goulag?

Posons plutôt franchement la question : à quoi sert la justice? Sous son aspect punitif, il est clair que les peines d'amende ou de prison valent moins pour leur vertu dissuasive que pour manifester l'autorité de l'Etat-père. Dans l'ordre de la réparation, de même, les allocations et les différentes formes de protection accordées, aux mères, aux enfants, aux vieillards, ne sont que l'accessoire. Le principal est de publier que Mère la Société est éminemment bonne. Quelle qu'elle soit, votre soif de justice vous réduit à une triple dépendance : institutionnelle (il faut passer par le service public), matérielle (on ne peut pas boucler les fins de mois autrement) et idéologique (vous êtes conduit à vous identifier à travers une certaine grille de jugements). Mais tout au fond, le désir de justice n'est-il pas désir de dépendre? D'être pris en charge entièrement, par Dieu, le roi ou la nation...? Il ne faudrait plus s'étonner, alors, que le thème de la justice se traduise pratiquement par un système d'assistance de plus en plus perfectionné, le sommet en la matière étant atteint par le Parti du Peuple aux commandes de l'Etat.

Venons-en plus précisément à la justice sociale. Le même mot sert indifféremment à droite et à gauche. N'est-ce pas déjà suspect? Qu'importe la surenchère, direz-vous, si l'idée est juste... Mais est-elle juste, et peut-elle ne pas conduire à la surenchère?

La misère existe (1), mais faut-il la traduire en termes d'injustice? Depuis deux siècles l'idéologie de la justice est à la base de tout ce qui nous est présenté comme du progrès. Quand on en voit les conséquences et qui en a le profit, il paraît mal venu de la reprendre à son compte... Est-ce simplement parce qu'elle a été mal comprise? C'est ce que soutiennent ses dévots : la justice sociale, c'est forcément tout bon, comme la Raison, la Science, le Bonheur, la Liberté, le Marxisme, le Peuple : ça ne peut conduire à du mauvais que si on trahit. Le malheur, c'est qu'on ne peut pas ne pas trahir. On dirait même qu'elle est faite pour ça, tellement elle réussit à ses traîtres!

Au lieu de rêvasser sur la justice idéale, osez donc plutôt voir que la justice et l'injustice c'est tout un. Comment d'ailleurs en serait-il autrement? L'injustice nous fait demander justice. Mais comment s'institue la justice? Elle correspond à des choix, des partis-pris sur ce que doivent être les choses. Ses modèles répondent à la sensibilité générale d'une époque en écrasant toute autre possibilité. Justice pour les uns, donc, injustice pour les autres, comme vous diriez vérité en deçà des Pyrénées, erreur au delà. Voyez aussi à quoi se ramène la pratique justicière en matière sociale : à accrocher le minimum à la queue du maximum, avec cette bonne vieille ficelle de l'égalité des chances. C'est pour la justice sociale qu'on a institué l'obligation scolaire qui, de progrès en progrès, de chances offertes en nouvelles chances impossibles à saisir, a définitivement ôté l'espoir aux fils du peuple. C'est pour la justice sociale que nous sommes tous obligés de passer par les progrès du Progrès : la bagnole pour nous déplacer nous aussi partout quand nous voulons, les machines ménagères pour économiser nous aussi du temps, la télé pour

jouir nous aussi de l'information. C'est pour elle que nous sommes devenus des objets sociaux, pris au piège des justes compensations qui font la gloire de l'injustice établie...

Dans les bidonvilles et les cités de relogement, vous découvrirez aussi des autos, des réfrigérateurs et des télévisions. Mais ce ne sont pas les mêmes. C'est du matériel de bas de gamme ou d'occase et leurs propriétaires ne sont pas sans le savoir. Ils ne sont pas sans savoir non plus que «tout ça» leur coûte proportionnellement plus cher qu'aux bourgeois, et à l'achat et à l'entretien. «Tout ça» les écrase donc deux fois, et parce qu'ils sont obligés d'y passer (2), et parce qu'ils n'en profitent pas. Là-dessus arrive le Justicier Social. Il écoute les doléances et revendications. Elles vont curieusement dans le même sens que les modèles prônés par sa propre classe : ça l'arrange bien... Je vous ai compris, dit-il. Et il en redemande. Mais pourquoi s'agit-il? Pourquoi accuse-t-il le patronat? Sa seule faute, au patronat, c'est de ne pas être assez efficace. Mais sur le fond, il est d'accord : sans la justice sociale qui met de plus en plus de clients à sa merci, comment est-ce qu'il jouerait l'expansion (3)? L'Etat aussi est d'accord : sans la justice sociale qui met de plus en plus d'administrés au service de ses services, comment est-ce qu'il se justifierait? La suite est mathématique. Pour que le pauvre puisse acquérir les gris-gris du riche, il n'y a qu'une solution : encore rationaliser la production pour abaisser les prix de revient. Où seront les premières victimes des concentrations? Certainement pas dans le quart-monde visé par M. le Justicier social, qui pourra donc retourner y faire ses laïus avec des mines encore plus scandalisées, tandis que le système, ayant fait des bénéfices, perfectionnera encore son flitage et embauchera quelques assistantes sociales supplémentaires.

Conclusion, paradoxale : si vous prétendez faire quelque chose pour les opprimés, ne soyez pas pour la justice sociale. Soyez pour autre chose... De tous les justes qui peuplent la galerie des bonnes volontés, le justicier social est probablement le moins net, et il ne faut donc pas s'étonner si sa générosité - je ne la mets pas en cause - le porte tout naturellement à faire du charme aux électeurs. Une bête de justice est une bête de pouvoir. La seule pour laquelle on devrait ouvrir la chasse toute l'année.

Lambert ●

(1) Et soit dit en passant, je ne pense pas avoir ici de leçons de concret à recevoir de personne.

(2) En fait ils sont les seuls qui ne puissent réellement pas s'en passer, et ceci non pour des raisons psychologiques (être comme les autres, etc.), mais en raison de leurs conditions matérielles mêmes : vie à la périphérie des villes, caves dangereuses ou surchauffées, ambiance générale conduisant à produire sa propre cellule de bruitage, etc.

(3) Le patronat de France, qui est le plus bête du monde, s'est toujours fait prier. Il joue à accorder ses progrès d'une manière toute royale. En Allemagne, par contre, les patrons ont compris depuis longtemps où était leur intérêt. La classe ouvrière y a gravi tous les échelons de la respectabilité et le deuschmark se porte bien. L'argumentation syndicale y est aussi toute différente, et lâchons le mot, autrement honnête : c'est une argumentation d'entrepreneur à entrepreneur, dans le cadre d'une complicité reconnue.

Le Jura suisse :

Le Jura, ce Québec suisse, se bat depuis trente ans pour imposer son autonomie. Pourtant, il ne demande qu'à appliquer à la lettre un des fondements de la politique suisse : le fédéralisme. Et la question jurassienne est loin d'être résolue par la création du vingt-troisième canton

En septembre dernier, les citoyens suisses ont été appelés à se prononcer sur l'accession du Jura au rang de vingt-troisième canton de la Confédération. Plus de 82% d'entre eux ont répondu oui. C'est ainsi que les trois districts limitrophes de la France, dans la partie Nord du Jura, se détachent du canton de Berne pour former une entité indépendante. Si la Suisse voit favorablement la création de ce canton, c'est qu'elle espère faire taire des trublions qui, par leur lutte constante et spectaculaire, finiraient par ternir l'image qu'elle s'efforce de donner. Soulagement plutôt qu'enthousiasme pour la majorité des Helvètes qui espèrent voir mettre un terme à la querelle séparatiste. Il est à craindre qu'ils ne soient déçus car la moitié Sud du Jura, également francophone, reste rattachée à Berne. La question jurassienne entre dans sa deuxième phase: après la bataille de l'autonomie, celle de la réunification.

Le Jura est un toit dont un pan est français et un pan est suisse, dit la formule. De fait, ce pays forme une entité géographique et il a sa mentalité particulière, même encore maintenant, malgré le nivellement de la civilisation technocratique. Du côté français, nous connaissons Lip, du côté suisse... L'histoire du Jura n'est qu'une longue histoire de dissidences.

Jusqu'à ce que Napoléon vienne désorganiser l'Europe par ses entreprises conquérantes, le Jura avait appartenu successivement à la Bourgogne puis au Saint Empire Romain Germanique. Une fois consommée la défaite napoléonienne, il a fallu que les pays européens se réunissent pour refaire le tracé des frontières, c'est-à-dire se partager le gâteau : le congrès de Vienne de 1815. C'est à ce moment que le Jura a été divisé en deux, et que la Confédération en a reçu la moitié. Mais dès cette époque, les Jurassiens ont dû être jugés trop turbulents pour former un canton propre, et ils ont été rattachés au canton de Berne, celui-ci devenant alors le plus grand canton de la Confédération. Mais un canton hétérogène avec une partie alémanique et une romande : «Sept fois en 160 ans, Berne recourra à l'occupation militaire pour mater les Jurassiens. A juste titre, le gouvernement redoute le séparatisme latent, qui cherche sans cesse à se manifester. La barrière des langues et des mentalités constitue une frontière naturelle, dont les Etats connaissent fort bien la réalité» (Alain Charpillot, *Le Jura irlandisé*, p.13).

La colonisation

Berne va donc favoriser une politique d'«alémanisation» afin d'estomper le plus possible cette frontière des langues. Chose difficile: il suffit de regarder une carte de géographie pour s'en persuader. Les monts

du Jura se délimitent très nettement, et sur la route, le paysage change brutalement au sortir de Bienne: on s'enfoncé dans une succession de cols et vallées pour pénétrer dans ce pays. Le relief a joué dans le sens de la préservation d'une identité.

Pourtant, un regard attentif aux noms propres révèle des différences entre la partie méridionale (district de Moutier, Courte-lary et la Neuveville) et la partie Nord (district de Delemont, Porrentruy et des Franches-Montagnes): nombre d'habitants de districts du Sud, limitrophes de la partie alémanique du canton, portent des patronymes allemands. Plus de la moitié, exactement. D'où et comment sont-ils venus? Pour les Jurassiens, il s'agit d'une véritable colonisation: «L'arrivée des ressortissants de l'ancien canton (NDLR: le canton de Berne) s'est faite par vagues. Avant le milieu du 19e siècle, le phénomène est demeuré marginal puis brusquement, après 1850, on a vu s'opérer la coïncidence de deux causes de l'exode bernois vers nos districts: le développement de l'industrie horlogère jurassienne et la croissance du paupérisme dans l'ancien canton.» (Ibid. p 12)

Bien des Bernois vont donc chercher vers ces terres, pourtant austères, un lieu d'accueil et une possibilité de travailler. Cette émigration n'en est pas vraiment une, puisque les ressortissants de Berne ne traversent pas de frontière, de moins pas de frontière d'Etat. En revanche, ils trouvent sur leur nouvelle terre des populations de langue française. C'est là que la confession religieuse joue un rôle: les trois districts du Nord sont catholiques tandis que ceux du Sud sont protestants, comme la majorité des nouveaux arrivés. Il suffit pour le gouvernement bernois de mettre l'accent sur les clivages confessionnels pour que les clivages linguistiques apparaissent secondaires. C'est ce qu'il n'a pas manqué de faire, interdisant les processions catholiques et proscrivant les prêtres: en agitant l'épouvantail papiste, il isolait les districts du Nord et favorisait la pénétration du Sud par une population alémanique et fidèle à l'Etat.

Il ne suffit pas de la religion, il faut aussi la terre. Cette politique de germanisation ne pouvait être efficace sans une emprise bien réelle sur le sol. «Par un jeu subtil de subventions» dit encore A. Charpillot, les Bernois ont pris peu à peu possession des terres jurassiennes, du moins celles du Sud. Et c'est ainsi que l'assimilation d'une population à une autre s'est faite, avec plus de rapidité sans doute dans les milieux ouvriers que dans le monde paysan où les contacts ne sont pas les mêmes. Il suffisait d'une génération pour que le Suisse germanophone devienne francophone, et la situation aurait sans doute continué d'évoluer lentement si ne s'était pas posée la question de l'autonomie du Jura.

Les velléités autonomistes des Jurassiens,

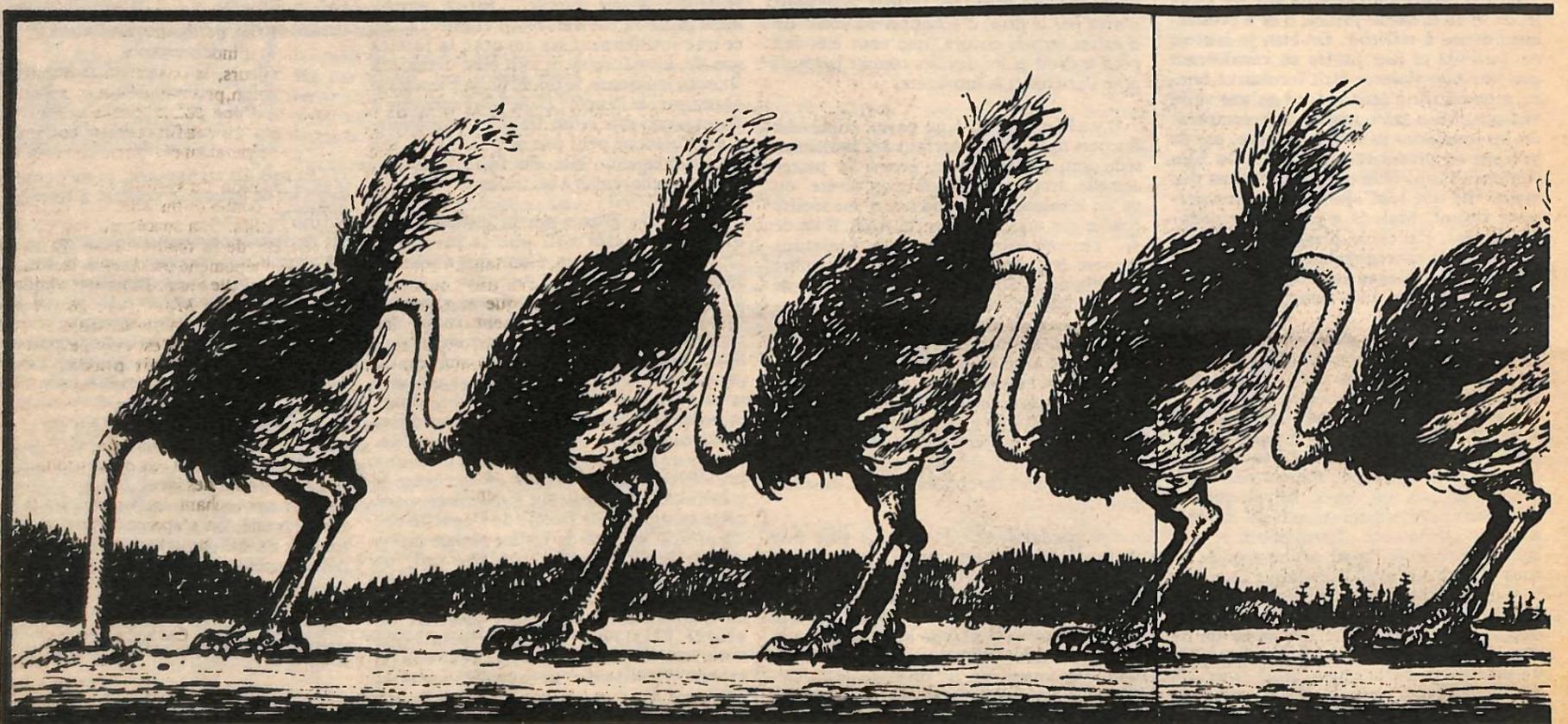
de latentes qu'elles étaient, sont devenues ouvertes après la guerre. Sans doute l'opprobre jeté à cette époque sur la nation allemande y est pour quelque chose, le Romand ne voulant plus rien avoir en commun avec l'Allemand. La cause profonde de ce réveil brutal semble être celui de toutes les minorités nationales qui ont découvert, à l'occasion du grand conflit, que la houlette des Etats pouvait être un joug insupportable.

Le réveil

La prise de conscience autonomiste a aussi des causes économiques. L'économie jurassienne était prospère dans la seconde moitié du siècle dernier avec une industrie décentralisée et fortement diversifiée. De petites entreprises familiales faisaient de l'horlogerie, de la mécanique de précision, du tabac, des textiles. Le développement du chemin de fer se faisait dans un sens favorable pour cette économie. «Toutefois, dès la fin de la première guerre mondiale, l'évolution n'est plus favorable au Jura: les chemins de fer français redonnent priorité à Bâle, l'économie se spécialise: près de 50% de la main d'oeuvre est engagée dans l'horlogerie: la crise économique des années 30 touche gravement le Jura. Finalement, de vastes mouvements de concentration économique et démographique se font hors du Jura et à son détriment, il subit la croissance des grandes régions urbaines, Bâle, Bienne, Genève, Zurich. Le cas du Jura n'est bien sûr pas unique: il s'inscrit dans le cadre du sous-développement qui, à partir de ces années là, touchera l'ensemble de la chaîne jurassienne et, d'une façon plus globale, l'ensemble des régions montagneuses de l'Europe capitaliste.» (Jean-Claude Rennwald in *Combat jurassien*, p.33). La situation est donc mûre, et un incident suffit à la faire éclater, un Jurassien se voit refuser un siège au Conseil d'Etat parce qu'il parle français. La réaction est foudroyante chez les Jurassiens: «Puisse nous ne sommes pas Bernois, séparons-nous».

Pour les Jurassiens du Nord, pas de problème, ils sont séparatistes. Mais pour ceux du Sud? Plus de la moitié d'entre eux sont Bernois, donc tiraillés entre leur patrie d'adoption et leur patrie d'origine. Ils ne peuvent se résoudre à être séparatistes, le sentiment d'avoir ses «racines» ailleurs étant le plus fort. Bien des Jurassiens d'origine sont tiraillés aussi: ils sont très liés à l'Etat bernois par un système de subventions et d'assurances sociales qu'ils craignent de perdre en se lançant dans l'aventure autonomiste.

Alain Charpillot analyse très bien cette aliénation par la sécurité: «Chez les paysans, dont le sort fut souvent peu enviable, l'insécurité est un problème quotidien. Il faut lutter contre le climat, contre le sol, puis contre les hommes de surcroît. Le travailleur de la terre est fréquemment



Le Conseil Fédéral, in corpore, se penchant sur le problème jurassien.

autonome mais pas libre

menacé. Mais, depuis quelques décennies l'Etat s'est mis à le secourir (...) Parmi les ouvriers jurassiens, le clivage s'opérera de la même manière. Les gens marqués par la crise, angoissés par le chômage, accablés par la fragilité de leur statut, verront dans l'exigence d'autonomie une lubie d'intellectuels. » (Le Jura irlandisé, p. 70)

Le conflit

L'autonomisation du Jura se heurtera donc à un double obstacle : l'opposition de Berne, et l'opposition intérieure. Si l'on ajoute que le problème touche à un des fondements de l'humain, l'identité, on comprend que le conflit ait pris un tour virulent, voire violent. Des attentats ont eu lieu, ce qui est une chose inimaginable pour un Suisse...

Concrètement, que demandent les autonomistes depuis si longtemps? Qu'une procédure référendaire leur permette d'exprimer leur droit à l'autodétermination. Rien de plus conforme au fonctionnement de la démocratie suisse.

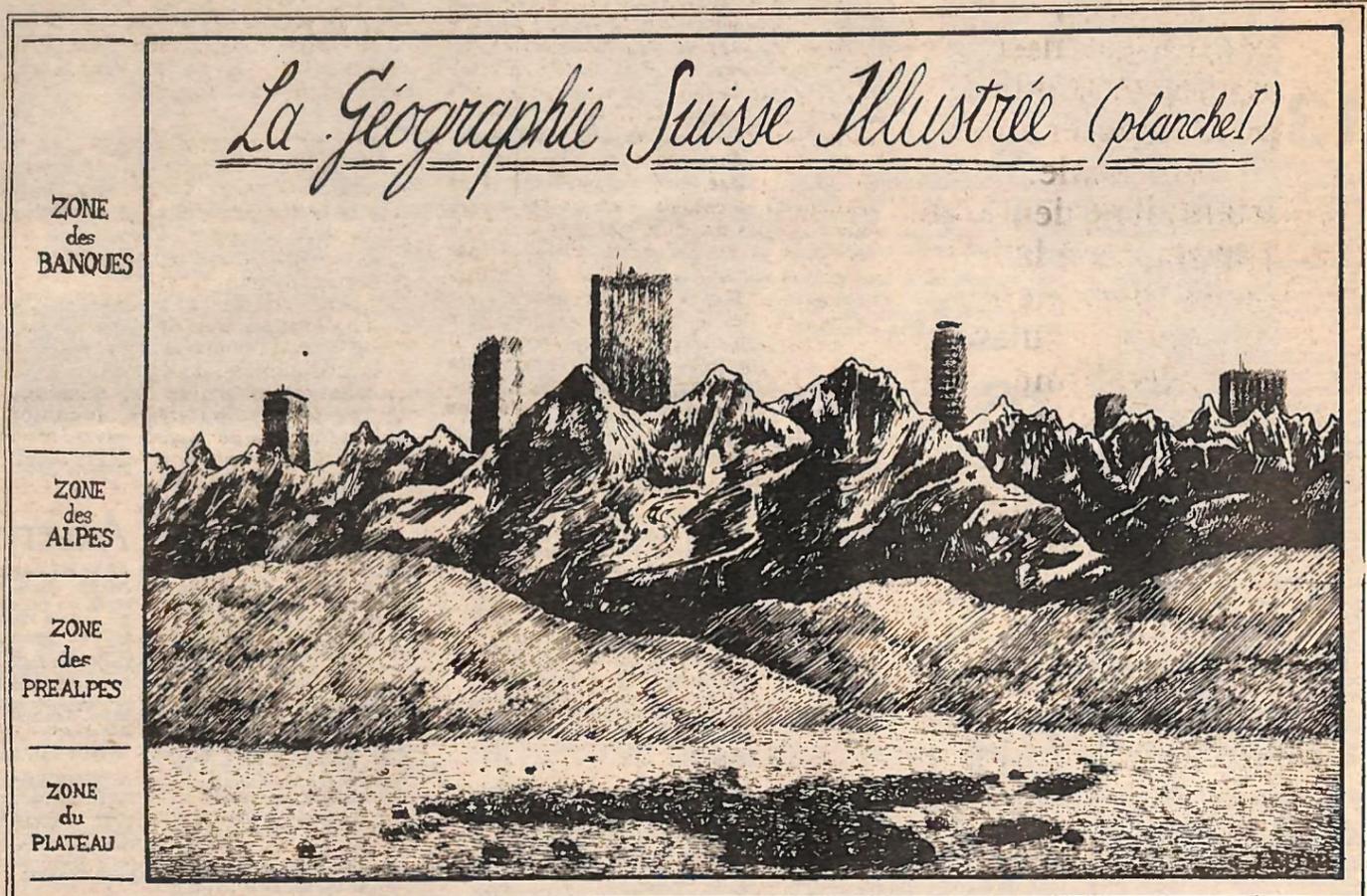
Le premier mars 1970, de nouvelles dispositions constitutionnelles étaient donc adoptées pour permettre une consultation populaire. En Suisse il suffit que des citoyens réunissent 100 000 signatures pour susciter un référendum : c'est le droit d'initiative. En 1970, le pouvoir législatif entérine ce désir de plébiscite en fixant les modalités de la consultation populaire.

Malheureusement, ces modalités ne permettent pas de trancher la question, en voulant ménager la chèvre et le chou, les instances confédérales ne satisfont personne. Elle prévoit en effet qu'une partie du Jura pourra rester bernois s'il le désire. Pour nous, la chose paraît parfaitement démocratique. En réalité, c'est une ruse du législateur, qui ne laisse le choix qu'entre l'indépendance et l'unité.

Bien des Jurassiens ont vu en réalité le danger de l'éclatement de leur petit pays, déjà amputé d'une bonne partie restée française. Ils hésitent à se diviser encore. Même les leaders du rassemblement jurassien ont hésité, pensant qu'un boycott du plébiscite vaudrait mieux que l'éclatement du Jura, mais, sous la pression de la base, ils se sont ralliés à l'idée que la création d'un canton avec les seuls districts du nord était un premier pas vers l'indépendance, que le reste suivrait bien un jour.

Le 23 juin 1974, les Jurassiens francophones ont voté et, comme on pouvait s'y attendre, une majorité s'est dégagée en faveur du nouveau canton dans le nord et une minorité dans le sud.

La constitution prévoit que, dans ce cas, les citoyens du sud pouvaient se prononcer une seconde fois pour confirmer leur attachement à Berne, ce qui revenait à faire



voter à des Bernois, minoritaires sur l'ensemble des districts jurassiens mais majoritaires dans les trois districts méridionaux, leur fidélité à leur Etat, ce que les autonomistes contestent fortement : dans ce cas, disent-ils, il fallait permettre aussi aux Jurassiens de l'extérieur de voter. Il y a en effet 60 000 ressortissants jurassiens dans le reste de la Suisse, alors qu'il y en a 130 000 demeurés au pays (sur 1 M. de population bernoise).

Le Jura a en effet été vidé de sa population durant les dernières décennies. Un Jurassien de Genève, qui soutient activement le mouvement séparatiste, m'a expliqué : «Le plébiscite aurait du faire participer les Jurassiens de l'extérieur. En principe, quand on a quitté un canton, on n'a plus le droit d'y exercer des droits politiques. Quand il s'agit d'une question aussi fondamentale que celle de l'autodétermination d'un peuple, tous ceux qui sont concernés devraient voter. Prenons comme exemple le plébiscite de la Sarre entre les deux guerres. Elle devait choisir entre la nationalité française et allemande, on a donc organisé une

consultation populaire et il fallu établir la liste des ayant-droit. Deux grands Etats en négociaient les critères qui devaient faire la part du droit du sol et du droit du sang. Le plébiscite était véritablement démocratique. Ici, les gens ont voté pour la destinée d'un peuple, alors qu'ils n'étaient dans le Jura que depuis trois mois».

L'enjeu

Pour nous, les Français, il est difficile de concevoir un tel acharnement à la création d'un canton. D'abord parce que l'histoire de France n'est que l'histoire de la conquête du pouvoir central, et on voit le cas qui est fait des minorités nationales chez nous. Un économiste suisse m'a confié : «Si la France adoptait un système confédéral, elle serait le pays le plus riche d'Europe. Voyez l'Allemagne : après la guerre, on a démantelé l'Etat allemand et le pays ne s'en est reconstruit que plus vite».

Les cantons suisses préservent jalousement leurs prérogatives. A l'origine, dans la constitution de 1848, c'étaient des Etats souverains qui ne mettaient en commun que des questions d'équipement ou de défense nationale. A l'échelle d'un canton, la souplesse est bien plus grande qu'à l'échelle d'une nation, et la faculté d'adaptation s'épanouit. Par exemple le Valais, considéré longtemps comme le Tiers-Monde de la Suisse, a favorisé les petites entreprises et en dix ans, cent-quatre-vingt unités de production ont vu le jour. La solution cantonale peut être une réponse à la crise économique, ce n'est pas les écologistes qui diront le contraire. «Small is beautiful»...

Il est certain que la création du nouveau canton donnera au Jura une impulsion économique, ne serait-ce que parce que les Jurassiens auront le sentiment d'avoir leur destinée en main. Mais il faut regarder de plus près. Depuis quelques temps, on sait que la Suisse, malgré son fédéralisme et sa démocratie directe, n'est pas un pays au-dessus de tout soupçon : où est le vrai pouvoir?

Pas du côté des partis politiques, grâce justement à l'absence de centralisme : les socialistes, ou les démocrates chrétiens vaudois ne sont pas les mêmes que les bernois ou les fribourgeois. Inutile de constituer un comité central quand la base est si disparate.

Valentine Friedli, député socialiste de Delémont et seule femme sur les cinquante députés du Jura, confirme que les partis politiques n'ont pas joué un grand rôle dans la lutte des Jurassiens, «sinon on ne serait pas arrivé au but». Alain Charpillot estime que le Suisse est politiquement châté...

Si le pouvoir n'est ni à Berne, capitale fédérale, ni au siège des partis politiques, il pourrait bien être à Zurich, où siègent des multinationales et les banques. Le jeune canton aura maintenant à combattre un ennemi bien plus insidieux que la colonisation bernoise, c'est la domination feutrée des financiers. Or ceux-ci redoutent les Etats, et sont favorables à la dilution du pouvoir national, ils ne sont donc pas hostiles à la création de petites entités politiques, pensant les circonvenir plus facilement sans doute.

La conquête des séparatistes jurassiens ne risque-t-elle pas de se retourner contre eux, les laissant peut-être démunis pour lutter contre les tentacules capitalistes? Pure hypothèse d'école, puisque l'aventure ne fait que commencer.

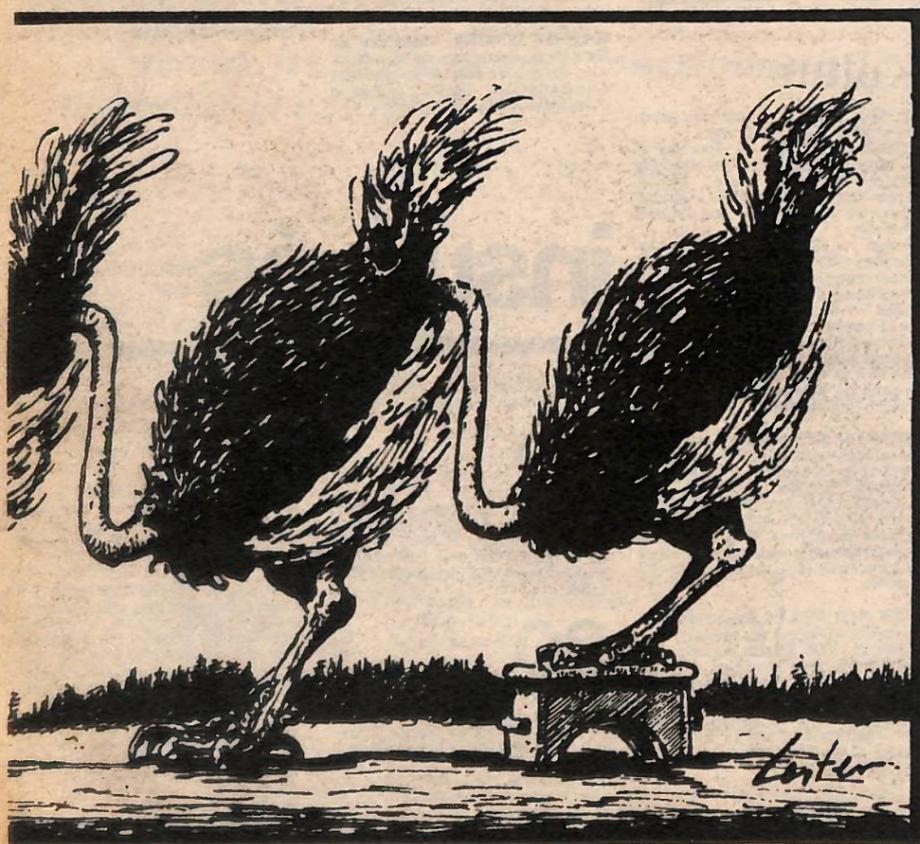
Ce qui est certain, par contre, c'est que le pouvoir des cantons va se trouver singulièrement grignoté par le développement d'industries par essence centralisatrices, comme le nucléaire. On peut dire que celui-ci est, de nature, absolument anti-fédéraliste. Fabriquer une énorme quantité d'énergie en un point pour la redistribuer ensuite revient à tisser une monstrueuse toile d'araignée qui aura tôt fait de ligoter tous ces cantons si fiers de leur indépendance.

Par ailleurs, la construction d'autoroutes et la création, prochainement soumise à référendum, d'une police fédérale, sont autant de signes du renforcement constant du pouvoir fédéral au détriment des cantons.

La création du canton du Jura se passe dans un contexte où bien des éléments lui sont hostiles. Son succès ou son échec sera révélateur de la réalité suisse. Et la façon dont le phénomène est ressenti en France est révélatrice, elle aussi. Dans son «bulletin de l'étranger» Le Monde du 26 septembre décrivait que «la solution suisse au problème de l'autonomie n'est guère exportable en France» et il donnait plusieurs bonnes raisons. Si la presse française a peu parlé de la question jurassienne, et avec tant de précautions oratoires, c'est qu'elle dérange quelque part : nous avons aussi nos autonomistes, et au cas où la solution suisse leur donnerait des idées...

Or, en approchant ses lunettes de la Suisse jurassienne, on s'aperçoit qu'il y a là une solution qui pourrait justement servir d'exemple aux autres : l'Europe des nations n'est pas une fatalité.

Catherine Decouan ●



Dessin tiré de «Démocratie suisse et cie» de Leiter chez Kesseling.

Sur le terrain

13

ANTINUC. Pour préparer la manifestation internationale antinucléaire de Pentecôte 79, les Amis de la Terre de Marseille appellent à une coordination régionale (Languedoc Roussillon, Provence, Côte d'Azur) dont la première réunion aura lieu le 22 octobre 78 au 13 rue de la Cathédrale à Marseille dans le 2ème arrondissement.

NON MERCI ! Les Amis de la Terre de Marseille organise une semaine d'information sur le nucléaire du 20 au 25 novembre 78. Projection-débat du film « Voyage dans les centrales de la terre ».

- le lundi 20 à 20h30 à la Maison pour Tous Léo Lagrange 33 rue Crillon
- le mardi 21 à 20h30 au Centre Culturel du Cours Julien 33 cours Julien
- le mercredi 22 à 21h à la MJC Corderie, 33 Bd de la Corderie
- le jeudi 23 à 20h30 à la Maison pour Tous de Bonneveine avenue André Zenatti
- le vendredi 24 à 20h30 à la Maison pour Tous Tivoli 1 rue Tivoli.

Et le samedi 25 à 20h30 grand débat contradictoire à la salle des conférences de la faculté St Charles. Accueil, buffet et librairie à partir de 19h.

Les Amis de la Terre 13 rue de la Cathédrale 13002.

26

FÊTE PSU. Samedi 14 octobre à la salle des fêtes de Valence de 14h à 23h.

Débats avec le Planning Familial, MDLP, le groupe « ligne très haute tension ». Présences de très nombreuses associations, ASTIV, CAO, EE, Comité Larzac. Les Lip avec leur matériel, vital pour eux dans cette période de relance de la coop. Avec Michel Mousel, à 17h30 sur le thème, chômage, luttes, autogestion, utopie en réalité. Côté spectacles, les Marmousets avec leurs marionnettes, les Speed King (hard rock), les Splen (montage poétique) et Steve Warring à 20h30. Buffet, buvette, animation enfants.

34

GASAL. L'Association Régionale GASAL, de la Fédération des Elus Autogestionnaires, née le 16 octobre 77, fête son premier anniversaire. L'assemblée générale aura donc lieu le dimanche 22 octobre à Lunel, salle Castel. Outre les rapports d'activités présentés par le Comité Régional et les groupes de base, l'essentiel des travaux de cette assemblée sera axé sur le Plan d'Occupation des Sols. Expériences et tentatives, questions-réponses, tous les domaines du POS seront passés au crible. Le début des travaux est prévu à 9h. La garderie animation des enfants est assurée. C. Fauchard secrétaire général de GASAL, conseiller municipal de Montpellier.

42

LES AMIS DE LA TERRE DU FOREZ chez Jean Devaux la Bruyère, Marcoux 42130 Boen. L'AG trimestrielle des groupes cantonnaux des AT du Forez s'est tenue le 28 septembre à Goutelas. Plusieurs dates de rencontre ont été retenues pour :

Jeu 49 octobre réunion du groupe de Noirétable et St Georges en Couzan. Prendre contact avec Geneviève Fréry. Les Aigues 42440 Noirétable.

Jeu 19 octobre réunion du groupe Boen-Lignon et St Germain-Laval. Prendre contact avec Sylvie Eustache La Bruyère 42130 Marcoux. Tél : 24 00 15 la journée.

Pour faire connaître la Gueule Ouverte, pour qu'elle s'ouvre encore plus vers les minorités de tout poil, demandez à la diffuser. Vous la vendez 5 F pièce et vous gardez 2 F pour vous ou votre groupe.

Vous pouvez aussi nous demander des

Pour le groupe du canton de Feurs prendre contact avec Christine Denis 7 place Dorian 42110 Feurs. Pour le canton St Galmier-Chazelle-St Héand, prendre contact avec François Nectoux, le Mollard, 42330 St Galmier.

Pour Montbrison, St Jean, St Bonnet, St Rambert, il n'y a pas de point de contact actuellement. Prendre contact avec Jean Devaux. La Bruyère 42130 Marcoux.

76

MAREE NOIRE. Mercredi 18 octobre à 17h et jeudi 19 octobre à 20h30 un audiovisuel « énergies des mers et marées noires » commenté par Ferone de la Selva. Du samedi 14 au dimanche 22 octobre 78 démonstration de récupération d'hydrocarbures avec les procédés « Polyplex » de G. Perrot et « Plokelec » de G. Ferone de la Selva.

Larzac

38

LARZAC. Il existe un Comité de soutien aux Paysans du Larzac dans la région de la Côte St André. Les personnes intéressées sont invitées à y participer en venant à une réunion lundi 16 à 20h30 à la mairie de la Côte St André. Contact : C. et MN. Montesuis, Chemin de Lemp, la Côte St André. Tél : 20 35 70.

71

LARZAC MACON. Les arrêts de cessibilité viennent d'être pris par le préfet de l'Aveyron. Ils ouvrent la procédure d'expropriation sur le plateau du Larzac et l'extension du camp militaire. Les paysans du Larzac qui résistent depuis 7 ans lancent un appel pour une journée nationale de résistance le 28 octobre. Le Comité Larzac de Mâcon propose une réunion mercredi 18 octobre, à 20h30, MJC Bioux. A l'ordre du jour, création d'un collectif et préparation de la journée du 28.

Le Comité Larzac de Mâcon invite les représentants de toutes les associations de Saône et Loire à participer si possible à la réunion du 18 octobre, à mobiliser vos militants pour une présence active durant le samedi après-midi du 28 octobre, à présenter votre prise de position par voie de presse, et au cours du meeting du 28 octobre.

Comité Larzac de Mâcon : J. Léger, 23 rue de la Boucle, Charnay.

74

LARZAC, ANNECY. Journée d'information et de propositions d'actions le samedi 21 octobre salle Pierre Lamy. Après-midi, information sur les moyens d'action (refus redistribution de l'impôt, groupement foncier d'achat, renvois de livrets militaires, etc). En soirée, discussion avec un paysan du Larzac.

PS : nous cherchons des musiciens capables d'animer les temps morts...

LARZAC. Le Clican vient de publier un tract d'information sur le Larzac qui passe en revue les différentes formes d'intervention possible. A commander au Clican BP 624 83053 Toulon Cédex (9F les 100, payable à l'ordre du Clican CCP 2902/67 Marseille).

affiches, des tracts ou des anciens numéros pour la présenter.

Demandez les renseignements à Pierre, service diffusion, La Gueule Ouverte, St Laurent en Brionnais 71800 La Clayette.

Annonces

STAGES GUITARE VANNERIE. Initiation pour un épanouissement personnel ou une activité d'animation. Apport des bases nécessaires pour continuer seul par la suite. Vie simple, collective, ambiance détendue, nombre de stagiaires limité : 4 l'hiver et 6 l'été.

Le stage a lieu du lundi après-midi au samedi dans la matinée. Pour tous renseignements : chez Annie et Jean Yves Le Gagne, Kerdosten, (Kerdaniel) 56500 Moustoir.

COMMUNAUTE THEATRALE. Comme repères : Grotowsky, Artaud, Living Théâtre, danse, bio-énergie, gestalt, SD, coconseil, psychodrame... soit une large place au corps et à l'émotion, à l'imaginaire, à la rencontre, au plaisir, à la spontanéité.

Cherche individuellement pour former troupe ou troupe pour m'intégrer. Garçon de 18 ans je suis ce chemin depuis deux ans. Où que tu habites, fais signe rapidement nous prendrons le temps de nous rencontrer et d'échanger. Ipk Castillon 3 av. Gilly 06100 Nice.

DECOUVERTE DE LA NATURE. Vous qui aimez la nature, connaissez-vous bien les arbres de nos forêts ? Les plantes et les fleurs de nos champs ? Les insectes et les oiseaux ? La vie dans les ruisseaux et les mares ? Pourquoi trouve-t-on des coquillages dans le sol du bassin parisien.

Pour vous répondre, le Groupe Nature et Société organise un programme « découverte de la nature » encadré par des licenciés en sciences naturelles et géographie et vous propose d'y participer.

La première sortie aura lieu le dimanche 22 octobre pour une prise de contact avec les sciences de la nature, en forêt de Carnelle (Val d'Oise). Rendez-vous à la Gare du Nord, 8h30, sortie du métro vers les grandes lignes, devant la caisse d'épargne. Pour les renseignements et les inscriptions, s'adresser à Nicole Dufrien, 246 19 64. Ou à Nature et Société, 37 avenue des Falonnières 94210 La Varenne. Participation aux frais : 20F pour les huit séances.

MESSAGE PERSONNEL. A Anne Marie Goudard, prof de sciences en Moselle. Alors on oublie les copines de Saumur. Ecris nous vite. On n'a même pas ton adresse. De la part de Mylène, Joëlle, Béatrice de la tonnelle (n°31).



CHERCHE LOCAL. Groupe écolo de Chatou cherche local tranquille, aménageable, env. 15km2, 250F par mois maxi. dans Chatou ou ses environs. Urgent. Contacter Mullard 11 rue des Landes 78110 de Vésinet.

AUTOCOLLANTS sur la désobéissance civile « Non chef », « La désobéissance civile est un moyen d'action non violent ». 2F pièce. 1F50 par 25. 1F par 100. GRANV de Rouen chez Bernard Llorca 19 rue d'Harcourt 76000 Rouen.

CHEVRIER. Cherche jeune homme ou jeune fille pour stage chevrier. Urgent dans ferme sud Drôme. Ecrire à JM. Gal Combe de Leoux 26510 Remuzat.

BIODYNAMIE. Cherche anciens calendriers des semis de Maria Thun et J. Ducom pour synthèse des textes explicatifs. Frais de correspondance remboursés. Michel Fabriès, la Beauvilliers Teyssoide. 81220 St Paul.

HELP. Ayant longtemps eu à subir une éducation et des traumatismes absolument contraires à l'«écologie» de mon corps comme de mon esprit, je me permets par l'intermédiaire de ce doux canard qui est la «Gueule Ouverte» de lancer, en désespoir de cause, cet appel à l'aide : y aurait-il une campagne dont les principales qualités seraient la compréhension, la tolérance et la possession d'une certaine quantité de tendresse et qui serait disposée à m'aider à me remettre sur les rails d'une vie qui se nommerait «Harmonie»? Cet appel, sans être désespéré, a néanmoins un caractère d'urgence et, je vous en prie, amis, amies, faites qu'il ne reste pas sans écho. Merci. Ecrire à Jean Bichet, 56 avenue St Michel, 82000 Montauban (qui transmettra).

CONTACTS. Yves et Marie plus un petit môme. Nous serons probablement en Corèze, à Meynac, à partir de mi-février, pour suivre un stage FPA bûchonnage. Est ce que les gens du coin peuvent nous envoyer des pistes par le logement, le boulot dans la branche à partir de fin juin (bûcheronnage, coop ouvrière de prod. ou autres...) et toutes autres informations ou contacts sur la région pour quelqu'un qui débarque. Y et M Godayer, 11 rue du Petit Bourgeois 54000 Nancy.

LES ENSEIGNANTS refusent toujours les examens radiologiques systématiques !

L'an dernier, près de 600 membres de l'Education ont signé la lettre ouverte au Ministre appelant à refuser définitivement toute radio systématique. L'administration n'a pas daigné s'émouvoir, pas plus que les partis ou syndicats, ni même la presse bien que l'information ait été diffusée par l'AFP. Cette année on continue ! Si vous avez déjà signé n'oubliez pas vos nouveaux collègues demandez cette lettre ouverte accompagnée de la marche à suivre en envoyant une enveloppe timbrée à : APRI Eure, Michel Perdrial, 10 rue de l'Hotel de Ville. 27400 Louviers.

PROVISIONS. Faites vos provisions avant l'hiver : je cueille et je vends des plantes aromatiques et médicinales. Envoi par la poste liste et prix sur demande. Ecrire : Christiane Jourdain Lautanous. Cadix 81340 Valence d'Albi.

TRES URGENT. Dominique et Gérard, jeunes agriculteurs ovins, en difficulté financière, recherche personnes possédant des capitaux 15.000 F environ, prise de participation financière, revenus 10% du chiffre d'affaire. Tél au (74) 70 12 77.

COOLS PAS MORTS ! Je viens de débarquer en Moselle, je suis prof. Ras le bol des relations superficielles du boulot, des «masques» de la salle des profs, de l'enseignant-lic qui se suis obligé d'être. Je cherche des relations et un mode de vie «autres», où on est soi-même et où on met ses tripes, même si pour le moment je suis coincée dans mon boulot. Qui me contactera ? J'ai soif d'échanges vrais.

Anne Marie Goudard, 14 rue de Metz, 57650 Fontoy.

Kultur

MUSIQUE. Au programme du galas des artistes Sibécar-l'Escargot : Michel Buhler Le 26 octobre à Uckange (57) Centre socio-culturel à 20h30 Place Jean Jaures. Le 27 octobre à Bar le Duc (55) Salle André Theuriot à 20h30, 22 rue André Theuriot.

Imago : le 23 octobre à Chatenay Malabry (92) théâtre de la Résidence (école centrale de Paris) avenue Sully Prud'homme à 21h.

Gilles Servat : 20 octobre à Vitry (35) Le 21 octobre à Palaiseau (91). Le 25 octobre à Rennes (35).

Djamel Allam : du 2 au 28 octobre à 20h30 à la Cour des Miracles, 23 avenue du Maine 75015. Jour de relâche le dimanche.

MUSIQUE BIS. Bernard Lavilliers à Evreux le vendredi 20 octobre. A Bezons le samedi 21 octobre. A Rambouillet le jeudi 26 octobre.

Kolinda. A Grazz (Autriche), le mardi 24 octobre. A Zurich (Suisse) le jeudi 26 octobre. A la Chaux de Fonds (Suisse) le vendredi 27 octobre. A Lausanne (Suisse) le samedi 28 octobre.

UNE NOUVELLE LIBRAIRIE à Marseille «L'odeur des temps» 6 rue Pastoret 13006. Secteur important de l'activité de cette initiative : l'écologie et les modes de vie alternatifs.

BAL OCCITAN à Missècle. (5 km de Graulhet) le samedi 21 octobre en soirée animé par l'orchestre La Talvera.

CLAUDEL LE NORMAND. La compagnie Anne Delbee (terrasse St Méri à Beaubourg) présente en alternance «La ville» de Paul Claudel et

«Le crépuscule du théâtre» de Henri René Lenormand. La ville, les 19, 20 et 24 octobre à 20h. Le crépuscule du théâtre le 21 à 20h et le 22 à 15h. Renseignements de 11 à 18h au 508 07 76.

ATELIER THEATRE. Un nouvel atelier d'expression théâtrale s'est ouvert au centre St Elivet de Lannion. Il fonctionne tous les jeudis à partir de 20h30.

Alternatives

PAYS DE BADE SUISSE DU NORD. Radio Verte Fessenheim a repris ses émissions tous les vendredis soirs à 19h45 entre 100 et 104 Mhz en modulation de fréquence (FM, UKV). Toutes personnes désirant participer à la réalisation des émissions nous faire parvenir toute information, suggestion, critique ou autre. Contact : R.V.F. Gilles Gay Bâtiment B. rue des Tulipes 67150 Gerstheim.

AUX MICROS, CITOYENS ! Afin de favoriser l'expression populaire, André Mediavilla lance une campagne sur le thème «10% dans les mass-médias pour le peuple». Contact : André Mediavilla BP 10 75261 Paris Cédex 10.

L'ESPAGNE. Deux vieux hiboux et une vieille chouette, cherchent éléments jeunes et dynamiques pour apporter du sang neuf à notre vieille entreprise. Possibilité d'aménagement de porc naturel, pour espèce en voie de disparition. Autres projets pas exclus. L'Espagne. Mt St Martin 38120 St Egrève.

RADIO GENE. Pour que la radio ne soit plus une consommation à sens unique, pour en finir avec les «radios c'est vous» et les «radios c'est nature!», pour que la marge passe dans le «grand public» sans pour autant que l'on tombe dans le panneau de la «marge parle de la marge», si vous avez des idées, des projets ou des cassettes, n'hésitez pas à nous rejoindre, branchez nous, ou on est soi-même et où on met ses tripes, même si pour le moment je suis coincée dans mon boulot. Qui me contactera ? J'ai soif d'échanges vrais.

PS : gens tristes s'abstenir !

ECOLE SAUVAGE. Cherche à travailler dans maison de jeunes, ou école sauvage dans la région de Loncarneau Finistère Sud. Suis institutrice en disponibilité. Ecrire à Houllier F. rue de Rabatté 86200 Loudun.

LES AMIS DE LA TERRE de Lyon 68 rue Mercière, 69002 Lyon demandent aux bricoleurs solaires et éoliens de se faire connaître, en vue de répondre aux nombreuses demandes de gens qui voudraient «y voir, pour y croire». Dites nous où l'on peut voir marcher des choses non commerciales. Merci.

GAZ DE FUMIER. Recherche information, documents sur la production de gaz de fumier et adresses d'installations. Ecrire : A Pueyo «Gaumélou» 31620 Fronton.

insurgés

59

LUC VIDOV, insoumis a été libéré après réforme psychiatrique le samedi 7 octobre après 11 jours de grève de la faim. Pour tous contacts Luc Vidov 23 rue des Pénitentes 59000 Lille.

80

LA PAIX AU CINEMA. «Pacifisme cinéma» a repris ses tournées avec le film «Tu ne tueras point» alias «l'Objecteur» de Claude Autant-Lara. Les camarades, groupes, associations, désirant être inclus dans le planning, écrivent à «Pacifisme et cinéma» 136 rue de Lattre-de-Tassigny 80000 Amiens. Tél (22) 92 38 53.

CEDONS RESTAURANT végétarien en SCOP au sud de la France. Bonne situation, plein essor, écrire au journal qui transmettra.

COMMUNAUTOSE. Cherche gens tranquilles et sympas croyant encore aux bienfaits d'une vie communautaire (l'espèce à l'air d'être en voie de disparition !). Si vous êtes prêts à investir beaucoup d'énergie et pas mal d'argent, bref si vous êtes vraiment motivés, une belle propriété est à vendre dans la Drôme. Enfants, mystiques et gens avec connaissances artisanales, bienvenus ! Pour plus amples renseignements contacter Combet Jean Pierre, 99 Route de la Libération. St Foy les Lyon. 69110.

GASPILLAGE. Urgent. Association loi 1901, à but non lucratif, faisant de la récupération à Vitry le François (les bénéficiaires sont utilisés pour des projets sociaux) cherche deux permanents (es) à plein temps ayant l'esprit bénévole car il ne faut pas espérer se faire beaucoup de fric. Les permanents seront toutefois logés, nourris, affiliés à la Sécurité Sociale et toucheront en plus un salaire de 500F par mois. Détail non négligeable : liberté totale pour les permanents d'organiser leur travail. Celui-ci conviendrait à des gens ayant par exemple travaillé avec les chiffonniers d'Emmaüs. Le permis de conduire est indispensable. Pour tous renseignements prendre rapidement contact avant le 14 novembre avec Christian Dausin Arzillires Neuville. 51290 St Rémy en Bouzemo, ou tél à Mme Clerc (26) 74 04 68.

CHAUFFE EAU SOLAIRE. L'Association Intercommunale d'Information et de Recherche Ecologique (AIRE) organise sur la région de Romans (Drôme) un groupement d'achat de chauffe eau solaire en autoconstruction. L'AIRE travaille en relation avec CATADAS (Centre d'Application des Technologies Appropriées au Développement des Alpes du Sud) et Que Choisir «opération solaire». Les personnes intéressées peuvent assister à la réunion publique le 20 octobre à 20h30 MJC Romans, demander une brochure à Jacques Chaubaroux, Charpey 26 300.

LA FERME DES BRUNETS cherche toujours à déménager dans une autre ferme. Nous sommes une communauté agricole et nous faisons de l'accueil (enfants psychiatrique, délinquants et autres). Nous sommes membres du CRAP (Collectif, réseau, alternative à la psychiatrie). Voilà, on préfère louer, mais si c'est au dessous de 10 millions, on peut peut-être acheter. N'importe comment on étudie toute proposition. Allez soyez sympas cherchez autour de vous.

Ferme des Brunets Village de Melue 04250 La Motte du Car.

AMIS DE LA TERRE. La coop bio des Amis de la Terre de Salon de Provence 13300 Salon.

85

MARCEL HERAULT insoumis ONE a été condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal de la Roche sur Yon.

ENGAGE DESERTEUR, Alain Haie, a été arrêté le mardi 10 octobre à l'issue d'une réunion d'information avec des lycéens de la Roche sur Yon. Il a été incarcéré à la prison de Rennes. Un renvoi collectif de papier militaire est prévu pour le procès d'Alain. Les envois sont à faire à Jean Coirier 22 avenue du Bocage 85000 La Roche sur Yon.

86

RELAXE. Jean Michel Clément ob-jecteur insoumis à l'ONF a été relaxé

le 5 octobre par le tribunal de Poitiers. Le procureur général a en effet constaté un vice de forme dans tous les dossiers d'objecteur : l'absence dans ceux-ci d'un rappel de notification de «l'employeur». Qu'on se le dise !

Conscience (CSOC) de l'Essonne est : Centre associatif, 4^e étage de l'AGORA, 91 000 Evry. Les réunions sont ouvertes à tous et ont lieu le premier jeudi de chaque mois à 20h45. Une permanence fonctionne tous les samedis de 15 à 18h.

87

NON CHEF ! «Appel» au procès de Limoges. Le 27 octobre à 16h Christian Denele est cité à la Cour d'appel de Limoges (Palais de justice). Il a fait appel contre un jugement du tribunal de Brives du 11 mai 77 qui le condamnait par défaut à deux mois fermes pour infraction à la police des chemins de fer. Cela fait quatre ans qu'il refuse de payer les transports en commun et qu'il revendique la gratuité de ceux-ci. A ce procès il entend se défendre seul tout en critiquant la situation actuelle des transports dits «publics». Il dénoncera la répression qui s'abat sur les partisans des transports gratuits (prison ferme, contrainte par corps...). Il est important qu'il y ait le maximum de présence à cette audience afin de constituer un rapport de force contre le «carnaval judiciaire». Denele Christian G R A T P P (Groupe de Résistance Active aux Transports Publics Payants).

91

CSOC. La nouvelle adresse du Comité de Soutien aux Objecteurs de

LE COLLECTIF NATIONAL DES CLO s'est réuni les samedi 7 et dimanche 8 octobre. Ils ont réaffirmé la nécessité pour les objecteurs insoumis de se défendre collectivement contre les agressions actuelles de l'Etat. C'est par plus de 200 procès depuis janvier 78, avec plusieurs verdicts de prison ferme que le pouvoir cherche à briser notre lutte. Les CLO appellent donc tous les objecteurs insoumis inculpés à adopter une attitude et des bases communes face à la justice. Ils ont réaffirmé leur refus de toutes négociations pour un nouveau service civil. L'insoumission est un acte de désobéissance civile qui s'inscrit dans la lutte contre le service national et c'est cette lutte qu'il faut renforcer sans espérer une quelconque clémence de l'Etat. Ils appellent les objecteurs insoumis et tous les anti-militaristes à se rassembler dans la campagne d'action pour la suppression des tribunaux permanents des forces armées, et dans le soutien aux paysans du Larzac. Ils apportent leur soutien actif à Philippe Giroud, soldat-déserteur qui s'efforce de dénoncer le rôle d'embrigadement et d'abêtissement du service national.

IMPORTANT Pour des raisons de maquette, la rubrique «Sur le terrain» est désormais bouclée le jeudi. Il est donc impératif que nous recevions vos annonces le jeudi matin au plus tard pour parution le mercredi suivant. Tenez en compte!

Les Circauds

Week-end danses Folk pour débutants les 21 (à 14h) et 22 octobre.

Si vous avez envie d'apprendre à danser les scottish, bourrées, polka, mazurka, gigue, branle, les violons et les accordéons vous aideront à dérouiller vos jambes. Nous verrons les pas de base simples, et des danses de groupe, histoire de se débrouiller dans un bal folk. Réservé aux débutants. Il est recommandé de s'inscrire. Participation : 65 F

Expression émotionnelle les 1er et 2 novembre.

Ce marathon organisé par le Centre de Recherche d'Expression Emotionnelle permettra aux participants à travers les SD (représentation de soi-même) de jouer et revivre leurs émotions bloquées. Participation 250F, 100F d'arrhes à l'inscription.

Week-end 9 - 10 décembre (à partir de 14H) Informations sur les rayonnements ionisants. Avec la participation de J. Pignero de l'Apri.

- Informations générales sur les formes de rayonnements : naturel, nucléaire, radiologique.
- Avec le développement de l'industrie nucléaire de nouvelles catégories de travailleurs sont et seront exposés à l'irradiation, parfois sans le savoir.

- Les militants de l'Apri ont rassemblés sur ce sujet une série d'informations et de témoignages. Participation : 65F

Week-end danses folk les 9 et 10 décembre.

Le week-end de danses folk commencera le samedi 9 à 14H et se terminera le dimanche 10 au soir. Le répertoire abordé sera celui du bal folk. L'accent sera mis plus particulièrement sur la bourrée. (droite, carrée, croisée etc...) - il est recommandé de s'inscrire- Participation 65F.

Renseignements et inscriptions :

Centre de rencontre - Les Circauds - Oye - 71610 St Julien de Civry. Tel : (85) 25 82 89.

Au secours!



Photo Dino Fracchia

Depuis quelques années, la *Comuna Baires Teatro Laboratorio*, troupe de théâtre italo-argentine, occupe un immeuble au 35 de la via della Commenda, à Milan. Peu à peu, cette vieille bâtisse, promise à la démolition, s'était transformée en un lieu de

rencontre et de travail culturel alternatif. Un cinéma spécialisé, un restaurant populaire, un laboratoire photo, Radio Radicale Milano (voir *GO* n°192) s'étaient installés via della Commenda. Ce qui n'était pas pour plaire au propriétaire de l'immeuble qui, le 1er septembre, décida,

Rouge a été lancé comme un pari, nous devons et nous allons le gagner» lit-on dans le numéro daté du lundi 9 octobre de ce quotidien d'information. Un pari qui est aujourd'hui compromis par des difficultés financières lourdes à supporter quand l'on ne compte que sur le soutien des réseaux militants. L'objectif à atteindre à la fin du mois d'octobre est de 700 000F. Le vendredi 13 octobre le montant de la souscription se montait à 387 000F. Il manquait donc 313 000F.

Pour compliquer la situation, mais n'est-ce pas étonnant quand il s'agit de la presse libre, *Rouge* se trouve assigné en justice pour quatre nouveaux procès. Les ministères de la Défense Nationale, de la Justice et de l'Intérieur n'ont pas apprécié les informations publiées par le quoti-

dien de la LCR sur le passé algérien du colonel Erulin, sur les conditions de détention dans les Quartiers de Haute Sécurité, et sur l'assassinat par la police d'un immigré marseillais. Pour clore les réjouissances, un particulier, dont les affinités d'extrême-droite sont bien connues, conteste certains des éléments relatés dans un article sur l'euro-droite. Ces poursuites ne laissent aucun doute sur le désir de censure directe qui les motive. «Rouge» n'a pas été, et de loin en ce qui concerne Erulin, le seul organe d'information qui ait rendu publics les faits qui justifient les inculpations. Mais n'est-ce pas un moment intéressant pour frapper un journal gênant, surtout si ses finances sont au plus bas. C'est un moyen bien tranquille de pratiquer l'euthanasie.

Pour une fois, nous ne vous demanderons pas de sortir vos

portefeuilles pour donner de l'air à un hebdomadaire auquel vous n'avez pas manqué de vous abonner (si cela n'est pas encore le cas, vous pouvez toujours remplir le petit bulletin qui se trouve au bas de cette page). Cette semaine, une autre adresse à ne pas oublier : «Rouge», 2 rue Richard Lenoir, 93 108 Montreuil (libellez vos chèques à l'ordre de la SPN, même adresse).

Quand la presse s'hersantise, il est de toute première urgence de ne pas laisser couler un titre qui se bat, avec d'autres, contre le monopole de l'information.

170F à 250F selon vos revenus. 180F minimum pour l'étranger. 150F collectivités. 100F cas sociaux patentés, chômeurs, objecteurs, insoumis, taulards.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre : Editions Patatras, Le Bourg de St Laurent en Brionnais, 71 800 La Clayette.

(écrire en capitales)

NOM
PRENOM
ADRESSE

CODE POSTAL
VILLE

Ecologistes, à vos cervelles!

Jamais autant qu'aujourd'hui les intuitions écologistes-«small is beautiful», tant au point de vue de l'outillage qu'à celui de l'organisation sociale- ne sont apparues comme la seule alternative réelle. La crise qui sévit à l'heure actuelle, en France et à l'échelle mondiale, est en effet fondamentalement celle de l'appareil de production. Et, face à cette crise, la gauche est hors sujet.

L'heure est au «redéploiement» industriel. A vitesse accélérée. Cela veut dire d'abord qu'il a été décidé que l'économie française appartenait désormais, en son ensemble, à l'économie mondiale. Et qu'en conséquence il s'agissait d'adapter les productions industrielles «nationales» à la concurrence généralisée et aux contraintes du marché international.

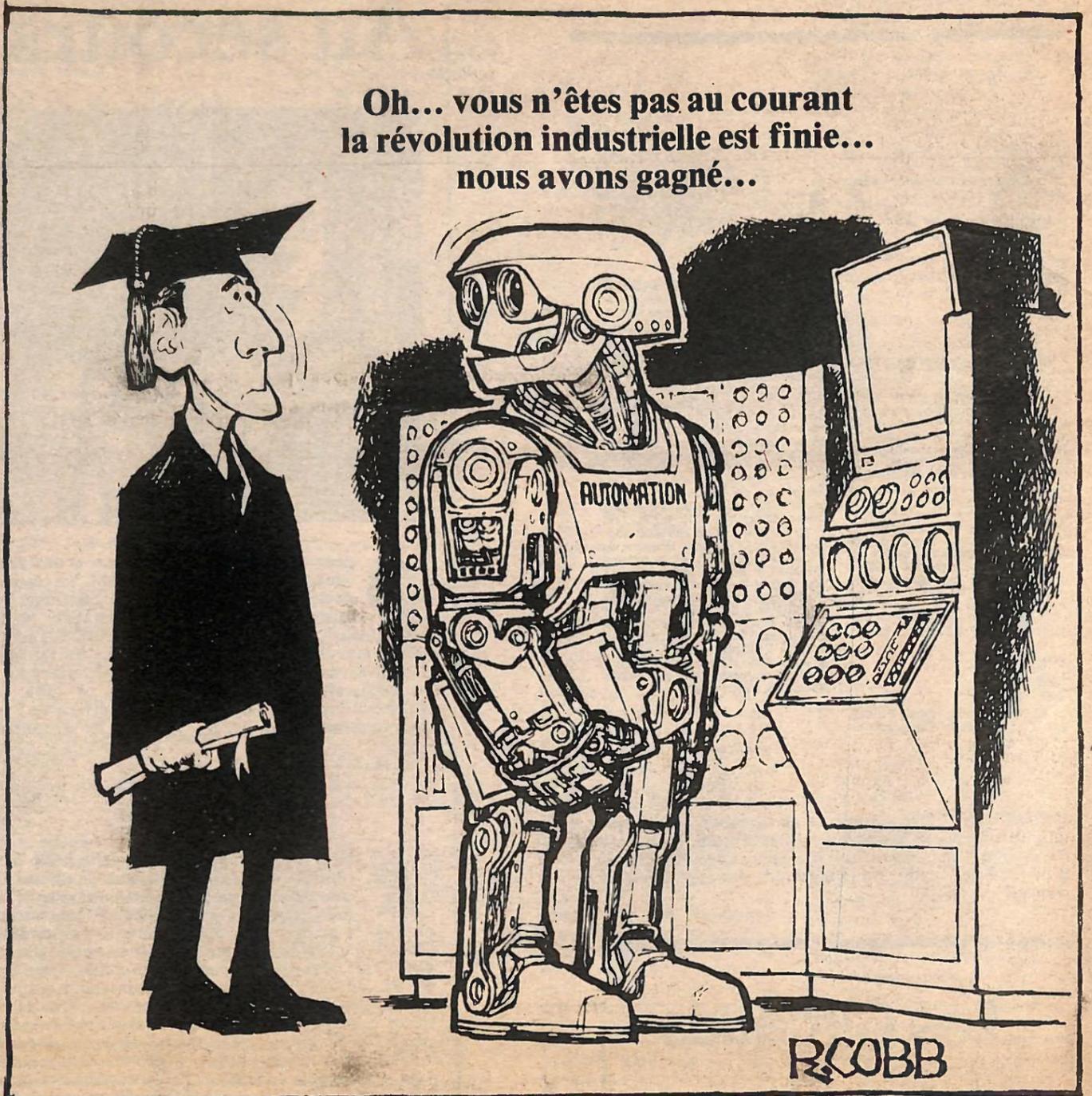
Ce choix du mondial vise d'une part à l'intégration de la plus grande partie de la planète à une «nouvelle division internationale» du travail, permettant la relance du profit capitaliste (voir les thèses de la Trilatérale, auxquelles il a été souvent fait référence dans ce journal). Il entraîne par ailleurs l'effacement du rôle économique des Etats-nations au bénéfice des entreprises multinationales, mastodontes en situation d'exterritorialité.

Pour la France, au cours de ces derniers mois, cela a signifié concrètement les exhortations gouvernementales répétées à l'initiative privée des «entrepreneurs» petits et grands, et la facilitation de leur tâche par le retour à la liberté des prix. Et aussi la rupture par rapport à ce qui restait de volonté d'indépendance nationale dans le gaullisme. De vieilles productions, désormais peu concurrentielles sur le marché mondial, sont abandonnées alors qu'elles faisaient jadis l'objet de «plans» et de «contrats» de la part de l'Etat: c'est le cas de la sidérurgie, des chantiers navals, mais aussi de la mécanique et du textile classique de type Boussac. Est au contraire encouragée la spécialisation dans des productions dont l'exportation est rentable: l'aéronautique et le spatial, l'automobile et le nucléaire, l'électronique et les télécommunications, la pharmacie et l'agrochimie, la fabrication de certains métaux non ferreux, celle d'usines utilisant des technologies de pointe et à vendre clés en main, etc. Cette spécialisation/mondialisation explique les «succès» de certaines multinationales basées en France, telles que Saint Gobain-Pont à Mousson ou Rhône-Poulenc, qui n'hésitent pas à investir hors des frontières.

Résultat principal: l'évolution actuelle de l'outil industriel ne permet plus aux Français de travailler. Car les secteurs ainsi en «développement» ont besoin de beaucoup moins de main d'oeuvre que les autres: ils fonctionnent à la machine vendable et aux entrées de devises, non à l'emploi. Depuis le 1er avril dernier, l'industrie perd en France dix mille salariés par mois, et on peut parler de «désindustrialisation» des hommes. L'extension du chômage, avec son cortège d'insécurité, provoque une crise sociale qui est fondamentalement celle de l'appareil de production.

La gauche «out»

Face à cette réalité, faute de projet économique réellement alternatif, la gauche est de plus en plus «out», et se cantonne dans des combats d'arrière-garde sans perspective. C'est particulièrement patent dans le cas du PC qui ne fait plus de politique et se rabat sur un



Ce dessin est tiré du livre de Cobb chez Dandelions Editions, 3 passage des entrepreneurs 75 015 Paris.

rôle de super-syndicat défensif des secteurs liquidés. Sa direction, depuis des mois, tourne à vide, ressasse le même discours dans un environnement dont elle reconnaît elle-même qu'il a changé. Elle s'attarde à l'infini sur des débats tactiques aujourd'hui dépassés: fallait-il ou non signer le programme commun? faire exister le PS? ou au contraire faire comme le PC italien, c'est-à-dire hégémoniser la gauche? etc. C'est, d'un certain point de vue, positif. Car le doute commence à s'étendre à la base de cette grande machine qui bloque ceux qui lui font confiance dans la stérilité: pour la première fois, semble-t-il, une bonne partie de ses adhérents et de ses permanents font l'expérience de l'insécurité à l'égard du parti-père et sont acculés à penser, anarchiquement, par eux-mêmes.

Il en va sensiblement de même du PS dans ses composantes CERES historique, mitterrandiste et vieille social-démocrate. Le fait qu'elles aient raté l'Etat en mars dernier les laisse complètement démunies à l'égard d'une évolution qui s'accélère et sur laquelle leur pensée leur donne de moins en moins de prise. Cet archaïsme explique l'ascension dans le parti, et surtout dans l'opinion publique, de Michel Rocard. De ce point de vue, en déclarant que l'opposition Rocard-Mitterrand ne l'intéressait pas, Marchais fait preuve du même aveuglement que lorsqu'il déclarait que Giscard et Chirac, c'était «bonnet blanc et blanc bonnet». Contrairement aux dinosaures, Rocard apparaît crédible parce qu'il s'efforce d'analyser les données de la «crise» et parce que, en conséquence, il refuse le nationalisme et le corporatisme (qu'il

Oh... vous n'êtes pas au courant
la révolution industrielle est finie...
nous avons gagné...

qualifie de «stratégie de déclin») et prône, en matière d'organisation sociale, une décentralisation et une réduction du rôle de l'Etat.

Mais c'est précisément ce qui le rapproche -qu'il le veuille ou non- de Giscard. Ce dernier cherche en effet à «décentraliser le jeu social». D'abord, comme on l'a vu plus haut, parce que la «guerre économique» l'exige. Mais aussi pour empêcher, par contrecoup de la brutalité du «redéploiement» industriel, la désintégration explosive du tissu social français: c'est le projet, jusqu'à présent avorté, d'une social-démocratie «moderne» inspirée de l'Allemagne. Or le thème des «mouvements sociaux» (femmes, écologie, vie associative), de l'«expérimentation sociale» ou de l'«autogestion», et de leur articulation à l'Etat, est ce qui, depuis des années, caractérise le projet rocardien. Dans quel sens peut bien aller la résultante d'une telle combinaison (que j'ai pour ma part qualifiée d'«hétérogénéité de l'autonomie») si les grandes décisions sont prises en fonction des «contraintes du marché mondial»? Telle est la grande contradiction.

Contre la mondialisation

Et c'est en ce point précis que le projet écologiste apparaît, seul, comme réellement novateur et alternatif. Parce qu'en affirmant que «small is beautiful», il rompt non seulement avec le gigantisme des outils (et avec l'organisation sociale centralisée qui lui est liée) mais avec la mondialisation. Cette mondialisation de l'économie qui est aujourd'hui la grande cause du chôma-

ge en France, comme de l'extension de la faim dans le Tiers-Monde.

Les écologistes ont aujourd'hui, comme jamais, une chance de sortir de la marginalité et de leur image de marque cantonnée dans l'«environnementalisme», en démontrant à tous ceux que frappe la restructuration de l'appareil de production -et ils sont, en France, des millions!- la justesse de leurs thèses. C'est-à-dire que l'autonomie de destin suppose une multiplicité locale d'activités, utilisant une technologie autre, mais pas moins «avancée». Ils le feront s'ils ne se contentent plus de l'utopie ou de l'intuition, s'ils entrent dans les détails techniques d'un projet social et politique crédible, ce qui a de tout autres dimensions que la présentation de listes «vertes» à telle ou telle élection. Ecologistes, à vos cervelles, si vous ne voulez pas manquer le coche!

D'autant que les temps se font courts. Car la mondialisation, avec ses destructions irréparables, va très vite. Si, par exemple, les paysans disparaissent complètement -et on y va tout droit- quel sera le lieu de l'expérimentation écologique en agriculture? On voit par là l'importance des luttes syndicales défensives dans le textile, la sidérurgie, les chantiers navals, la paysannerie et ailleurs: elles ne contiennent pas en elles-mêmes l'avenir, mais elles méritent autre chose que le désintérêt ou le ricanement méprisant. Car elles freinent -un peu- le processus en cours et nous donnent ainsi du temps -un peu- et un espace social élargi pour inventer, pour mûrir, pour convaincre. Saurons-nous être à la hauteur?

Paul Blanquart ●